



# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2012, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

*L'année 2011 a été à la fois enthousiasmante et éprouvante.*

- *Enthousiasmante par la réussite des produits que nous avons conçus pendant la crise pour la télématique et les systèmes embarqués, pour les véhicules industriels et commerciaux. Ces calculateurs ont généré une forte croissance de notre chiffre d'affaires. Globalement, nos usines ont tourné à plein régime et nous avons dû multiplier les passages en 3X8.*
- *Éprouvante par une densité importante de surprises, voire de catastrophes : la révolution tunisienne a été surprenante par sa vitesse et ses effets ; elle a été suivie par le tsunami au Japon et les inondations en Thaïlande qui ont quelque peu perturbé nos approvisionnements.*



*Et puis, nous avons subi, en toile de fond, le pessimisme des médias et la crise liée aux dettes souveraines européennes.*

*Globalement, néanmoins, 2011 apparaît comme l'année du retour de la croissance et des résultats positifs pour ACTIA GROUP.*

*La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a fait l'objet d'une restructuration pour réduire les coûts externes et la masse salariale, ainsi que pour une organisation plus dynamique. Cette stratégie a porté ses fruits et ACTIA SODIELEC termine l'année avec un résultat positif.*

*La Branche AUTOMOTIVE a été particulièrement performante. Sa stratégie combine la conception et la réalisation des systèmes embarqués en moyenne série pour des véhicules autour des thèmes de la sécurité, de l'environnement et de la télématique. Nos clients se sont diversifiés : constructeurs de véhicules, réseaux de vente et d'après-vente, contrôle technique, flottes de véhicules industriels et commerciaux.*

*Parmi les technologies maîtrisées par ACTIA, celles qui concernent la télématique et le diagnostic électronique rencontrent un réel succès. Nous offrons aujourd'hui à nos clients finaux les produits et les services qui leur permettent de développer leur chiffre d'affaires et d'augmenter leur marge. Cette vision du garage communicant et mécatronique d'une part, et des systèmes d'information et d'architectures modulaires pour les grandes flottes d'autre part, marque un changement réel de dimension d'ACTIA GROUP dans le marché des véhicules.*

*Néanmoins, il est difficile de prévoir quelle croissance notre Groupe connaîtra en 2012. Après une augmentation exceptionnelle de notre activité de 21,7 % en 2011, nous devons maintenant prévoir la création d'une nouvelle grande usine, sans pour autant brider notre capacité de production en France et en Tunisie.*

*La crise économique est néanmoins latente. Nous devons en tenir compte avec le double souci de notre rentabilité et de la réduction à moyen terme de notre endettement.*

**Christian DESMOULINS**  
Président du Directoire  
**ACTIA GROUP**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>	<b>6</b>
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	6
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	6
<b>2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>8</b>
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	8
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS	8
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	<b>9</b>
3.1	HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ	9
3.1.1	<i>Raison sociale et nom commercial</i>	9
3.1.2	<i>Lieu et numéro d'enregistrement</i>	9
3.1.3	<i>Date de constitution et durée de vie</i>	9
3.1.4	<i>Siège Social et forme juridique</i>	9
3.1.5	<i>Évènements importants dans le développement des activités</i>	10
3.2	INVESTISSEMENTS	11
3.2.1	<i>Corporels</i>	11
3.2.2	<i>Incorporels</i>	11
3.2.3	<i>Engagements d'investissement</i>	12
<b>4</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>13</b>
4.1	ORGANIGRAMME	13
4.2	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	13
4.3	DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE	14
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>15</b>
5.1	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX	15
5.2	LES CHIFFRES CLÉS	16
<b>6</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE</b>	<b>18</b>
6.1	PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS	18
6.1.1	<i>Ordre du jour</i>	18
6.1.2	<i>Projet de résolutions</i>	18
6.2	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE	22
6.2.1	<i>Résultats consolidés</i>	22
6.2.2	<i>Faits marquants</i>	22
6.2.3	<i>Progrès réalisés et difficultés rencontrées</i>	24
6.2.4	<i>Situation de l'endettement</i>	26
6.2.5	<i>Engagements hors bilan</i>	26
6.3	APERÇU DES ACTIVITÉS	26
6.3.1	<i>Branche AUTOMOTIVE</i>	26
6.3.2	<i>Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS</i>	39
6.3.3	<i>Position concurrentielle</i>	46
6.3.4	<i>Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel</i>	47
6.4	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	48
6.4.1	<i>Évènements importants depuis la clôture</i>	48
6.4.2	<i>Objectifs - Évolutions et perspectives d'avenir</i>	48
6.5	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	50
6.5.1	<i>Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe</i>	50
6.5.2	<i>Coût des activités R&amp;D du Groupe</i>	51
6.6	LES SALARIÉS	52
6.6.1	<i>Ressources humaines et relations sociales</i>	53
6.6.2	<i>Participation et intéressement</i>	64
6.6.3	<i>Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International</i>	64
6.6.4	<i>La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice</i>	64
6.6.5	<i>Augmentation de capital réservée</i>	65
6.6.6	<i>Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance</i>	65
6.6.7	<i>Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés</i>	65
6.7	LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ	65
6.7.1	<i>Consommations et rejets</i>	65
6.7.2	<i>Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel</i>	70
6.7.3	<i>Démarches d'évaluation et de certification</i>	70

6.7.4	Mesures prises pour assurer la conformité	70
6.7.5	Dépenses engagées pour prévenir les conséquences	71
6.7.6	Organisation interne de la gestion de l'environnement	71
6.7.7	Montants des provisions et garanties	72
6.7.8	Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices	72
6.7.9	Synthèse	72
6.8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	73
6.8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	73
6.8.2	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	75
6.9	FACTEURS DE RISQUE	75
6.10	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	76
6.10.1	Difficultés rencontrées	76
6.10.2	Évènements significatifs	76
6.10.3	Affectation du résultat	77
6.10.4	Distributions antérieures de dividendes	77
6.10.5	Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)	77
6.10.6	Égalité Professionnelle	77
6.10.7	Décomposition des dettes fournisseurs	78
6.10.8	Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice	78
6.10.9	Tableau des résultats financiers des 5 dernières années	79
6.11	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	79
6.11.1	Répartition du Capital Social et des droits de vote	79
6.11.2	Contrôle et détention	83
6.11.3	Pacte d'Actionnaires	84
6.11.4	Engagements de conservation de titres	85
6.11.5	Nantissements d'actions ou d'actifs	85
6.11.6	Actions propres détenues par la Société	85
6.11.7	Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions	85
6.12	DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL	86
6.12.1	Augmentation de Capital Social	86
6.12.2	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions	86
6.12.3	Plan d'Attribution Gratuite d'Actions	86
6.12.4	Délégation en matière d'attribution d'options	87
6.13	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	87
6.13.1	Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire	87
6.13.2	Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion	87
6.13.3	Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	102
6.13.4	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale	102
6.13.5	Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation	103
6.14	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	103
6.14.1	Rémunérations et jetons de présence	103
6.14.2	Transactions effectuées sur les titres de la Société	108
6.14.3	Commissaires aux Comptes	108
6.15	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	109
6.15.1	Nature et montant des conventions réglementées réalisées par l'émetteur	109
6.15.2	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	109
6.15.3	Opérations avec les parties liées	121
6.16	CONCLUSION	121
<b>7</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>122</b>
7.1	RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	122
7.1.1	La gouvernance d'entreprise	122
7.1.2	Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance	123
7.1.3	Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales	127
7.1.4	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	127
7.1.5	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société	127
7.1.6	Pouvoirs du Directoire	132
7.1.7	Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2011	133
7.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	134
7.3	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	136

7.3.1	<i>Observations du Conseil de Surveillance</i>	136
7.3.2	<i>Les mandats des Commissaires aux Comptes</i>	136
7.3.3	<i>Objet des travaux du Conseil de Surveillance</i>	137
<b>8</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</b>	<b>138</b>
8.1	COMPTES CONSOLIDÉS	138
8.1.1	<i>Préambule</i>	138
8.1.2	<i>Bilan Consolidé</i>	141
8.1.3	<i>Compte de résultat consolidé</i>	143
8.1.4	<i>État du résultat global</i>	143
8.1.5	<i>Variation des Capitaux Propres</i>	144
8.1.6	<i>Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé</i>	145
8.1.7	<i>Notes annexes aux comptes consolidés</i>	146
8.1.8	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</i>	205
8.2	COMPTES SOCIAUX	207
8.2.1	<i>Bilan social</i>	207
8.2.2	<i>Compte de résultat social</i>	209
8.2.3	<i>Notes annexes</i>	210
8.2.4	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</i>	223
8.3	INFORMATIONS FINANCIÈRES DIVERSES	225
8.3.1	<i>Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes</i>	225
8.3.2	<i>Politique de distribution des dividendes</i>	226
8.3.3	<i>Procédures judiciaires et d'arbitrage</i>	226
8.3.4	<i>Changements significatifs de la situation financière ou commerciale</i>	227
<b>9</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>228</b>
9.1	CAPITAL SOCIAL	228
9.1.1	<i>Capital Social souscrit</i>	228
9.1.2	<i>Actions non représentatives du capital</i>	228
9.1.3	<i>Actions auto détenues</i>	228
9.1.4	<i>Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription</i>	228
9.1.5	<i>Conditions d'acquisition</i>	228
9.1.6	<i>Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option</i>	229
9.1.7	<i>Historique du Capital Social</i>	229
9.1.8	<i>Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions</i>	230
9.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	230
9.2.1	<i>Objet social</i>	230
9.2.2	<i>Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance</i>	230
9.2.3	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions</i>	233
9.2.4	<i>Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires</i>	234
9.2.5	<i>Assemblées Générales</i>	234
9.2.6	<i>Éléments de changement de contrôle</i>	234
9.2.7	<i>Franchissement de seuil</i>	235
9.2.8	<i>Conditions de modification du capital</i>	236
<b>10</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>238</b>
<b>11</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>	<b>239</b>
<b>12</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>240</b>
12.1	INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	240
12.1.1	<i>Communication Financière</i>	240
12.1.2	<i>Information permanente</i>	240
12.1.3	<i>Actualités</i>	240
12.2	INFORMATIONS MISES À DISPOSITION	242
<b>13</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>243</b>
<b>14</b>	<b>TABLES DE CORRESPONDANCE</b>	<b>244</b>
14.1	TABLE DE CORRESPONDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	244
14.2	TABLE DE CORRESPONDANCE DU RAPPORT FINANCIER	247
14.3	INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2010 ET 2009	247

# 1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

## 1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Christian DESMOULINS – Président du Directoire

**ACTIA GROUP**

25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04

Téléphone : 05 61 17 61 61

## 1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et sociaux présentés aux § 8.1 « Comptes consolidés » et 8.2 « Comptes sociaux » sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au § 6 « Rapport de gestion du Directoire incluant le rapport sur la gestion du Groupe » présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Sans remettre en cause l'opinion exprimée, les Commissaires aux Comptes attirent votre attention sur les points suivants :

- Le paragraphe « changement d'estimation comptable » relatif à la détermination des coûts des stocks de la filiale ACTIA AUTOMOTIVE S.A. ;
- La note 8.1.7.12 aux états financiers qui expose la situation de la Société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2011.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 205 et 223.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2011 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en page 204 et 224.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2009, présentées dans le Document de Référence enregistré en date du 23 juillet 2010 sous le numéro R.10-061 et incorporées par référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent une observation figurant en page 198.

**Christian DESMOULINS**  
Président du Directoire

## 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### 2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG AUDIT – département de KPMG S.A. – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2006 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

Éric SEYVOS – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

### 2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Christian LIBEROS – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2006 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2001.

Madame Nathalie PELTIER – 15, avenue de la Mairie - 31600 EAUNES

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

## 3 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

### 3.1 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

#### 3.1.1 Raison sociale et nom commercial



Raison Sociale : ACTIA GROUP

#### 3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le n° : 542 080 791

#### 3.1.3 Date de constitution et durée de vie

##### Article 5 des statuts

« La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. »

#### 3.1.4 Siège Social et forme juridique

Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville – TOULOUSE (Haute-Garonne)

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social : 15.074.955,75 €

Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française

Pays d'origine : France

Adresse postale : 25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04

Téléphone : 05.61.17.61.61

### 3.1.5 Évènements importants dans le développement des activités

**ACTIA GROUP** a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de BENDIX ÉLECTRONICS S.A. elle-même issue de RENIX S.A., Joint Venture constituée au début des années 1980 entre RENAULT et BENDIX afin de développer en France l'électronique automobile embarquée.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. était formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités de la Région Midi-Pyrénées, actuels Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A., qui en détiennent directement et indirectement la majorité, et de Éric CHABRERIE.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations, essentiellement majoritaires, dans des sociétés régionales telles qu'ALCYON PRODUCTION SYSTEM S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Télécommunications). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe ACTIA est constitué : il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€.

En 1992, par suite du développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding financière et structurant des entités industrielles dynamiques dans les secteurs essentiellement électroniques où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ACTIA S.A, Société de tête de la Branche AUTOMOTIVE ;
- SODIELEC S.A., Société de tête de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS ;
- ALCYON PRODUCTION SYSTEM S.A., Société de tête de la Branche PRODUCTION ÉLECTRONIQUE ;
- En 2002, la Branche PRODUCTION ÉLECTRONIQUE a fusionné avec la Branche AUTOMOTIVE.

Le Groupe a poursuivi le développement de ses activités notamment par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création, à savoir :

- ✓ 1989 : MEIGA (devenue ACTIA MULLER - France),
- ✓ 1990 : AIXIA (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni),
- ✓ 1991 : TEKHNE (devenue ACTIA MULLER UK – Royaume-Uni),
- ✓ 1992 : VIDEO BUS (devenue ACTIA SYSTEMS ESPAÑA - Espagne) et ATAL (République Tchèque),
- ✓ 1993 : ACVIBUS (devenue ACTIA DE MEXICO - Mexique) et I+ME (Allemagne),
- ✓ 1994 : ACTIA INC (U.S.A.) et DATENO S.A. (France),
- ✓ 1996 : ATON SYSTÈMES (France),
- ✓ 1997 : ACTIA DO BRASIL (Brésil) et CIPI (Tunisie),
- ✓ 2000 : ACTIA ITALIA (Italie), ADVANCED TECHNOLOGY INC (devenue ACTIA CORP. – U.S.A.), BERENISCE SAS (France), ACTIA NL (Pays-Bas) et fusion ACTIELEC S.A. et MORS S.A. (société cotée),
- ✓ 2001 : ACTIA POLSKA (Pologne) et EBIM S.A. (France),
- ✓ 2002 : ACTIA INDIA (Inde),
- ✓ 2003 : ACTIA SHANGHAI (Chine), LUDICAR (devenue ACTIA MULLER ESPAÑA – Espagne) et MULLER BEM (France),
- ✓ 2004 : NIRA COMPONENTS A.B. (devenue ACTIA NORDIC – Suède),

- ✓ 2005 : ARDIA (Tunisie),
- ✓ 2008 : ACTIA TUNISIE (Tunisie).

Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC TECHNOLOGIES. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte décide d'adopter la dénomination sociale d'ACTIA GROUP pour organiser le Groupe autour de sa marque fédératrice ACTIA<sup>®</sup>. Ainsi, ses filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des branches AUTOMOTIVE et TÉLÉCOMMUNICATIONS sont devenues respectivement ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ACTIA SODIELEC S.A..

Après une année 2010 marquée par l'entrée en production série de nouveaux produits générant une croissance de 10 % soutenue par un meilleur niveau de commandes sur les activités récurrentes du Groupe et le décalage de contrats militaires de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS impactant fortement sa rentabilité et entraînant la mise en place d'un Plan de Sauvegarde pour l'Emploi, l'année 2011 a vu une nouvelle progression du chiffre d'affaires du Groupe et la restauration des marges, conduisant à un résultat de la période qui ressort à 8,1 M€.

## **3.2 INVESTISSEMENTS**

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 14,5 M€ en 2011 contre 10,6 M€ en 2010.

### **3.2.1 Corporels**

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.4 « Immobilisations corporelles » de ce Document de Référence.

### **3.2.2 Incorporels**

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles » de ce Document de Référence. D'autres informations sont également fournies dans le Rapport de gestion au § 6.5 « Recherche et Développement » par branche d'activité.

L'année 2011 s'est caractérisée par un niveau de dépenses en R&D de 41,6 M€ en croissance par rapport à 2010 de 9,6 %.

Une part d'études plus importante a été immobilisée, avec 9,0 M€ ; elle correspond d'une part au programme AMIC-TCP, pour 1 M€, lancé en 2008 concernant l'architecture de multiplexage informatique et de communication pour le transport en commun de personnes bénéficiant de financement OSEO-ISI sous forme de subvention et d'avance remboursable qui entre dans sa dernière phase de développement, la nouvelle solution télématique et la nouvelle génération de gauges, le diagnostic et les évolutions de la carte de communication et les Télécommunications

avec notamment un nouvel ampli de puissance pour la BG Satcom. Ce programme devait s'achever en 2011, mais des opportunités supplémentaires se sont présentées, ce qui amène au prolongement du programme de quelques mois et il s'achèvera en 2012. Il est à noter que le développement des premiers modules de 2009-2010 a permis de répondre à des appels d'offres dès cette année, amenant les premiers succès commerciaux.

D'autre part, l'année 2011 s'est caractérisée par des succès commerciaux qui induisent un développement partagé avec nos clients. Dans le domaine du Diagnostic, les dépenses de développement s'élèvent à 3,4 M€ et les produits développés se déploieront à partir de l'exercice 2012 ; dans le domaine des Systèmes Embarqués, les dépenses de développement s'élèvent à 4,6 M€ pour des produits qui n'entreront en production que fin 2013 début 2014 et qui touchent aussi bien la télématique que l'information aux passagers. Ces programmes se poursuivront donc en 2012.

### **3.2.3 Engagements d'investissement**

A la date d'établissement du présent document, le Groupe a engagé un certain nombre d'investissements dans le cadre de son exploitation normale.

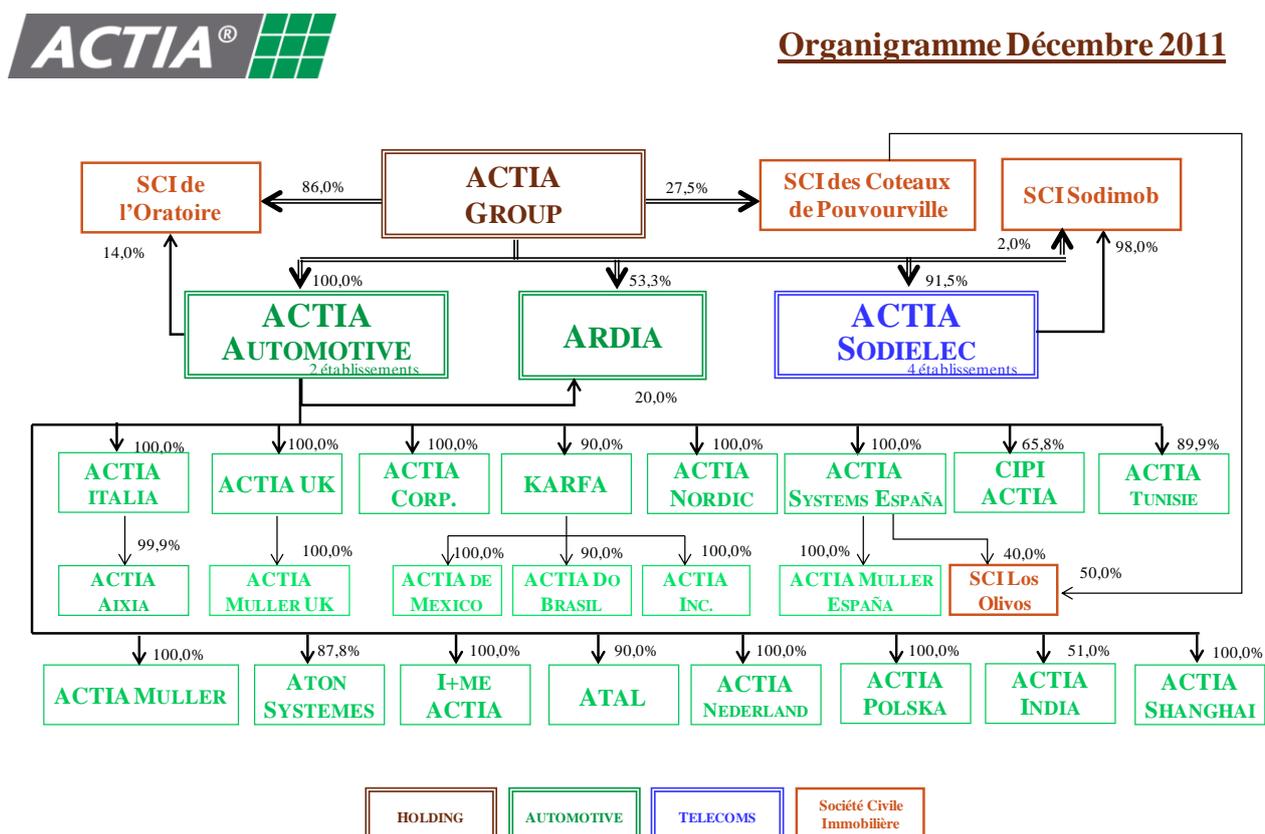
Ces programmes concernent d'une part la R&D avec la poursuite des développements engagés en 2011 dans le domaine du portail télématique, en cofinancement avec nos clients, la dernière année du programme AMIC-TCP, le garage mécatronique ou encore des stations terriennes à bande de fréquence Ka pour les Télécommunications et d'autre part des moyens de production avec l'acquisition d'une 3<sup>ème</sup> ligne CMS pour le site de Colomiers et le renouvellement habituel de matériels. Le niveau global des investissements corporels et incorporels devrait être stable entre 2011 et 2012.

Sans qu'aucun engagement n'ait été pris à ce jour, le Groupe étudie le déploiement d'un nouveau site de production dans un pays à bas coût, en vue de préparer la croissance d'activité liée aux produits qui seront mis en production fin 2013 et lors des exercices suivants. Plusieurs zones géographiques ont été sélectionnées et font l'objet d'une étude approfondie, avec une analyse tant produits / marchés que risques pays, change, sans oublier les problématiques juridico-fiscales, transports et communication. Une décision devra aboutir courant 3<sup>ème</sup> trimestre 2012.

## 4 ORGANIGRAMME

### 4.1 ORGANIGRAMME

L'organigramme au 31 décembre 2011 du Groupe est le suivant :



Les répartitions par branche d'activité sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.17 « Secteurs opérationnels ».

### 4.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

Aucun changement significatif n'a été opéré durant la période.

### 4.3 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

ACTIA GROUP est la Société holding du Groupe. Les annexes sociales au § 8.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancielle.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- **Deux branches** spécialisées respectivement :
  - ✓ en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués en petite et moyenne séries (AUTOMOTIVE),
  - ✓ en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur les hyperfréquences (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.

- **Une société holding patrimoniale LP<sub>2</sub>C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée d'assister la Société ACTIA GROUP pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise ses prestations :
  - ✓ dans le domaine de la Direction Générale et du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,
  - ✓ dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,
  - ✓ dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation au pôle de compétitivité « Aéronautique, Spatiale et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'État pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI), relation avec le milieu industriel et financier régional (TOMPASSE, UIMM, MEDEF, Banque de France, diverses banques, au niveau du 1 % logement (logement social),...),
  - ✓ dans le domaine de la communication,
  - ✓ dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA GROUP, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la consolidation, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisent par des conventions réglementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 6.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ».

### 5.1 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Directoire du 26 mars 2012.

La base de préparation des comptes consolidés est détaillée dans le § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

Après le début du redressement du chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2010, plus particulièrement au sein de la Branche AUTOMOTIVE, 2011 s'est révélée être l'année du retour de la rentabilité pour ACTIA GROUP, avec une poursuite de la croissance des activités.

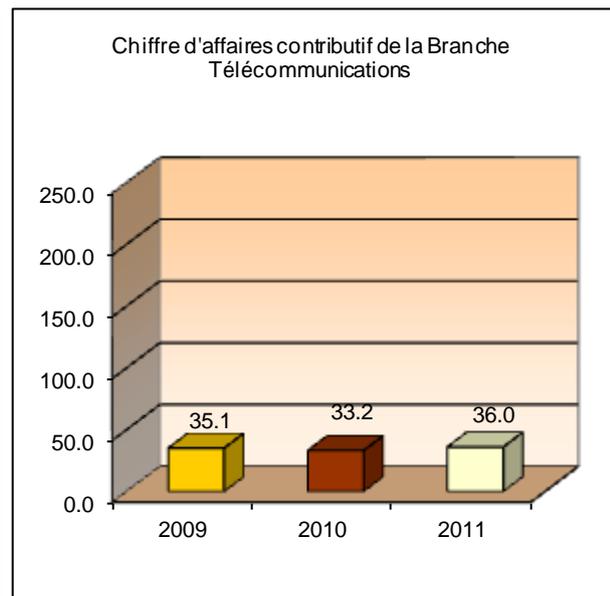
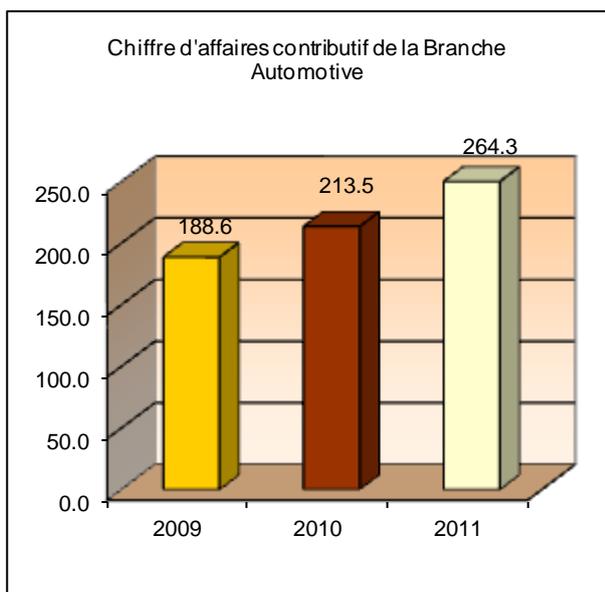
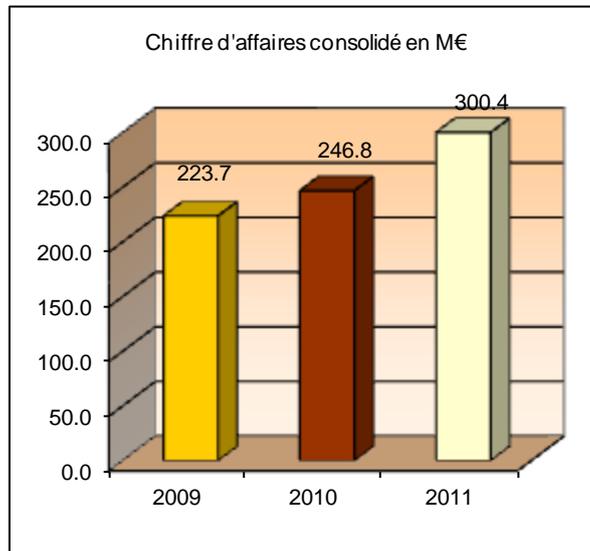
En effet, avec une progression du chiffre d'affaires de 23,8 %, la Branche AUTOMOTIVE a bénéficié à la fois de l'augmentation des volumes des nouveaux produits lancés dès l'automne 2010 et de l'amélioration du niveau de commandes de ses clients en produits récurrents, avec un retour à un niveau satisfaisant. L'analyse de l'évolution de l'activité doit également mettre en évidence la part de croissance d'activité liée à la mise en place d'un contrat de prestations de services pour un client constructeur qui comporte le déploiement de matériels achetés pour son compte, ramenant le taux de croissance de la branche sur ses produits à 13,5 %. Cependant, le Groupe a dû faire face à différents événements extérieurs, dont la révolution en Tunisie et le tsunami au Japon qui ont généré des retards et des surcoûts au niveau de la production notamment en termes de transports.

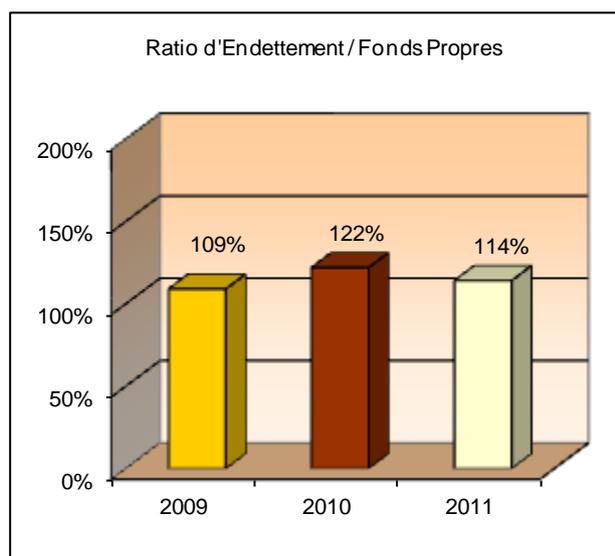
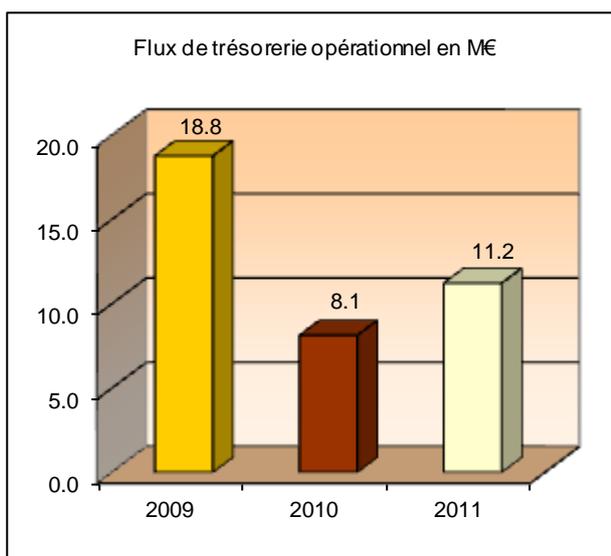
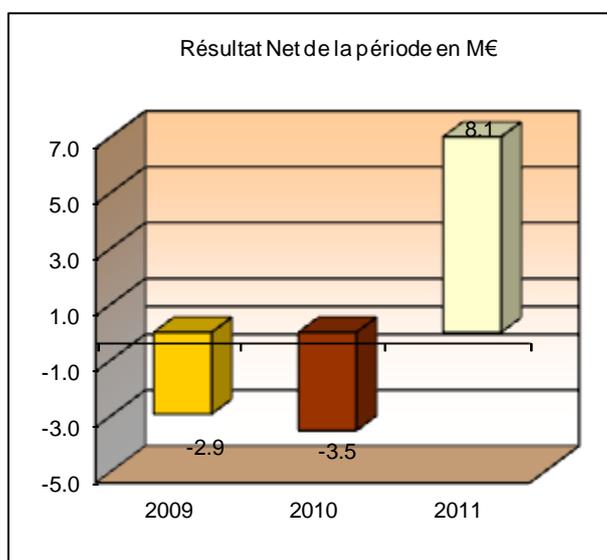
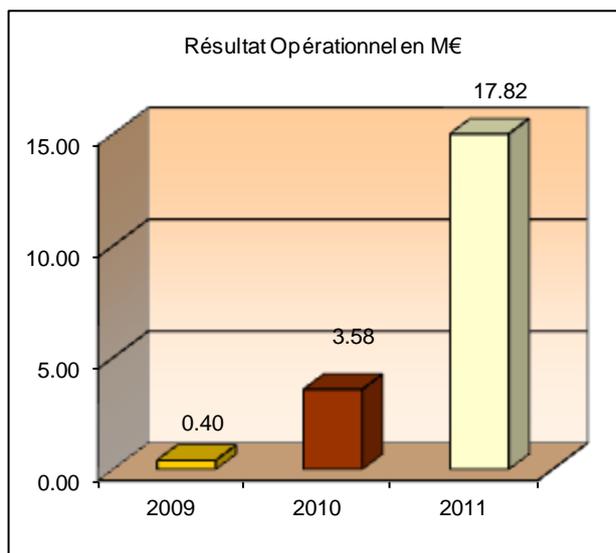
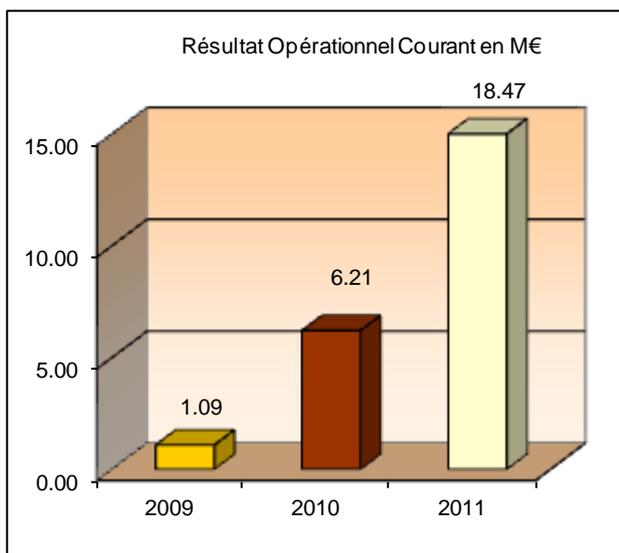
Il ne faut pas oublier que l'exercice 2011 a également été marqué par un contexte économique affecté par la crise financière qui, sans avoir directement influencé l'activité du Groupe, a contribué à des évolutions profondes dans le choix des stratégies engagées par nos clients, pouvant, selon les cas, avoir un impact défavorable avec la maîtrise des budgets d'investissements, ou favorable avec l'accélération de programmes innovants qui marqueront la différence de demain, ACTIA amenant sa compétence innovante dans l'analyse et la réflexion.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde pour l'Emploi, décidé en 2010 dans le cadre d'une meilleure organisation opérationnelle de la branche et de son retour à l'équilibre, a commencé à produire ses fruits.

## 5.2 LES CHIFFRES CLÉS

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.





Le détail du calcul du ratio d'endettement est précisé au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

## **6 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE**

### **6.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**

Nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, sur l'affectation du résultat et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation.

#### **6.1.1 Ordre du jour**

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- Rapport du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions prévu à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux annuels, des comptes consolidés annuels et des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- Renouvellement du mandat de KPMG en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat de Christian LIBEROS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

#### **6.1.2 Projet de résolutions**

##### PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <351.004,03> €.

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée Générale qu'il n'existe pas de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat de l'exercice attribuable au Groupe de 7.863.889 €.

#### TROISIÈME RÉOLUTION - CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

#### QUATRIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

##### **Origine**

Report à Nouveau « solde créditeur »	6.414.195,08 €
Résultat de l'exercice : perte de	<351.004,03> €

##### **Affectation**

Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	6.063.191,05 €
---	----------------

<b>TOTAUX</b>	<b>6.063.191,05 €</b>	<b>6.063.191,05 €</b>
---------------	-----------------------	-----------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2008	0,05 €		
2009	0,00 €		
2010	0,00 €		

## CINQUIÈME RÉOLUTION - PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du Capital Social de la Société ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 6 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'Attribution Gratuite d'Actions, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 2.411.988 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

La présente autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par la précédente Assemblée Générale du 27 mai 2011.

## SIXIÈME RÉOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DE KPMG S.A.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale renouvelle aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, KPMG pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à se tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

KPMG qui n'a vérifié, au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, a déclaré accepter ces fonctions.

SEPTIÈME RÉOLUTION : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT DE CHRISTIAN LIBEROS

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale renouvelle aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, Christian LIBEROS pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Christian LIBEROS qui n'a vérifié, au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, a déclaré accepter ces fonctions.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

## 6.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

### 6.2.1 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 300,4 M€ en progression de 21,7 % et un Résultat Attribuable au Groupe de 7,9 M€ contre <3,2> M€ en 2010.

Au titre de l'exercice 2011, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe en k€	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires	300.395	246.813	223.717
Résultat opérationnel courant	18.474	6.209	1.089
Résultat opérationnel	17.821	3.579	402
Coût de l'endettement financier net	<3.228>	<2.965>	<3.605>
Résultat de la période (A)	8.134	<3.522>	<2.922>
✓ attribuable au Groupe	7.864	<3.222>	<2.390>
✓ intérêts minoritaires	270	<300>	<532>
Charge d'impôt (B)	6.600	4.279	<146>
Intérêts et charges financières (C)	3.142	2.670	2.877
Dotations aux amortissements (D)	8.491	8.394	8.553
<b>EBITDA (A) + (B) + (C) + (D)</b>	<b>26.366</b>	<b>11.820</b>	<b>8.363</b>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

### 6.2.2 Faits marquants

#### 6.2.2.1 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2011

En M€	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires consolidé	300,4	246,8	223,7
Résultat opérationnel courant	18,5	6,2	1,1
Résultat opérationnel	17,8	3,6	0,4
Coût de l'endettement financier	<3,2>	<3,0>	<3,6>
Résultat de la période	8,1	<3,5>	<2,9>

L'année 2011 a enregistré un chiffre d'affaires de 300,4 M€ contre 246,8 M€ en 2010 et un résultat opérationnel de 17,8 M€ contre 3,6 M€. La Branche AUTOMOTIVE représente 88,0 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les objectifs d'activité fixés pour l'exercice entre 4 et 6 % de croissance, révisés en août à 285 M€, ont donc été significativement dépassés, avec une croissance moyenne de 21,7 % (23,8 % pour la Branche AUTOMOTIVE, et 8,5 % pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS). Ce dépassement est lié au succès commercial des nouveaux produits, supérieur aux attentes du Groupe, au retour à un rythme d'activité stabilisé pour nos principaux clients et à l'impact du succès réitéré auprès d'un constructeur européen pour lequel le Groupe a démarré, en 2011, la réalisation de prestations de services (support au réseau), pendant une durée de quatre ans, comportant, sur la 1<sup>ère</sup> année, la fourniture d'un important volume de matériels approvisionnés pour le compte de son client.

Enfin, globalement, le retour à une activité supérieure à celle enregistrée avant crise, associée à un ensemble de mesures visant à l'amélioration de la rentabilité tant dans la Branche Automotive que dans la Branche Télécommunications a permis de renouer avec les bénéfices.

Le résultat consolidé est toutefois impacté par l'évolution de la réglementation fiscale française dans le traitement des déficits reportables qui, associée à une révision des business plans, a généré une écriture exceptionnelle de charge d'impôt de 3,2 M€. Concernant l'impact lié à la méthode d'évaluation des stocks, cf. § 8.1.1 « Préambule ».

### **6.2.2.2 Branche AUTOMOTIVE**

La croissance de cette Branche a été particulièrement portée par l'activité des Systèmes Embarqués, avec la montée en puissance des produits phare entrés en production à l'automne 2010, qui ont atteint courant 2011 un rythme de production normatif.

Par ailleurs, la contraction de la concurrence dans le secteur du diagnostic a généré le lancement de plusieurs appels d'offres au niveau des constructeurs européens, avec une progression non prévisible de nos marchés à ce niveau. Le Groupe a notamment bénéficié du développement d'un outil tablette PC spécifique avec la livraison de prototype en fin d'année, d'une nouvelle carte de communication et de la signature d'un marché de prestations de services (support au réseau) d'une durée de quatre ans, qui a généré dans ces premiers mois la livraison de matériels achetés pour le compte du client qui a fortement impacté le chiffre d'affaires, mais pas le compte de résultat.

Parallèlement, dans le domaine des services, nos clients ont également augmenté leur demande de production, tant en volume sur des produits récurrents que par de nouvelles cartes à produire.

Dans le même temps, le Groupe a fait face à la révolution tunisienne, venue fortement perturber son outil de production tunisien, aux conséquences du tsunami survenu au Japon et des inondations en Thaïlande qui ont fortement impacté le processus d'approvisionnement.

### **6.2.2.3 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Décidée en 2010 suite à la baisse de l'activité et aux pertes enregistrées, la réorganisation de cette branche a démarré le 10 janvier 2011, l'envoi des premières lettres de licenciement intervenant mi-février. La mise en place des mesures du Plan de Sauvegarde pour l'Emploi a suivi le processus réglementaire, mais il a fallu noter la très faible mobilité des salariés dont le poste a été supprimé malgré des postes ouverts sur la branche AUTOMOTIVE, essentiellement à Toulouse. Par ailleurs, certains postes clés avec des missions particulières ont pu être maintenus jusqu'à l'été, les derniers départs étant effectifs dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre. Le décalage des départs effectifs par rapport au plan de départ initial a induit une charge supplémentaire de l'ordre de 200 k€.

L'impact a été immédiat sur la rentabilité de la structure qui a largement gagné en efficacité avec une organisation axée autour d'une Direction Opérationnelle par site et par métier, une Direction pour les achats et une pour la production. La nouvelle Direction des achats a obtenu une réduction des coûts de l'ordre de 7 %.

Concernant la production, l'ensemble des activités a été regroupé sur le site de Millau qui a conservé les activités dites de « customisation » et d'intégration finale, les petites séries étant réalisées en sous-traitance et les séries moyennes ayant été transférées sur le site de Colomiers de la branche AUTOMOTIVE.

Après une année 2010 très difficile pour ACTIA SODIELEC, le budget prévisionnel de l'exercice 2011 a été révisé à la baisse en milieu d'année.

Les raisons principales de ce recul, qui concernent essentiellement les Directions Opérationnelles Satcom et BFT, sont :

- Les retards enregistrés dans l'acceptation des stations HTE qui ont entraîné un décalage de 2 stations sur l'exercice 2012, soit un impact de 1,5 M€ ;
- Un retard important dans l'avancement de l'exécution du contrat OTAN de supervision de stations du fait de difficultés techniques et d'acceptation, avec un impact de 1 M€ ;
- L'annulation par la Commission Nationale des Marchés en Algérie du marché pour le déploiement de la TNT, marché d'environ 6 M€ dont 2 M€ étaient budgétés sur 2011 ;
- De plus, il convient de noter le glissement des marchés à l'export n'a pas permis de prendre le relais.

Par contre, le secteur de l'énergie, où les budgets avaient été gelés pendant la crise, a réussi une bonne performance sur l'exercice.

#### **6.2.2.4 Filiales et opérations sur les participations intragroupes existantes**

Aucune opération n'est intervenue au cours de l'exercice et la détention reste inchangée ; cette information est développée au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

Cependant, il convient de noter les deux informations suivantes :

- Le bureau créé au Maroc en 2008 pour répondre aux besoins du marché a été fermé en fin d'exercice ; le seuil d'activité suffisant pour qu'il soit pertinent de le conserver n'a jamais été atteint ;
- Notre filiale implantée en Espagne a changé de raison sociale : anciennement nommée ACTIA VIDÉOBUS, elle s'appelle désormais ACTIA SYSTEMS ESPAÑA. Ce changement est lié à l'évolution de la valeur ajoutée de cette structure – de l'équipement au sous-système.

#### **6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Les événements internationaux de l'année ont eu des répercussions fortes sur notre Groupe qui a été particulièrement réactif dans la résolution des problèmes.

En début d'exercice, la révolution tunisienne et les mouvements sociaux qui en ont découlé, avec des revendications salariales traduites par des mouvements de grève, ont entraîné d'importants retards de production, alors que la crise des composants de 2010 génératrice de nombreuses difficultés à ce niveau n'était pas encore résorbée. Ainsi, le retard de production cumulé a atteint,

fin du 1<sup>er</sup> trimestre, un seuil de 5,4 M€. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour permettre un certain rattrapage, notamment avec des équipes travaillant le week-end. Dans le même temps, la décision a été prise de trouver puis de qualifier un autre sous-traitant pour la production de cartes électroniques destinées au marché asiatique. Un fournisseur chinois a été sélectionné au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre et le transfert de ces produits a été effectivement réalisé après la qualification de cet outil de production, en 2<sup>ème</sup> partie d'exercice. D'autres productions, dont les volumes restent limités, ont été transférées sur le site de production français, qui s'est organisé en 3x8 en fin d'année.

Le tsunami du Japon a également clairement posé le risque de rupture dans certains approvisionnements : une très grande réactivité du service achats d'ACTIA AUTOMOTIVE, ayant déjà démontré son savoir-faire lors de la crise des composants en 2010, a permis de mettre en place un suivi très précis des composants à risque, accompagné d'achats d'anticipation pour les besoins des six mois à venir, le cas échéant.

Dans une 2<sup>ème</sup> phase, le Groupe a fait face à un taux d'absentéisme relativement fort, jusqu'à 15 %, sur le site de production tunisien qui s'est également traduit par une baisse de la qualité. Un suivi permanent a été instauré, en même temps que la remobilisation du personnel en local et le lancement d'une réflexion de fond sur les outils, tant managériaux qu'opérationnels, à mettre en place pour un retour rapide aux meilleurs standards.

Dans le même temps, le Bureau d'Études et le site d'intégration tunisiens n'ont à aucun moment connu les mêmes problèmes, que ce soit au niveau des retards rapidement résorbés ou de l'absentéisme quasi inexistant sur ces sites.

Au mois de juillet, un plan d'action a été établi, mais sa mise en œuvre n'a pu agir immédiatement pour contrer l'accroissement de l'absentéisme lors de l'été en raison de nombreux mariages en juillet, avant la période de jeûne, et d'un mois d'août impacté par le ramadan.

Plusieurs actions ont donc été mises en œuvre, avec la remobilisation du management intermédiaire qui a été appelé à participer à certaines décisions notamment en matière de rémunération du personnel et d'attribution de primes, la création d'un comité de Direction, le renouvellement de certains expatriés et l'arrivée d'un encadrement local, la remise en place d'outils de contrôle qualité et de suivi des délais de fabrication, la formation d'une équipe polyvalente pour remplacer les absents au jour le jour, la mise en place de primes de présence, voire de sanctions, pour lutter contre l'absentéisme et le transfert de l'activité d'intégration vers le 2<sup>ème</sup> site de production.

Ces mesures, conjuguées à une fermeture du site plus courte au mois d'août tout en permettant l'entretien habituel du parc des machines et la reprise de la production en 3x8 avec une équipe le samedi et le dimanche, ont permis de rattraper une grande partie du retard de production. Un bilan a été fait en fin d'année et de nouvelles mesures, avec la mise en place d'un management tunisien, ont été mise en œuvre dès les premiers jours de 2012.

Enfin, les inondations survenues courant octobre en Thaïlande ont contraint le Groupe à réaliser de nouveaux achats de sécurité sur certains composants spécifiques.

Toutes les mesures prises en période de crise (2009 et 2010) commencent à porter leurs fruits ; la crise des composants a clairement formé nos équipes achats qui ont montré tout leur talent lors des crises successives du Japon et de la Thaïlande, en faisant jouer les courbes d'apprentissage. Cependant, la concentration des sources d'approvisionnement est un point très sensible pour lequel le Groupe doit maintenir toute sa vigilance.

## **6.2.4 Situation de l'endettement**

Cette information est développée au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

## **6.2.5 Engagements hors bilan**

Cette information est développée aux § 8.1.7.23 « Engagements hors bilan », 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif » et 8.1.7.26 « Autres informations ».

## **6.3 APERÇU DES ACTIVITÉS**

En 2011, le périmètre industriel d'ACTIA GROUP n'a pas connu d'évolution particulière et reste organisé autour de deux secteurs :

- La Branche AUTOMOTIVE ;
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Dont la description est réalisée ci-après.

Quelques synergies se confirment entre les deux branches d'activité, notamment dans le secteur du ferroviaire où des offres systèmes communes peuvent être proposées alliant la télécommunication aux différents systèmes proposés par la Branche AUTOMOTIVE, travail conjoint que l'on retrouve également au niveau du programme de R&D AMIC-TCP pour les transports en commun de personnes. Aujourd'hui, l'activité intragroupe entre les deux branches représente 2 % du chiffre d'affaires de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

### **6.3.1 Branche AUTOMOTIVE**

La Branche AUTOMOTIVE se positionne principalement sur quatre marchés :

- Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- Une offre Systèmes et Services innovante pour les flottes ;
- La production électronique et la pérennisation.

La contribution de la Branche AUTOMOTIVE a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur AUTOMOTIVE en k€	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	<b>264.298</b>	213.530	188.596
Résultat opérationnel courant	<b>17.197</b>	9.442	4.068
Résultat opérationnel	<b>16.639</b>	9.501	3.943
Résultat (A)	<b>7.564</b>	3.337	785
✓ attribuable au Groupe	<b>7.301</b>	2.935	1.069
✓ intérêts minoritaires	<b>263</b>	402	<284>
Charge d'impôt (B)	<b>6.383</b>	3.687	42
Intérêts et charges financières (C)	<b>2.701</b>	2.181	2.506
Dotations nettes aux amortissements (D)	<b>6.708</b>	6.488	6.563
<b>EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>23.357</b>	15.693	9.896

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § 8.1.7.17 « Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité en k€	2011	2010	2009
Diagnostic	<b>102.137</b>	79.994	88.846
Systèmes Embarqués	<b>106.302</b>	101.728	76.998
Services aux flottes	<b>13.043</b>		
Services	<b>42.913</b>	31.807	22.752
<b>TOTAL</b>	<b>264.394</b>	213.530	188.596

### 6.3.1.1 Diagnostic

#### ▪ Les produits

La Branche AUTOMOTIVE conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le maintien en condition opérationnelle (MCO) de systèmes de diagnostic électronique et du contrôle technique destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux).



Multi-Diag®

Initialement développés pour le compte de constructeurs automobiles, ils sont utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ils sont dédiés à leur marque.

Le Groupe développe également des solutions multimarques dédiées aux réseaux de réparation rapide et aux garagistes indépendants, au travers de sa gamme Multi-Diag®.

La couverture « véhicules » représente près de 85 % du parc européen (source interne). Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Enfin, le Groupe diffuse également une gamme de

diagnostic multimarques dédiés aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires, le Multi-Diag® Trucks considéré comme un outil d'excellence par ses clients.



Ces systèmes se composent :

- ✓ d'un outil de diagnostic, constitué d'un PC durci doté d'interfaces homme-machine,
- ✓ d'une carte de communication entre le véhicule et le banc, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil,
- ✓ d'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèles ou de cas et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.

De plus, la branche AUTOMOTIVE, au travers de la filiale ACTIA MULLER dédiée à l'aftermarket, développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. Les principaux outils pour les garages sont des équipements de contrôle du parallélisme, des équilibreuses de roues, des démonte-pneus, des ponts élévateurs et des équipements complémentaires lourds. S'adressant également aux centres de contrôle technique, le Groupe a développé notamment une ligne de contrôle technique destinée au pré contrôle en Europe et au contrôle pour les marchés internationaux avec des bancs de freinage, suspension, ripage, règle-phares, analyseurs de gaz, pour tout type de véhicules, deux-roues, véhicules légers et poids lourds.

Le marché aftermarket a été particulièrement touché par la crise de 2008 et n'a toujours pas repris. Notre filiale ACTIA MULLER axe sa stratégie sur les valeurs attendues par les professionnels du secteur : Qualité, Innovation, Business :



Bras de géométrie

- ✓ **Innovation**, nécessaire pour stimuler un marché de renouvellement,
- ✓ **Business**, pour répondre aux besoins de rentabilité d'un secteur durement impacté par la crise,
- ✓ **Qualité**, conforme aux périodes d'amortissement attendues par les clients.

#### ■ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués sur les véhicules.

Tout d'abord, le diagnostic est un enjeu stratégique majeur pour les constructeurs, qui exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau après-vente. Cette problématique peut être externalisée partiellement ou totalement, certains constructeurs, notamment asiatiques, conservant ce segment au cœur même de leur organisation.

Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes de réglementations automobiles (nationales et/ou internationales) en constante évolution.

Par un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir, ou non, l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés, sur une période pouvant aller de cinq à sept ans, du suivi bord de chaîne à l'entretien des véhicules dans le réseau.

On peut distinguer deux flux économiques sur cette période avec l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années et la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel. On constate que ces deux flux sont très voisins en termes de chiffre d'affaires cumulé.

Les équipements de diagnostic permettent également le chargement et la mise à jour des logiciels des calculateurs et le contrôle des véhicules sur les lignes d'assemblage.

Ensuite, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la réglementation, notamment Européenne, offrent aujourd'hui un champ de croissance mondial important pour la gamme de solutions Multi-Diag®.

L'évolution technologique qu'offrent les solutions développées dans le cadre du garage communiquant par le Groupe ACTIA est aussi un facteur de développement à l'international, aussi bien pour les réseaux des constructeurs automobiles que pour la réparation indépendante.

Enfin, le marché du contrôle technique automobile est un marché mondial en croissance rapide sur certains pays qui se dotent d'une réglementation, comme récemment le Kazakhstan ou de nombreux états en Afrique et au Moyen-Orient. Notre offre globale incluant notamment les logiciels de gestion, les matériels de contrôle fixes ou installés dans une station mobile correspondent parfaitement à la diversité des besoins de ces pays qui souhaitent contrôler l'état du parc des véhicules anciens et améliorer ainsi la sécurité routière.



Stations mobiles

#### ▪ Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs majeurs dont P.S.A., MERCEDES, B.M.W., FIAT, SGM, mais également des constructeurs de poids lourds comme RENAULT TRUCKS, ou de véhicules spéciaux comme MANITOU.



ACTI-DIAG®

On note une percée auprès des constructeurs chinois puisqu'à fin 2011, le Groupe ACTIA travaille pour les plus grands constructeurs chinois : SGM, SAIC, CHERY, GEELY et CHANG-HAN.

Pour le diagnostic multimarque et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur les filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents, organisé sur 140 pays. D'ailleurs, la force de cette organisation alliée à des produits de qualité a permis de répondre aux besoins de réseaux de réparation rapide comme MIDAS, FEU VERT et EUROMASTER.

Au cours de l'exercice 2011, un partenariat a été conclu pour la première fois avec un assureur, dans le cadre du projet ACTIA CONTROL. Ce label permet de certifier la qualité des véhicules d'occasion puisque l'assureur a décidé que tous les véhicules avec ce label bénéficieraient de conditions d'assurance avantageuses. Ce contrat a été conclu, pour la première étape de ce concept, au niveau de l'Espagne.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe bénéficie d'une très bonne image mais doit constamment faire ses preuves : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hotline », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance. Des offres de services innovantes ont reçu un accueil favorable de la part de notre clientèle, comme l'aide à la réparation pour les possesseurs de Multi-Diag®, service « courtoisie » pour les démonte-pneus.

#### ▪ Les concurrents

En nombre restreint, la concurrence se répartit selon des marchés bien compartimentés, tels que les constructeurs, l'univers des garages indépendants, les réseaux de réparation ou les réseaux dédiés au contrôle technique.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros.

La mutualisation de la R&D sur des briques technologiques permet de maintenir la qualité et la performance des produits au meilleur coût.

Depuis deux ans, la concurrence, au niveau du diagnostic automobile s'est contracté avec des rachats successifs (TERADYNE par SPX) ou des disparitions de services (SIEMENS). La dernière opération a été réalisée par BOSCH qui vient de racheter SPX. De ce fait, on voit apparaître, dans la concurrence, des équipementiers automobiles, évolution qui pourrait modifier la sensibilité du marché, le Groupe ayant comme atout son indépendance.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les concurrents majeurs sont allemands et italiens avec l'arrivée récente d'un acteur asiatique. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale, tout en proposant une offre de services complémentaires.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

#### ▪ L'activité

L'année 2011 a été caractérisée par la contraction de la concurrence, plus particulièrement auprès des constructeurs automobiles. Elle s'est traduite par une accélération du nombre d'appels d'offres en début d'exercice. Le Groupe a ainsi enregistré de nombreux succès dont certains auprès de clients européens longtemps prospectés et a pu étendre son offre de service auprès d'un client pour l'équipement de son réseau avec notre solution XG à partir de 2012 après plusieurs mois de customisation, ainsi que dans le domaine des cartes de communication avec VOLKSWAGEN, nouveau client pour le Groupe.



Au niveau du groupe P.S.A., 2011 a vu le déploiement de la solution DIAGBOX : son lancement a été un succès important, avec plus de 20.000 garages concernés qui utilisent aujourd'hui cette solution. Une collaboration étroite permet au Groupe d'appréhender les évolutions de ce constructeur et de tout mettre en œuvre pour y répondre, concrétisant ainsi le partenariat stratégique que le Groupe entretient avec ce client.

Par ailleurs, le Groupe a renouvelé son contrat de prestations auprès d'un important constructeur européen, avec une extension vers un nouveau service de hotline, grâce à un centre d'appels géré par le Groupe. Le renouvellement de ce contrat a généré un chiffre d'affaires exceptionnel de 22,0 M€ lié à l'approvisionnement de fournitures pour le compte de ce client, sans impact sur ses résultats.

Concernant le diagnostic multimarques, les ventes de matériel ont enregistré un léger tassement en 2011, dans un contexte où les investissements n'ont pas repris chez les garagistes indépendants. On note toutefois une activité plus soutenue en fin d'exercice avec l'impact du salon biennal Equip'Auto, où nos équipements ont rencontré un franc succès. Le Groupe enregistre une nouvelle progression de son taux de réabonnement, avec des situations assez variables selon les pays. Sur un marché de niche moins actif, des ventes d'outils de diagnostic MULTI-DIAG® Trucks ont été réalisées, mais elles ne représentent que 9 % de l'activité des outils multimarques.

Quant au marché des équipements de garage, il reste impacté par la crise économique, les investissements reprenant de façon très limitée. Le marché export s'est également contracté au cours de l'exercice où le Groupe a cependant conservé des parts de marché identiques. Toutefois, la poursuite des investissements réalisés par le Groupe dans les équipements de garage mécatroniques a permis de lancer la commercialisation de ces produits au cours du dernier trimestre de l'année,



Bilanmatic



plus précisément lors du salon Equip'Auto 2011, où ils ont reçu un excellent accueil, qui a été couronné par un record de prises de commandes pour le Groupe (2,5 M€). Ainsi, complété par les performances enregistrées sur le marché du contrôle technique, le niveau d'activité, avec une croissance du chiffre d'affaires France de 27%, a permis à notre filiale ACTIA MULLER de retrouver la rentabilité en fin d'exercice.

Le renouvellement de la gamme de produits dans les principaux segments d'activité, comme le nouveau Bilanmatic XG pour le contrôle technique et le contrôleur de géométrie 3D en cours de finalisation,... combiné aux performances de l'activité « Services », doit permettre de trouver les relais de croissance nécessaires à la confirmation du redressement dans l'aftermarket.

Enfin, notre savoir-faire dans le domaine du diagnostic nous a permis de nous étendre sur des solutions de contrôle de batterie pour le compte de VARTA.

### 6.3.1.2 Systèmes Embarqués

#### ▪ Les produits

Historiquement leader en solutions de multiplexage pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, de haute performance technologique, pour tout véhicule produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, engins de chantier, véhicules agricoles, trains, bateaux et avions.

Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Des organes électriques et électroniques (systèmes multiplexés) ;
- Des modules « instrumentation » et des postes de conduite ;
- Des équipements électroniques embarqués variés : Audio & Vidéo (Infotainment : il s'agit d'offrir aux passagers des outils permettant à la fois la diffusion de l'information et la mise à disposition de moyens de distraction tels que musique, film, radio, internet, ...), tableau de bord, convertisseurs, chronotachygraphe, télématique, ....



Ces produits sont destinés à la sécurité, au contrôle du véhicule et de son conducteur, à l'environnement ou au confort des passagers.

Pour optimiser la gestion de tous ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système MULTIBUS qui offre une gamme de modules électroniques s'adaptant à toutes les architectures de

bus et cars et aux différents sous-ensembles d'instrumentation (gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération...). L'architecture multiplexée permet de répondre aux différents besoins des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la réglementation.

Au début des années 2000, le Groupe a développé une brique technologique majeure à travers le chronotachygraphe digital crypté (SMARTACH) qui répondait à l'évolution de la réglementation de la Communauté Européenne, concernant le contrôle du temps de travail des chauffeurs de poids lourds ou de véhicules transportant plus de 8 passagers. Pour répondre à des marchés plus étendus, le Groupe a développé une version simplifiée, mieux adaptée à la demande mondiale (FLEXTACH), dont le développement s'opère déjà sur les marchés d'Amérique du Sud.

En matière de réglementation, le Groupe produit le chronotachygraphe, spécifiquement imposé par la Communauté depuis mai 2006 sur tout poids lourds ou véhicule de plus de 3,5 tonnes ou tout. ACTIA AUTOMOTIVE S.A. fût la première des quatre sociétés ayant reçu l'homologation à ce jour, sur ce produit d'une très grande technicité. Cet outil et son capteur permettent de s'assurer du respect des lois sociales en Europe et d'améliorer la sécurité routière et la loyauté de la concurrence.

Fort de cette brique technologique, le Groupe a développé des plateformes télématiques qui complètent le chronotachygraphe digital : elles comportent un dispositif de géo localisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,...). Par ailleurs, un calculateur et des mémoires sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule et permettent donc différentes fonctions de gestion de flotte, adaptables aux besoins du client final. Dans ce domaine, le Groupe a obtenu l'homologation de la fonction de « remote unloading » par le réseau GSM, pour les données sociales : cette solution exclusive de téléchargement à distance dont ACTIA équipe ses tachygraphes allège le processus de récupération de données et réduit donc les temps et coûts de gestion pour le client final.

En outre, le Groupe dispose d'une large gamme de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord PODIUM® et clusters ;
- Convertisseurs de puissance ;
- Flashers pour clignotants ;
- Switch pack ;
- Boîtier de puissance ;
- Équipements Audio & Vidéo (Infotainment).



Driver AID

Le Groupe a développé au cours des dernières années des innovations majeures dans ce domaine :

- ✓ par une approche modulaire permettant de réduire les coûts de développement et de production,
- ✓ par l'utilisation d'une nouvelle génération de composants électroniques à bas coûts et à haute performance,
- ✓ par la signature d'un accord de partenariat avec un fondeur de silicium leader du marché,
- ✓ par la conception d'une nouvelle gamme de produits pour les bus et les cars d'une part et pour la télématique d'autre part.

#### ■ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement de haut de gamme.

Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité, de respect de l'environnement et de confort, de contrôle et d'optimisation des coûts, les axes de croissance se

situent principalement dans les pays développés Europe, États-Unis et Asie. Cependant, des solutions plus adaptées aux besoins des pays émergents sont en cours de développement.



Produits Audio & Vidéo

Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien et pour lequel le poids du tourisme impacte significativement les économies locales.

La branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe réussit à se positionner par une offre de plus en plus globale.

#### ▪ Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux et industriels en moyennes et petites séries (de 100 à 100.000 pièces / an) :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, trains et tramways ;
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.

#### ▪ Les concurrents

Excepté les cas particuliers comme CONTINENTAL et STONERIDGE dans le domaine des bus et des camions et de BLAUPUNKT (Europe) et REY (Amérique du Sud) pour l'Audio & Vidéo, ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas sa présence internationale qui représente aujourd'hui un atout majeur.

#### ▪ L'activité

Contrairement à 2010 où ce secteur avait bénéficié du soutien de l'activité aux USA, 2011 a vu la fin des contrats militaires exceptionnels liés au plan de relance ; de ce fait, notre filiale a retrouvé un niveau d'activité dans la norme, mais sa rentabilité n'en a pas été affectée.

Dans le même temps, le marché espagnol a été particulièrement marqué par les conséquences de la crise locale, avec un arrêt brutal des investissements notamment dans le domaine des bus et cars. Cependant, les actions menées sur le marché de l'Infotainment, à l'international, par notre filiale, au niveau du secteur ferroviaire ont permis à cette dernière de rester structurellement rentable, malgré le tassement marqué de l'activité (-32 %).



Malgré ces éléments ciblés pénalisants, le Groupe a enregistré une croissance de 22 % au cours de l'exercice 2011, sous la double action de :

- La reconstitution du volume des commandes sur nos marchés traditionnels, où nos clients habituels ont retrouvé des niveaux d'activité similaires à ceux enregistrés avant la crise ;
- La montée en puissance des produits développés depuis 2008, mis en production à partir de l'été 2010, et ce sur plusieurs secteurs, dont, la télématique et les cartes unités centrales pour l'électronique destinée aux engins agricoles.

Conformément aux attentes, l'année 2011 s'est aussi caractérisée par la mise en production de la chaîne de traction dédiée au véhicule électrique. Les premières pièces ont été livrées en septembre 2011, avec une augmentation progressive mais forte des cadences.

Enfin, en 2011, le savoir-faire du Groupe dans le domaine du portail télématique a été reconnu au travers du succès sur trois appels d'offres pour lesquels le Groupe se voit confier le développement de solutions spécifiques ce qui devrait générer une mise en production des produits associés d'ici fin 2013 / début 2014.

### **6.3.1.3      Systèmes et Services aux Flottes**

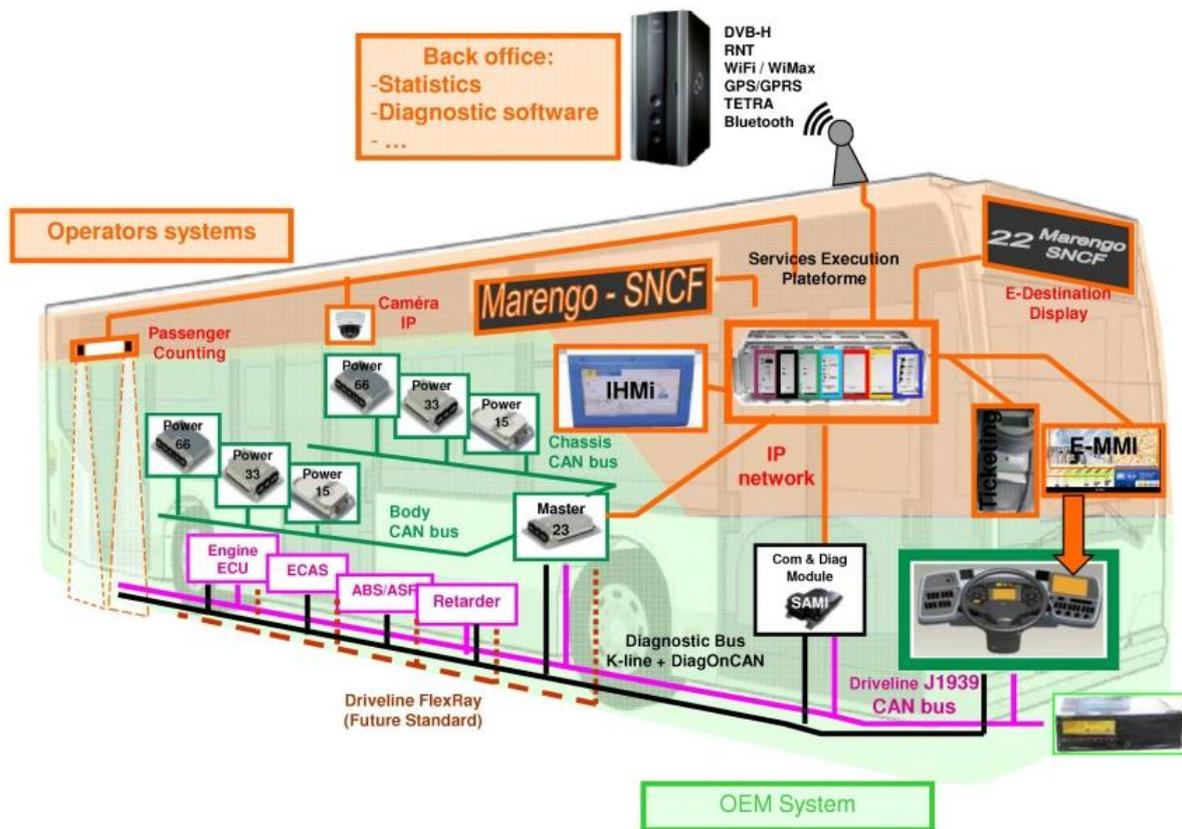
#### ▪ Les produits

Créé en novembre 2010 à partir du Business Group Systèmes Embarqués, ce nouveau département a pour objectif de :

- Développer une stratégie de produits et services pour les flottes, intégrant en priorité les différents produits et services développés par le Groupe et en les complétant par des solutions en provenance de partenaires ;
- Développer une stratégie marketing et commerciale sur les principaux segments de marché : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux... ;
- Construire une offre Systèmes et Services innovante dans les domaines technologiques :
  - ✓ des calculateurs embarqués pour véhicules industriels et commerciaux, et en particulier des systèmes de localisation et de communication embarqués de la gamme TGU,
  - ✓ des systèmes et services de diagnostic à distance de véhicules,
  - ✓ de l'intégration et du déploiement de systèmes et de services au plan industriel.

Initié depuis quelques années, avec en particulier le projet AMIC-TCP, le Groupe a déjà développé :

- Un nouveau système de multiplexage pour les bus et cars, avec des écrans et des instruments de nouvelle génération comme le boîtier de télématique embarqué TGU2 ;
- Des PC embarqués (PES) et des écrans intelligents (IHMI) ;
- Des produits de télécommunication embarqués/débarqués véhicules.



Le nouveau Business Group a la mission de commercialiser les Systèmes et Services issus du programme AMIC-TCP, tout en y intégrant une offre complémentaire « Systèmes et Services » dédiée aux exploitants de véhicules.

#### ▪ Le marché

Poussés par les politiques publiques en matière de réduction des émissions et de désengorgement des villes, les transports publics de personnes prennent un essor considérable. De grands opérateurs existent et renforcent leur positions tant en France qu'à l'international. Par ailleurs, les attentes des citoyens en matière de transport sont de plus en plus fortes et individualisées. L'enjeu est donc de répondre à la demande par une offre diversifiée afin que le voyageur ait toutes les clés en main pour organiser au mieux son trajet.

Il convient également de mettre en service des moyens de transport toujours plus respectueux de l'environnement, moins bruyants, moins polluants. Les besoins en solutions pour développer l'intermodalité se multiplient avec des centrales de mobilité, l'information aux voyageurs en temps réel, la carte unique de transport, la billetterie par internet ou téléphone mobile, l'optimisation des correspondances nécessitant des solutions de plus en plus complexes.

Quant au transport de marchandises, il devient de plus en plus exigeant, tant sur les critères de sécurité que le respect des règlements en matière de temps de conduite ou le respect des délais. Par ailleurs, des projets visant à réduire les émissions de CO<sup>2</sup> apparaissent. La compétition est forte dans tous les secteurs : international, messagerie, distribution... Les coûts d'exploitation concernent les coûts salariaux, le carburant, le véhicule et son entretien et la productivité est recherchée à tous les niveaux : les systèmes électroniques apportent des solutions en ce sens.

#### ▪ Les clients

Les exploitants de flotte de véhicules, notamment de bus et de cars, ont besoin d'équipements et de fonctions toujours plus sophistiqués, leur permettant d'exploiter d'une façon optimale les véhicules dans les villes ou entre les villes, tout en apportant aux voyageurs les services adéquats

d'information, d'horaires, de confort... Les exploitants de flotte, appelés opérateurs, imposent de plus en plus ces équipements complémentaires d'exploitation aux fabricants de véhicules.

Dans le Groupe ACTIA, un certain nombre de filiales proposent déjà des offres aux flottes :

- Au Mexique, la relation avec les grands opérateurs d'autocars est fondamentale dans la commercialisation et les services des produits audio & vidéo. Le projet SIGMA a été le premier dans le Groupe visant une offre pour l'exploitation des autocars ;
- En Chine, le succès d'ACTIA auprès des constructeurs est venu du contact étroit avec les opérateurs locaux servis par ACTIA ;
- En Angleterre, la fourniture d'équipements de vidéo surveillance à la ville de Nottingham par ACTIA a noué une relation sur le long terme.

Dans le domaine du transport de marchandises, concentré sur la première monte depuis 10 ans, le Groupe a développé une solution d'Informatique Embarquée autour des services au chronotachygraphe « EasyTach », qui a permis d'ouvrir le marché des gestionnaires de flotte de transports de marchandises.

#### ▪ Les concurrents

La concurrence est installée depuis des années et la notion d'héritage est un paramètre important : c'est le poids que représente pour un client le changement de fournisseur et qui est très important.

Les concurrents installés sont donc difficilement délogeables, sauf en cas de remise en cause profonde d'un système ou d'un sous-système pour lequel le Groupe ACTIA sait parfaitement se positionner. On recense entre autres CONTINENTAL, TRANSICS, ELOCOM, OLEANE-MARTEC ou FAIVELEY.

#### ▪ L'activité

Créée fin 2010, le Business Group Systèmes et Services aux flottes s'appuie sur un savoir-faire et une longue expérience de certaines filiales du Groupe. En effet, les produits développés par Business Group Systèmes Embarqués, s'adressant essentiellement aux constructeurs de véhicules 1<sup>ère</sup> monte, avaient trouvé - et trouvent toujours - de forts débouchés dans le domaine de l'Infotainment, tout d'abord au Mexique, mais plus largement en Amérique du Sud. Ce territoire a vu se développer de très importantes flottes de bus et de cars pour répondre à des problématiques de transports là où l'aérien ou le ferroviaire ne pouvaient être mis en place. Avec une démarche commerciale spécifique et adaptée au marché de la 2<sup>ème</sup> monte, le Groupe a progressivement développé des produits répondant aux besoins de ce segment de clientèle (gestion des programmes, ticketing...). La multiplicité et la complexité croissante des besoins ont conduit le Groupe à mener une approche spécifique à ce segment de marché pour être force de proposition à partir des briques technologiques développées par ACTIA.

En 2011, le Business Group a donc choisi de mener une action forte en direction des transports publics de personnes qui continuent leur progression, poussés par les politiques publiques en matière de réduction des émissions de gaz et de désengorgement des villes.

Aussi, des solutions communicantes (GSM/GPS/WIFI) ont été développées dans ce cadre par le Business Group.



TV en direct : 1<sup>er</sup> test en France

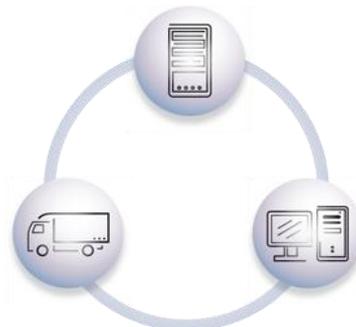
Les premiers succès sont enregistrés dans les transports en commun, avec par exemple les villes de Strasbourg (CTS) et de Toulouse (TISSÉO), pour lesquelles des systèmes de conduite économique ACTIA sont en cours de déploiement.

D'autres succès ont été rencontrés avec des partenaires, tels que Metz pour son Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) qui utilise le système SAMI, développé dans le cadre du projet AMIC-TCP & EBSF (European Bus Systems of the Future), et qui apporte des solutions de diagnostic embarqué et de conduite économique.

Pour le transport de marchandises, le Groupe ACTIA continue de livrer le Groupe Norbert DENTRESSANGLE avec le système de déchargement des données chronotachygraphe EasyTach, système monté sur près de 1.500 véhicules à fin 2011.

D'autres groupes de transport en France, mais aussi en Italie, utiliseront le même système à partir de 2012, grâce au succès des essais effectués en 2011. Par exemple, LOXAM utilisera EasyTach sur ses 350 camions.

Le Groupe a développé et proposera à la commercialisation à partir de 2012, le système EasyTach qui intègre la fonction d'écoconduite : le portail télématique d'ACTIA « ACTIserveur », développé en synergie entre les structures françaises et italiennes du Groupe, augmente ainsi ses fonctionnalités en cette fin 2011, et permet de proposer aux clients un modèle économique bâti sur un revenu récurrent.



Enfin, en synergie avec notre filiale ATON SYSTÈMES, spécialisée dans les PC embarqués durcis, le Groupe a remporté plusieurs affaires, dont l'équipement de la flotte camions pour la distribution de gaz, d'ANTARGAZ, en 2011. Ces synergies tant techniques que commerciales, se poursuivent avec plusieurs autres négociations en cours.

Ainsi, sur la base des différents produits développés par le Groupe ACTIA sur le marché de la télématique (gestion de flotte, diagnostic embarqué, téléchargement à distance, accessoires tachygraphes, etc....), le Business Group a montré une croissance en 2011 de 30% par rapport à 2010, pour atteindre un niveau de 2,6 M€, sur le seul marché français.

#### 6.3.1.4 Services

##### ▪ Les produits

Le Groupe s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine automobile (production en grandes et moyennes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique et ferroviaire (production en petites séries complexes à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production du Groupe répond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes ;
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive ;
- Réaliser les évolutions nécessaires ;
- Exécuter les validations fonctionnelles ;
- Gérer la documentation afférente.

Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années, au redesign de sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses,

en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence des composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.



Usine de Tunis

Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer en 2008 la première certification NADCAP (National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program en Europe) pour les procédés spéciaux d'assemblage de cartes électroniques, certification renouvelée depuis. Concernant les autres certifications, elles sont détaillées au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2011 ».

#### ▪ Le marché

ACTIA GROUP est particulièrement sollicité dans le domaine de la production électronique en petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité étant de plus en plus rares et convoités.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique ou ferroviaire afin de répondre à leurs exigences tant en termes de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (MCO), notamment dans les domaines du nucléaire, de l'aéronautique.

#### ▪ Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont pour le site de Colomiers (France) AIRBUS et ALSTOM, et CONTINENTAL, SOMFY et AEG POWER SOLUTIONS (anciennement HARMER & SIMMONS) pour le site de Tunis (Tunisie).

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles fournisseurs de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

#### ▪ Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe.

#### ▪ L'activité

Comme indiqué dans le § 6.2.3 « Progrès réalisés et difficultés rencontrées », le Groupe a dû faire face aux événements tunisiens, avec la fermeture pendant plusieurs jours, puis la réorganisation de notre site de production en fonction des nouvelles attentes portées par la révolution.

Grâce à un suivi rigoureux et à une anticipation des solutions nécessaires à la résolution des problèmes locaux, le Groupe a pu faire face à la forte demande tant interne qu'externe pour résorber, au cours de l'exercice, un retard important de production.



Usine de Colomiers

La baisse de la qualité brutalement enregistrée également au moment de la révolution a pu progressivement être enrayerée pour un retour aux meilleurs standards dès 2012.

Les deux sites de production ont dû fonctionner en 2x8, voire en 3x8, week-end compris, pour faire face à la poussée de l'activité et au rattrapage du regard enregistré.

### 6.3.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

Suite à la réorganisation lancée en 2010, axée sur une approche métier et un raccourcissement de la chaîne décisionnelle, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS se positionne sur quatre marchés :

- Satcom ;
- Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) ;
- Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) ;
- Infrastructure – Réseau – Télécom (IRT).

La contribution de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS en k€	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	<b>36.026</b>	33.220	35.072
Résultat opérationnel courant	<b>1.755</b>	<2.928>	<2.070>
Résultat opérationnel	<b>1.527</b>	<5.613>	<2.685>
Résultat (A)	<b>985</b>	<6.479>	<3.331>
✓ attribuable au Groupe	<b>984</b>	<6.481>	<3.331>
✓ intérêts minoritaires	<b>1</b>	1	0
Charge d'impôt (B)	<b>190</b>	564	79
Intérêts et charges financières (C)	<b>338</b>	383	527
Dotations nettes aux amortissements (D)	<b>1.719</b>	1.857	1.881
<b>EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>3.232</b>	<3.675>	<844>

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § 8.1.7.17 « Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les quatre activités :

Secteur d'activité en k€	2011	2010	2009
Satcom	18.909	18.087	20.762
EAD (Énergie / Aéronautique – Défense)	6.800	7.025	6.860
BFT (Broadcast / Ferroviaire – Transport)	5.432	4.434	4.453
IRT (Infrastructure Réseau Télécom)	4.885	3.674	2.998
<b>TOTAL</b>	<b>36.026</b>	<b>33.220</b>	<b>35.072</b>

Après un recul de 5,3 % par rapport à 2009 dont le chiffre d'affaires atteignait 35,1 M€, l'activité de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS enregistre une progression de 8,4 % par rapport à 2010. Le résultat net 2011 ressort à 985 k€.

### 6.3.2.1 Satcom

#### ▪ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS s'est imposée dans les stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des terrains extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, comme les amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systémiers sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.



Station terrienne

#### ▪ Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français, avec la signature en 2005 d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations tactiques HD (Haut Débit), faisant suite à un premier contrat signé en 2001 avec une solution tribande. Ces contrats intègrent le maintien en condition opérationnelle (MCO) des stations plus de dix ans après leur livraison.

Répondant aux mêmes besoins de Télécommunications, le Groupe développe aussi des relations au niveau européen et a remporté en 2008 un contrat avec l'OTAN dont de nouveaux avenants ont été signés depuis.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systémiers de premier rang.

#### ▪ Les clients



Station terrienne

Les forces armées sont les principaux clients de ce segment, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement, au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systémiers de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

#### ▪ Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui peut leur être particulièrement favorable.

Le Groupe se trouve face à des entreprises telles que METRACOM en France, NDSATCOM – filiale d'ASTRIUM – en Allemagne, PALS en Turquie ou CPI aux USA dans le domaine des amplificateurs.

#### ▪ L'activité

L'année 2011 a vu la production des dernières stations du programme Syracuse, stations DHD 240, la station (HTE) et la fourniture de plusieurs stations civiles, avec notamment 4 stations balise pour le satellite KaSat (EUTELSAT). Ces premières stations du type « Pose & Transmit » marquent le lancement d'une offre de station-produit, apte à répondre à un besoin de solutions clefs en main. Une station sur remorque légère a également été développée et vendue en 2011, offrant une solution clef en main transportable.

Afin de mieux répondre à l'attente de nos clients, l'équipe Soutien Logistique Intégré (SLI) / Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) a été renforcée, nouvelle organisation qui a déjà fait ses preuves avec des retours clients positifs.

Cependant, le programme ASNMC a été retardé du fait d'une validation et d'une qualification poussée qui ont mis en évidence la nécessité de corriger et de modifier, en usine, les logiciels. Cette étape a été mise à profit pour assurer la formation et l'appropriation par les services de l'OTAN du système complet.

Des améliorations ont été apportées au niveau du process industriel mais l'effort est à poursuivre pour accroître la productivité et faciliter le management de grands programmes industriels.

Le carnet de commandes est en baisse par rapport aux fins d'années précédentes et le projet TBRMD mis au budget 2012 est le dernier programme au profit des forces armées françaises dans le cycle Syracuse III. Cependant, se met en place maintenant et pour plusieurs années la phase des prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO).

Un important effort commercial vers nos clients est donc prioritaire dès début 2012, dans le double objectif de valoriser nos produits et savoir-faire auprès de nouveaux clients et de reprendre des positions significatives auprès de quelques clients historiques.

### 6.3.2.2 Énergie / Aéronautique – Défense (EAD)

#### ▪ Les produits

Énergie : avec une expérience de plus de 30 ans de coopérations réussies avec des acteurs majeurs du transport et de la distribution de l'Énergie, le Groupe a développé des offres compétitives et performantes adaptées aux besoins actuels et futurs de ses clients.

Le Groupe propose ainsi une gamme complète de produits et systèmes à l'usage des professionnels du transport et de la distribution d'énergie électrique, adaptée aux normes françaises et internationales, comprenant des :

- ✓ Systèmes de téléconduite,
- ✓ Postes Asservis (RTU) grande capacité,
- ✓ Consignateurs d'états,
- ✓ Supervision locale et automatisation des postes numériques,
- ✓ Frontaux de communication,
- ✓ Solutions clefs en mains : salles de contrôle, réseaux de communication, téléprotection des sites de production éoliens et photovoltaïques,...



Aéronautique – Défense : le Groupe assure la conception et la pérennisation de systèmes et propose une gamme de services et de produits & systèmes embarqués à l'usage des applications :

- ✓ aéronautique : téléphonie passager, solutions sans fil, calculateurs embarqués,
- ✓ défense : design et pérennisation de produits de transmission, phonie, data, image vidéo, équipements de radionavigation, calculateurs, optronique.

▪ Le marché

Énergie : la maîtrise de la technologie numérique conduit à un important marché de renouvellement notamment destiné aux réseaux de transport et distribution de l'électricité.

Aéronautique – Défense : le marché de la défense est principalement basé sur le Maintien en Condition Opérationnelle et dans la fourniture de systèmes de transmission spécifiques.

Implantée dans l'hexagone, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a entrepris un effort de déploiement sur l'Europe.

▪ Les clients

Aujourd'hui essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont pour :

- L'énergie : EDF, RTE, Régies privées, SNCF, ... ;
- L'aéronautique : intégrateurs de premier rang de compagnies aériennes.

▪ Les concurrents

Dans le domaine de l'énergie, elle est présente au travers de sociétés françaises de notre taille, comme ICE, qui est également partenaire sur certains appels d'offres, ou significativement plus importantes mais présentes sur nos marchés à la marge de leur activité, comme ALSTOM ou SCHNEIDER. Les alliances stratégiques que le Groupe peut nouer avec ces partenaires est de nature à valoriser nos savoir-faire spécifiques.

Dans nos activités Aéronautique – Défense, la compétition est plus disséminée, s'agissant de projets spécifiques en lien étroit avec nos clients.

▪ L'activité

Énergie : dans une phase de maintien des investissements de nos clients et de rééquilibrage entre les fournisseurs, nos ventes auprès de nos partenaires intégrateurs des produits de contrôle / commande énergie (PCCN) ont dépassé les objectifs fixés, avec le gain de marchés importants qui se poursuivront sur 2012 et 2013 :

- ✓ fourniture pour RTE du lot supervision, pour le projet Electre« d », dans le cadre d'un groupement,
- ✓ fournisseur unique sur le lot supervision sur le marché 2012-2015 (plus de 100 lots déjà programmés sur 4 ans), pour les PCCN,
- ✓ fourniture de modems pour la SNCF, dans le cadre d'un marché sur 5 ans,
- ✓ à l'export, le Groupe, en partenariat avec INEO ÉNERGIE EXPORT, a participé au projet de téléconduite et de réhabilitation de 22 postes haute tension au Burundi, pour un montant global de 12,6 M€.



Aéronautique – Défense : dans la continuité des orientations prises, le désengagement de nos activités « téléphonie cabine » (produit aéronautique eCTU) a généré plusieurs commandes d'équipements à livrer sur 2012 et 2013.

Par ailleurs, le niveau de prise de commande au titre du maintien en condition opérationnelle (MCO) défense est stable. Il conviendra également d'être vigilant sur l'évolution des exigences de mise au standards CEI attendus par les deux opérateurs ERDF et RTE dans les années à venir.

### 6.3.2.3 Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT)

#### ▪ Les produits

Broadcast : Le Groupe conçoit des équipements innovants dans deux domaines stratégiques le transport et diffusion TV et le monitoring radio & TV et offre une gamme complète de produits à l'usage des professionnels du transport et de la diffusion de la radio et de la télévision :

- ✓ émetteurs et réémetteurs TV DVB-T2,
- ✓ transport : codeurs et décodeurs, faisceaux hertziens IP,
- ✓ accessoires : références temps / fréquence, ligne à retard ASI, matrice de distribution ASI,

Ainsi qu'une gamme complète pour le monitoring de la chaîne de transport et de diffusion de la radio et de la TV :

- ✓ sonde de monitoring pour la télévision numérique terrestre,
- ✓ sonde de monitoring pour la radio numérique terrestre

Le Groupe fournit ces équipements au travers de gammes de solutions sur le segment de marché des émetteurs de faible puissance. Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la télévision numérique terrestre (standard DVB).

Ferroviaire – Transport : le Groupe conçoit et fournit une large gamme de produits de communication bord/sol sans fil innovants et performants pour véhicules légers, tramways, métros, trains régionaux, trains grande vitesse, ainsi que des systèmes d'annonces collectifs ou individuels sans fil, simples d'utilisation et rapides à mettre en œuvre, basés sur les nouvelles technologies du ferroviaire et dédiés à la sécurité du personnel travaillant sur l'entretien des voies ferrées. Par ailleurs, la Branche Télécommunications propose une solution novatrice pour la diffusion de l'information à destination des voyageurs, basée sur les dernières technologies de communication au travers de solutions d'internet à bord, d'informations voyageurs à visées commerciales, touristiques ou publicitaires et de réception TV en continue.

#### ▪ Le marché

Broadcast : la demande croissante de multimédia et de débit amène le marché du Broadcast à migrer vers de nouveaux standards TV et radio.

Le passage au numérique des émissions radio et TV a ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a remporté des succès certains, particulièrement en France. Une fois que le réseau sera totalement déployé, se mettra en place le marché de l'entretien, comme pour l'analogique. Aujourd'hui, ACTIA SODIELEC reste un fournisseur important des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT, en France, malgré une forte concurrence étrangère.

Par contre, l'émission analogique qui a duré jusqu'à fin 2011 a permis de bénéficier encore du marché de maintien en condition des anciens réseaux.

Les perspectives à moyen terme correspondent aux investissements des opérateurs de mux (chaînes de télévision) pour offrir de nouveaux services : TV portable ou TV sur mobile (DVB-H). Le marché s'ouvre à l'export, avec la normalisation européenne attendue des standards de TV numérique DVB.

Dans le domaine de la radio numérique, le marché européen reste à ses balbutiements, mais ce segment, qui est pourtant l'avenir de la radio avec l'amélioration de la réception, la multiplication des fréquences, ..., ne démarre pas, avec une problématique majeure liée au financement.



Antenne

Ferroviaire – Transport : l'amélioration croissante du marché du transport ferroviaire au travers des problématiques de mobilité, sécurité et connectivité, est le nouvel enjeu des transports en commun des années à venir, avec de nouvelles exigences des opérateurs d'infrastructures avec l'optimisation des temps de maintenance dans le respect des contraintes sécuritaires.

▪ Les clients

Le marché français est partagé en deux catégories de clients :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF, TOWERCAST, ITAS TIM ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de télévision comme CANAL+ ou de radio comme le groupe EUROPE.

A l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion, le Groupe centrant son action commerciale sur l'Europe et l'Afrique du Nord.

▪ Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, notre filiale ACTIA SODIELEC a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme RHODE & SCHWARZ peuvent devenir des concurrents sur des appels d'offres au niveau système.

▪ L'activité



Antenne

Broadcast : ACTIA SODIELEC a participé au déploiement d'émetteurs TNT pour la couverture des zones blanches en France. Ce marché a permis une baisse significative des stocks issus des années antérieures. La branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a également conforté sa position de systémier au Maghreb en remportant et livrant, en 2011, les équipements de réception satellite pour le déploiement de la TNT au Maroc.

Le développement d'un modulateur DVB-T2, norme de TNT en déploiement dans les pays abordant la numérisation de la télévision, a été engagé dans le cadre d'un partenariat technique, industriel et commercial avec une société française du domaine. Cela doit permettre au Groupe d'aborder les futurs marchés en minimisant les risques et les coûts de R&D.

Cependant, il convient de noter la non-concrétisation du marché pour le déploiement de la TNT en Algérie pour lequel ACTIA SODIELEC avait reçu une notification provisoire et qui devait être finalisé en 2011. Cet appel d'offres pourrait être relancé en 2012, mais très certainement avec un cahier des charges révisé.

Parallèlement, le marché Broadcast à l'export n'a pas atteint l'objectif escompté : des démarches commerciales sont en cours, mais du retard est pris dans le déploiement sur certains pays (définition du cadre législatif, planification, ...).

Ferroviaire – Transport : dans le ferroviaire, plusieurs audits clients ont été passés avec succès, ce qui permettra à cette branche d'accéder à des consultations plus élargies. En 2012, une certification IRIS est engagée pour conforter nos clients de ce domaine, affichant ainsi une volonté d'engagement long terme.

En termes d'activité, l'année 2011 a été marquée par :

- ✓ la vente de produits de transmission sans fil Wifi, Bord/Sol destinés aux applications ferroviaires,
- ✓ le retrofit d'émetteurs de consignes pour ALSTOM,

- ✓ et la fourniture d'équipements VACMA (fonction de surveillance de la vigilance du conducteur) pour le projet de rénovation de locomotives BOMBARDIER au bénéfice de l'Office National des Chemins de Fer du Maroc.

Dans le cadre du projet AMIC-TCP, en partenariat avec ACTIA AUTOMOTIVE, un équipement de réception TNT en mobilité a été mis au point : les premiers essais sont concluants ; ils sont actuellement expérimentés sur Toulouse et le seront à Aix-Les-Bains prochainement.

Par ailleurs, fin 2011, ACTIA SODIELEC a reçu la commande pour la fourniture d'un prototype de système d'annonces ferroviaire mobile de la part d'INFRABEL, opérateur ferroviaire belge, ce qui devrait permettre au Groupe de se positionner sur d'autres marchés européens, dont la France. La livraison des prototypes est prévue en début d'année 2012.

#### 6.3.2.4 Infrastructures – Réseaux – Télécommunications (IRT)

##### ▪ Les produits

ACTIA SODIELEC développe depuis plus de 10 ans toute une gamme de solutions pour les infrastructures des réseaux de télécommunications, dans les domaines de la téléphonie mobile mais aussi du Broadcast et du ferroviaire.

Cette offre est développée, qualifiée et fabriquée sur notre site industriel de Manosque, dans le Sud-est de la France.

L'objectif premier est de proposer la solution la plus adaptée en termes d'exigences fonctionnelles mais également d'y associer tout un process de production et de logistique adaptée aux contraintes de déploiement réactifs et saisonniers.

Cette gamme s'étend aujourd'hui des simples produits d'alimentations électriques à des systèmes complexes et complets permettant la réalisation d'un site global de diffusion avec des innovations fortes et dans un esprit de site écologique et intégré, comprenant notamment :

- ✓ des baies outdoor,
- ✓ des systèmes d'alimentation électrique Basse Tension,
- ✓ des systèmes d'alimentation continue,
- ✓ des sites de télécommunication à déploiement rapide,
- ✓ des solutions complémentaires telles que : shelter en version fixe ou mobile, système de protection contre la foudre, d'isolation galvanique, ...



Baie outdoor

##### ▪ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance grâce à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

##### ▪ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont pour l'intégration : SFR, BOUYGUES, BENNING, ... Cependant, de nombreuses possibilités sont ouvertes à l'export.

##### ▪ Les concurrents

Sur le marché des aménageurs et opérateurs français de téléphonie mobile et fixe, nos principaux concurrents sont des sociétés de taille intermédiaire (ETI), implantées en France, souvent dans une logique d'intégration verticale.

- L'activité

Avec un projet entièrement innovant, un nouveau contrat de fourniture a été signé avec FRANCE TÉLÉCOM / ORANGE pour des baies outdoors destinées au raccordement ADSL haut débit, sur une durée de 3 ans. A l'heure actuelle, trois fournisseurs se partagent ce marché.

En 2011, l'introduction d'une solution clef en main pour créer un site à déploiement rapide (FATS) a été couronnée de succès : cette offre a séduit des premiers clients tels que VODAFONE et BOUYGUES TÉLÉCOM.

### **6.3.3 Position concurrentielle**

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la branche d'activité, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par ACTIA GROUP ne permet pas de présenter une position concurrentielle claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

Cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par le Groupe et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité des Systèmes Embarqués, le Groupe présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde pourrait être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à peine à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui (ou demain) n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

### 6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

	2011			2010			2009
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	
<b>Chiffre d'affaires</b> (hors groupe)	<b>143.443</b>	<b>156.952</b>	<b>300.395</b>	<b>117.968</b>	<b>128.844</b>	<b>246.812</b>	<b>223.717</b>
<i>dont Automotive</i>	127.576	136.722	264.298	103.421	110.109	213.530	188.596
<i>dont Télécommunications</i>	15.842	20.184	36.026	14.524	18.697	33.220	35.072
<b>Résultat Opérationnel</b>							
<b>Courant</b>	<b>7.087</b>	<b>11.387</b>	<b>18.474</b>	<b>&lt;947&gt;</b>	<b>7.156</b>	<b>6.209</b>	<b>1.089</b>
<i>dont Automotive</i>	7.489	9.708	17.197	3.220	6.222	9.442	4.068
<i>dont Télécommunications</i>	<61>	1.816	1.755	<3.808>	880	<2.928>	<2.070>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>7.216</b>	<b>10.605</b>	<b>17.821</b>	<b>&lt;973&gt;</b>	<b>4.552</b>	<b>3 579</b>	<b>403</b>
<i>dont Automotive</i>	7.625	9.014	16.639	3.142	6.359	9.501	3.943
<i>dont Télécommunications</i>	<73>	1.600	1.527	<3.788>	<1.825>	<5.612>	<2.685>
<b>Résultat Net</b>	<b>3.622</b>	<b>4.512</b>	<b>8.134</b>	<b>&lt;4.294&gt;</b>	<b>772</b>	<b>&lt;3.522&gt;</b>	<b>&lt;2.922&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	4.235	3.329	7.564	<220>	3.557	3 337	785
<i>dont Télécommunications</i>	<250>	1.235	985	<3.714>	<2.765>	<6.479>	<3.331>
<b>% ROC / CA</b>	<b>4,9%</b>	<b>7,3%</b>	<b>6,2%</b>	<b>&lt;0,8%&gt;</b>	<b>5,6%</b>	<b>2,5%</b>	<b>0,5%</b>
<i>dont Automotive</i>	5,9%	7,1%	6,5%	3,1%	5,7%	4,4%	2,2%
<i>dont Télécommunications</i>	<0,4%>	9,0%	4,9%	<26,2%>	4,7%	<8,8%>	<5,9%>
<b>% RO / CA</b>	<b>5,0%</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,9%</b>	<b>&lt;0,8%&gt;</b>	<b>3,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,2%</b>
<i>dont Automotive</i>	6,0%	6,6%	6,3%	3,0%	5,8%	4,4%	2,1%
<i>dont Télécommunications</i>	<0,5%>	7,9%	4,2%	<26,1%>	<9,8%>	<16,9%>	<7,7%>

L'année 2011 s'est caractérisée par une amélioration des résultats sur le 2<sup>ème</sup> semestre, sur les deux branches, permettant à ACTIA SODIELEC de retrouver sa rentabilité.

La Branche AUTOMOTIVE a continué à accroître ses ventes après l'amélioration notée dès le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, enregistrant une progression record de 23,8%, elle enregistre un record de son niveau d'activité, grâce à la mise en production de nouveaux produits conjuguée à la reprise de ses clients. Cette progression de l'activité conjuguée aux mesures d'amélioration des coûts a permis à la branche de conclure l'exercice avec un résultat opérationnel de 6,3 % contre 4,4 % en 2010, confirmant la tendance historique d'une marge plus importante sur le second semestre (6,6 %).

Concernant la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, la reprise d'activité sur l'ensemble de l'exercice, après deux années de baisse, a permis de renouer avec la rentabilité, affichant une marge de 4,2 % sur l'exercice, dont 7,9 % au 2<sup>ème</sup> semestre, conformément au cycle de ce secteur.

## **6.4 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES**

### **6.4.1 Évènements importants depuis la clôture**

Il n'y a pas d'événement significatif à signaler depuis la clôture de l'exercice 2011.

### **6.4.2 Objectifs - Évolutions et perspectives d'avenir**

#### **6.4.2.1 Évolution du chiffre d'affaires**

Très attentif au contexte économique mondial, et sans dégradation par rapport à l'environnement actuel, le Groupe se fixe un objectif de croissance compris entre + 5 % et + 8 % de ses ventes sur la base du chiffre d'affaires normalisé de 278,5 M€ de 2011.

#### **6.4.2.2 Perspectives d'avenir**

Les perspectives d'avenir restent difficiles à présenter à court terme, en raison du contexte général, qui peut impacter les volumes de ventes de nos propres clients. Cependant, les succès comme ceux enregistrés au cours des derniers mois devraient permettre d'assurer un niveau d'activité équivalent à celui de 2011.

#### ➤ AUTOMOTIVE

La stratégie du Groupe s'appuie sur les savoir-faire développés au cours des 25 ans d'existence de la Société avec une montée progressive dans la chaîne de valeur. Démarrant avec des produits spécifiques répondant à une problématique, l'offre a évolué avec une offre système permettant l'intégration optimale de plusieurs produits ou fonctions, vers maintenant une offre plus globale qui met le système au cœur d'un ensemble en vue d'une optimisation de l'ensemble formé.

#### ✓ Diagnostic :

Partant des différents équipements constituant l'atelier de réparation pour un véhicule, et s'appuyant sur une longue expérience reconnue avec l'outil de diagnostic, le Groupe a développé des outils communicants permettant d'optimiser en temps et en qualité du service rendu, les opérations de maintenance. 2012 va voir se compléter la gamme d'outils et la mise en place de plusieurs opérations de partenariat avec les constructeurs, les réseaux de réparation et de contrôle technique en vue de la mise en œuvre de la maintenance du futur. Cela ne se traduira pas immédiatement par une croissance de l'activité, mais cela sera déterminant pour la place à prendre dans le marché de demain.

#### ✓ Systèmes Embarqués :

Poursuivant la vente de l'ensemble de ses produits avec la possibilité de les adapter aux besoins spécifiques, le Groupe va surtout développer sa démarche commerciale autour des systèmes complets qui proposent une architecture ouverte et modulaire répondant au mieux à l'ensemble des contraintes des utilisateurs finaux. Plusieurs contrats sont en cours de développements avec

l'adaptation aux besoins spécifiques et qui, de ce fait, n'entreront en phase production qu'à partir des exercices 2013-2014. L'enjeu de 2012 sera de confirmer la bonne place du Groupe dans ce domaine et de remporter de nouveaux appels d'offres pour assurer la croissance d'activité au-delà de 2015.

✓ **Systèmes et Services aux Flottes**

2012 verra le développement de ce nouveau Business Group. De nombreux appels d'offres vont avoir lieu, pour lesquels notre nouvelle approche devrait permettre de répondre.

✓ **Services :**

Des investissements seront déployés en vue de faire croître la capacité de production de nos deux sites, avec notamment la mise en place d'une troisième ligne de CMS (composants montés en surface) en France, en vue d'en accroître l'activité.

➤ **TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Malgré la progression attendue de la Direction Opérationnelle Énergie / Aéronautique – Défense (EAD), la baisse du carnet de commandes de la Direction Opérationnelle Satcom dans le domaine défense, du fait de la fin des livraisons des stations et du passage en opérations de maintenance, ajoutée à la position fragile de la Division Opérationnelle Broadcast / Ferroviaire – Transport conduisent le Groupe à prévoir un budget à la baisse pour cette branche, sans mettre en péril sa rentabilité.

✓ **Satcom à Dinard (35) :**

La baisse du carnet des commandes par rapport aux fins d'années précédentes conduit à prévoir une activité en baisse de l'ordre de 8 % par rapport à 2011. Des appels d'offres importants sont toujours en cours, notamment en partenariat avec ASTRIUM.

✓ **Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) au Puy Ste Réparate (13) :**

La bonne tenue de cette Direction Opérationnelle est portée par le marché des PCCN et Electre « d » en partenariat avec ICE et FORCLUM pour la partie énergie et par le volume d'eCTU en commande en raison de l'annonce de leur fin de production pour l'activité aéronautique.

✓ **Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) à Millau (12) :**

Sur ce marché, le Groupe anticipe une forte baisse liée au Broadcast ; dans le secteur du ferroviaire, après les audits clients obtenus en 2011 et la certification IRIS initiée en 2012, le Groupe espère un développement à moyen terme.

✓ **Infrastructure – Réseaux – Télécom (IRT) à Manosque (04).**

Notre objectif principal est de maintenir nos parts importantes de marché avec quelques évolutions produits.

### **6.4.2.3 Priorités pour 2012**

En 2012, dans un contexte international toujours perturbé, le Groupe mettra tout en œuvre pour maintenir son niveau de rentabilité.

Pour les années à venir, le Groupe ambitionne de devenir une entreprise de très haute technologie, d'accroître sa capacité de production, d'améliorer sa qualité totale, de baisser son endettement et de poursuivre sa croissance.

## 6.5 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### 6.5.1 Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe

L'activité R&D est importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Elle est restée prioritaire dans un contexte de sélection très rigoureuse des investissements. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

En k€	2011
Coût total de la R&D	41.603
Coût de la R&D vendue	20.469
R&D immobilisée dans l'exercice	8.956
Charges de l'exercice <sup>(A)</sup>	12.178
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée <sup>(B)</sup>	4.326
Crédit Impôt Recherche en produit dans l'exercice et subventions <sup>(C)</sup>	2.392
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	14.112
Effectif	519

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Il est important de préciser que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. En 2011, les coûts liés à la R&D ont représenté 41,6 M€, soit 13,8 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie des développements (spécifiques) peut cependant être prise en charge par les clients et représente 49,2 % des dépenses engagées par le Groupe, en légère baisse par rapport à 2010 (50,0 %), du fait d'un programme spécifique entièrement financé par le client qui s'est achevé dans sa phase R&D mi-2011 et qui a donc impacté le pourcentage annuel.

De plus, une part de ses travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et/ou d'avances remboursables. Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 4,7 % du chiffre d'affaires en 2011, contre 5,5% l'exercice précédent. Ramené à un niveau d'activité de 278,5 M€ qui correspond au chiffre d'affaires réalisé par le Groupe retraité d'un achat / vente pour le compte d'un de nos clients, le poids de la R&D est de 5,1 % sur l'exercice 2011. Ce ratio est en constante amélioration.

Les principaux programmes R&D immobilisés touchent les Systèmes Embarqués avec notamment le programme AMIC-TCP, lancé en 2008 concernant l'architecture de multiplexage informatique et de communication pour le transport en commun de personnes. Ce projet bénéficie d'un financement OSEO-ISI sous forme de subvention et d'avance remboursable ; la dernière phase de développement doit être réalisée en 2012, avec la nouvelle solution télématique et la nouvelle génération de gauges, le diagnostic et les évolutions de la carte de communication. La branche TÉLÉCOMMUNICATIONS doit également développer un nouvel ampli de puissance pour la Direction Opérationnelle Satcom.

Au centre de la stratégie du Groupe, la R&D s'appuie sur plusieurs centres de compétence qui permettent de répondre aux demandes de nos clients et d'être force de propositions face aux évolutions technologiques.

L'effort de R&D réalisé en 2011 reste donc important avec :

- ✓ la poursuite du développement de la nouvelle génération de portail télématique et de nouveaux développements spécifiques clients,
- ✓ la poursuite du programme AMIC-TCP (Architecture de Multiplexage Informatique et de Communication pour le Transport en Commun des Personnes) en partenariat avec des laboratoires de recherche (LAAS et IRIT), des industriels (ASSCOT, CITILOG, TRIALOG, SPEC et M3Systems) ainsi que la régie des transports toulousains. Il s'agit de mettre au point la nouvelle architecture de référence, innovante et ouverte, en s'appuyant sur les travaux déjà développés par le Groupe en matière d'architecture (ACTIMUX),
- ✓ le développement de nouvelles briques technologiques dans le cadre du garage communiquant.

Ce point peut être complété de l'information traitée au § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés.

## 6.5.2 Coût des activités R&D du Groupe

### 6.5.2.1 Branche AUTOMOTIVE

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion. Le total des dépenses de la R&D en 2011 a été de 37,2 M€ contre 31,3 M€ en 2010, ventilé en :

En M€	2011
Coût de la R&D vendue	18,7
R&D immobilisée dans l'exercice	7,8
Charges de l'exercice	10,7
Effectif	482

La part du coût de la R&D vendue est en progression en 2011, malgré le contexte qui reste difficile, avec des investissements très strictement choisis par nos clients. Il convient de noter que les dépenses de R&D sont en baisse sur l'exercice par rapport à 2010, passant de 14,6 % à 14,1 % du chiffre d'affaires, sous la forte poussée de l'activité ; le poids de la R&D sur le compte de résultat reste stable dans le même temps de 4,3 % à 4,5 %.

### 6.5.2.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion. Le total des dépenses de la R&D en 2011 enregistre une baisse à 4,4 M€ contre 6,7 M€ en 2010, ventilé en :

En M€	2011
Coût de la R&D vendue	1,8
R&D immobilisée dans l'exercice	1,1
Charges de l'exercice	1,5
Effectif	37

Avec une part du coût de la R&D vendue en légère augmentation sur l'exercice, la branche TÉLÉCOMMUNICATIONS enregistre une nette baisse des dépenses de R&D par rapport à 2010, passant de 20,2 % à 12,1 % ; dans le même temps, le poids de la R&D sur le compte de résultat passe de 13,5 % à 6,4 %.

Ceci s'explique par la nouvelle organisation en place depuis le début de l'année 2011 qui avait pour objectif d'améliorer l'ensemble des process de la branche, jusqu'au bureau d'études et par une sélection plus importante dans les projets porteurs d'avenir.

## **6.6 LES SALARIÉS**

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs incluant les Contrats à Durée Indéterminée et les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre de chaque exercice, sur les trois derniers exercices, est la suivante :

<b>2009</b>	<b>2.498 personnes</b>
<b>2010</b>	<b>2.644 personnes</b>
<b>2011</b>	<b>2.735 personnes</b>

Dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- AUTOMOTIVE France ;
- AUTOMOTIVE Europe (hors France) ;
- AUTOMOTIVE Tunisie ;
- AUTOMOTIVE reste du monde ;
- Total AUTOMOTIVE ;
- TÉLÉCOMMUNICATIONS ;
- Total France ;
- Total Groupe.

Le périmètre global est détaillé au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée.

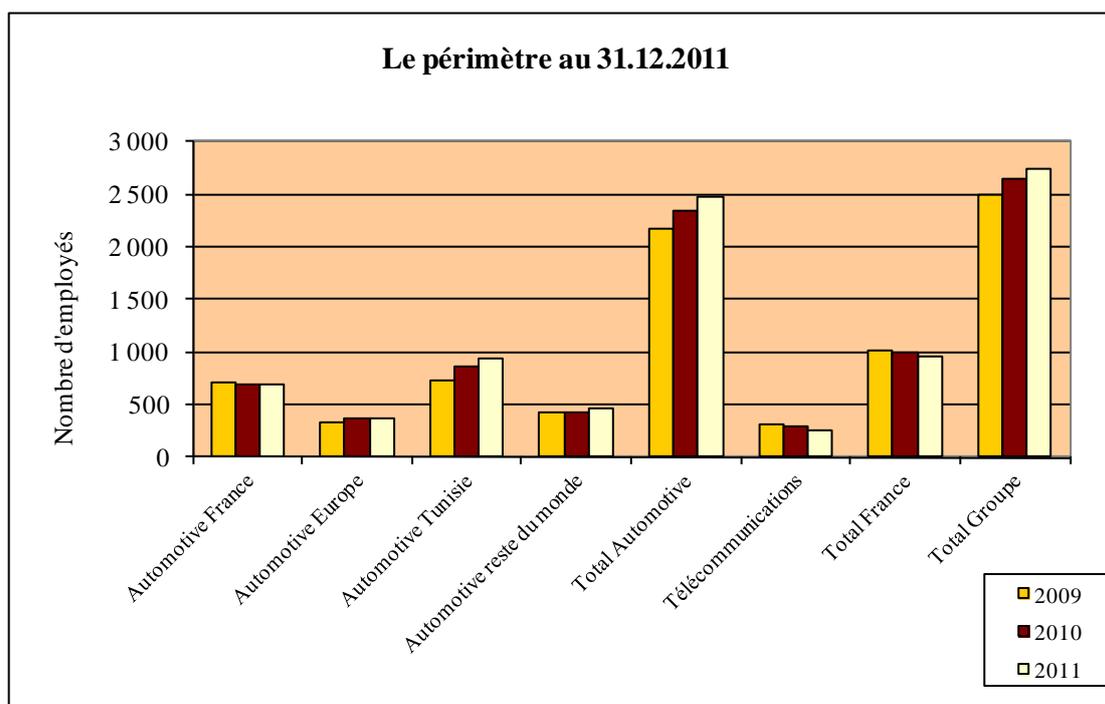
## 6.6.1 Ressources humaines et relations sociales

### 6.6.1.1 Emploi

La répartition **des effectifs** à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

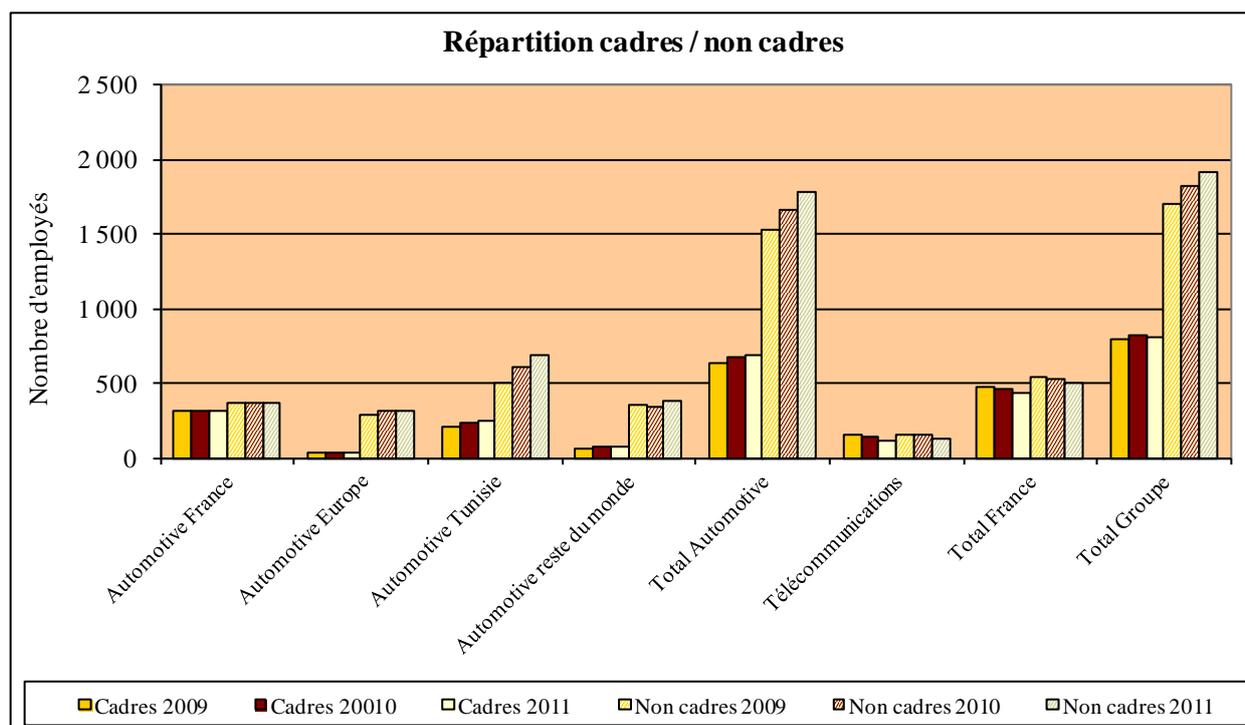
	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2009	703	323	728	422	2.176	317	1.025	<b>2.498</b>
2010	695	365	857	422	2.339	300	1.000	<b>2.644</b>
<b>2011</b>	<b>699</b>	<b>371</b>	<b>940</b>	<b>467</b>	<b>2.477</b>	<b>252</b>	<b>957</b>	<b>2.735</b>

L'évolution des effectifs est très différente d'une structure à l'autre, suivant le contexte économique du pays d'implantation.



La répartition **cadres / non cadres** a suivi l'évolution suivante :

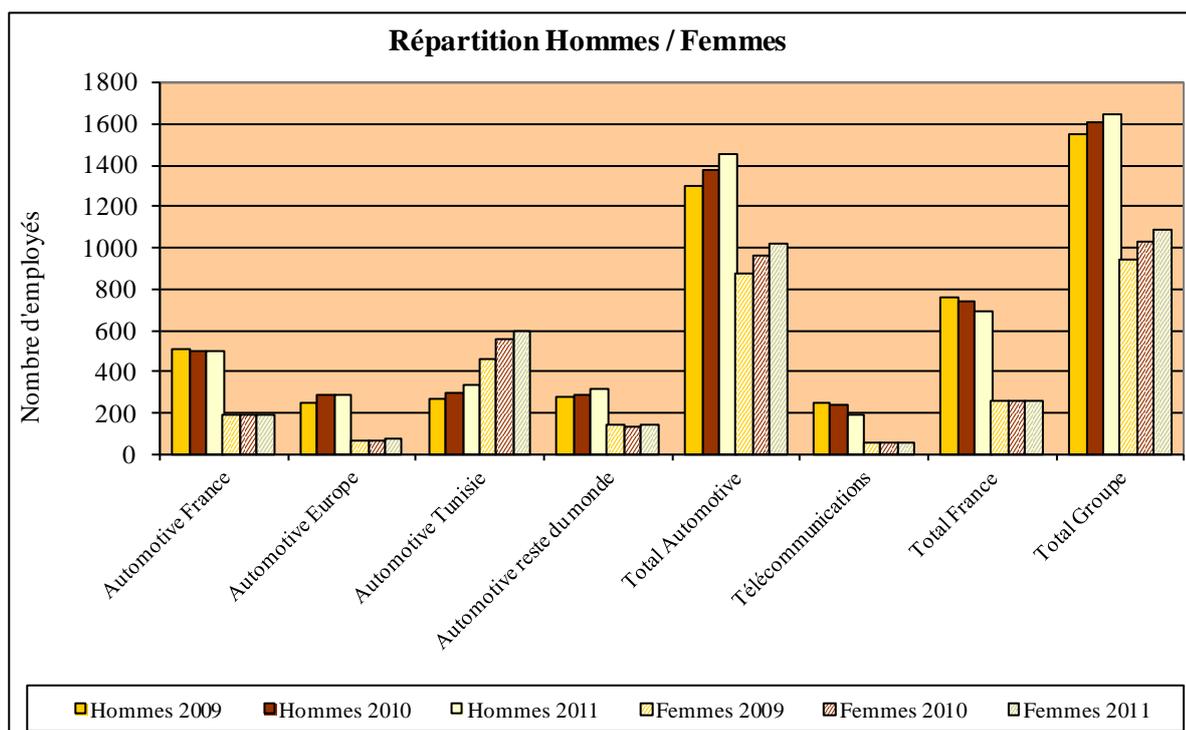
	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Cadres 2009	324	34	217	64	639	154	482	797
Cadres 2010	318	43	238	76	675	142	464	821
<b>Cadres 2011</b>	<b>319</b>	<b>44</b>	<b>249</b>	<b>80</b>	<b>692</b>	<b>120</b>	<b>444</b>	<b>817</b>
Non cadres 2009	379	289	511	358	1.537	163	543	1.701
Non cadres 2010	377	322	619	346	1.664	158	536	1.823
<b>Non cadres 2011</b>	<b>380</b>	<b>327</b>	<b>691</b>	<b>387</b>	<b>1.785</b>	<b>132</b>	<b>513</b>	<b>1.918</b>



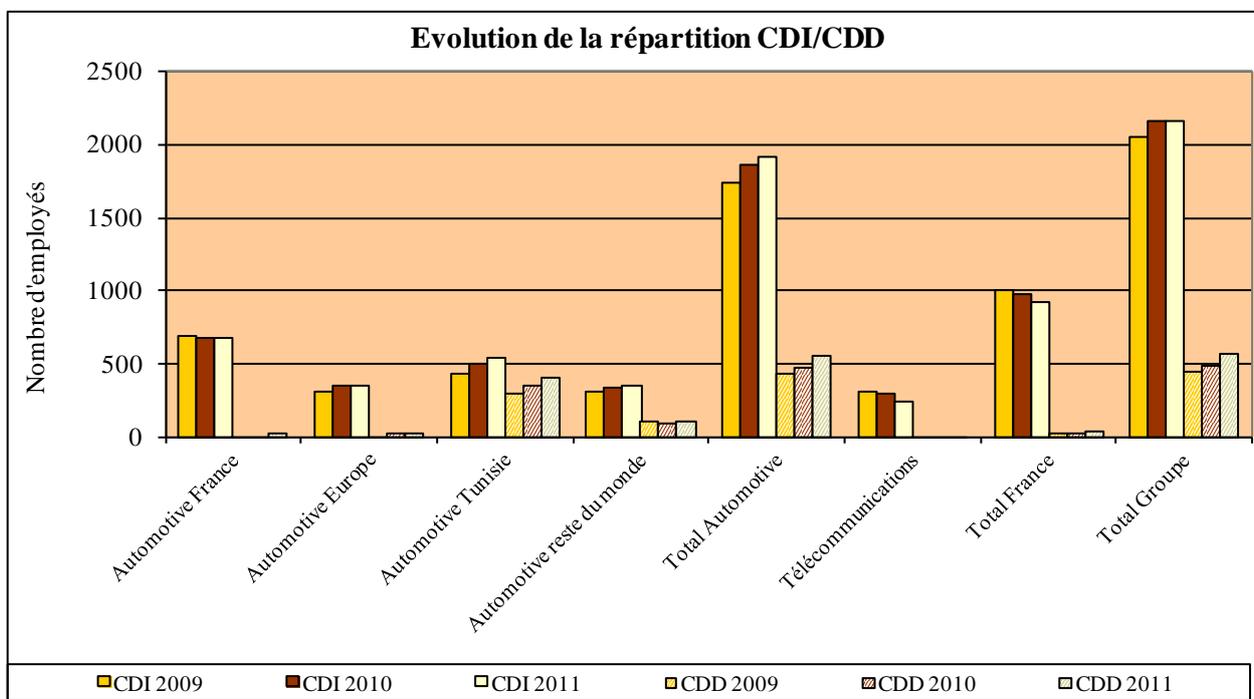
La répartition cadres / non cadres n'a que très faiblement varié avec 30 % de cadres en 2011 contre 31 % en 2010.

Sur le territoire national, la répartition enregistre exactement la même tendance que l'exercice précédent, avec 46 % de cadres, comme en 2010.

**La répartition hommes / femmes** se traduit en 2011, par une moyenne de 40 % de femmes, en légère hausse par rapport à la situation du 31 décembre 2010 où les femmes représentaient 39 % des effectifs. La situation en France, très stable sur 2009 et 2010, a légèrement progressé en 2011 avec 27 % de femmes, contre 26 % en 2010.



**La répartition CDI / CDD** est modifiée tant en France que sur le Groupe où les emplois à durée indéterminée représentent désormais 79 %, contre 82 % en 2010. Cette progression s'explique par la forte embauche de CDD de plus de 6 mois en 2010, toujours inscrits dans le Groupe sur tout ou partie de l'exercice 2011. La France compte désormais 4 % de salariés en CDD, contre 2 % fin 2010. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

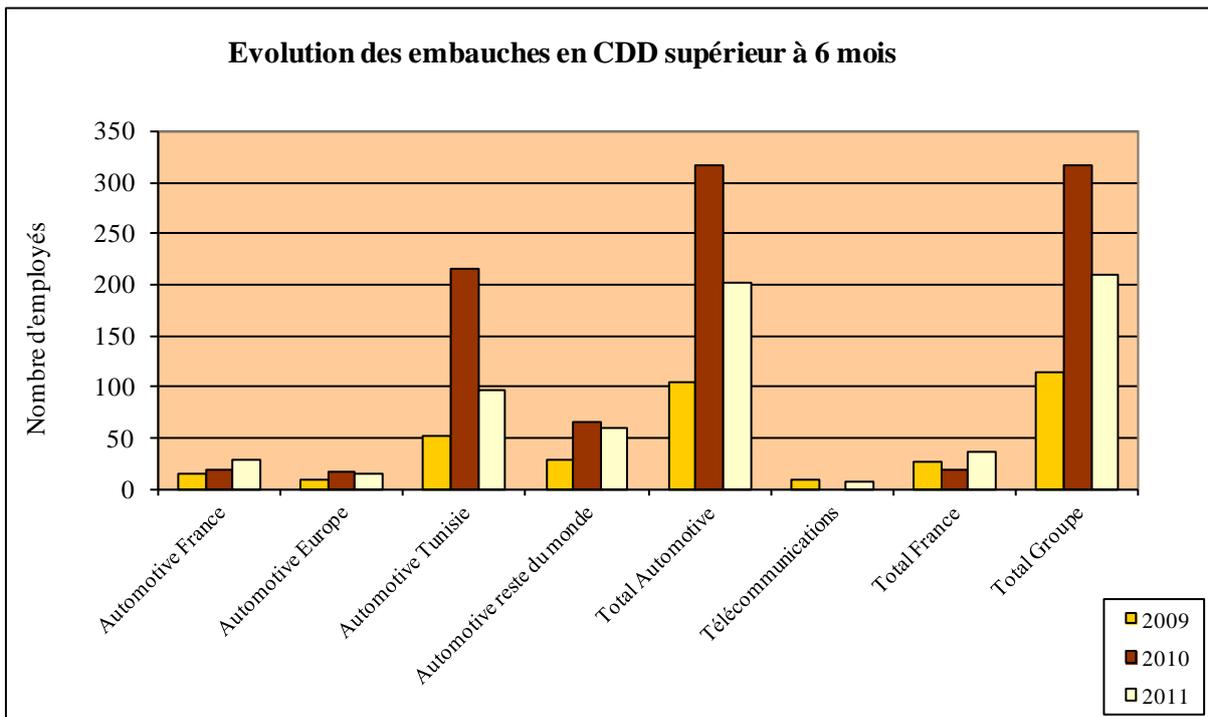
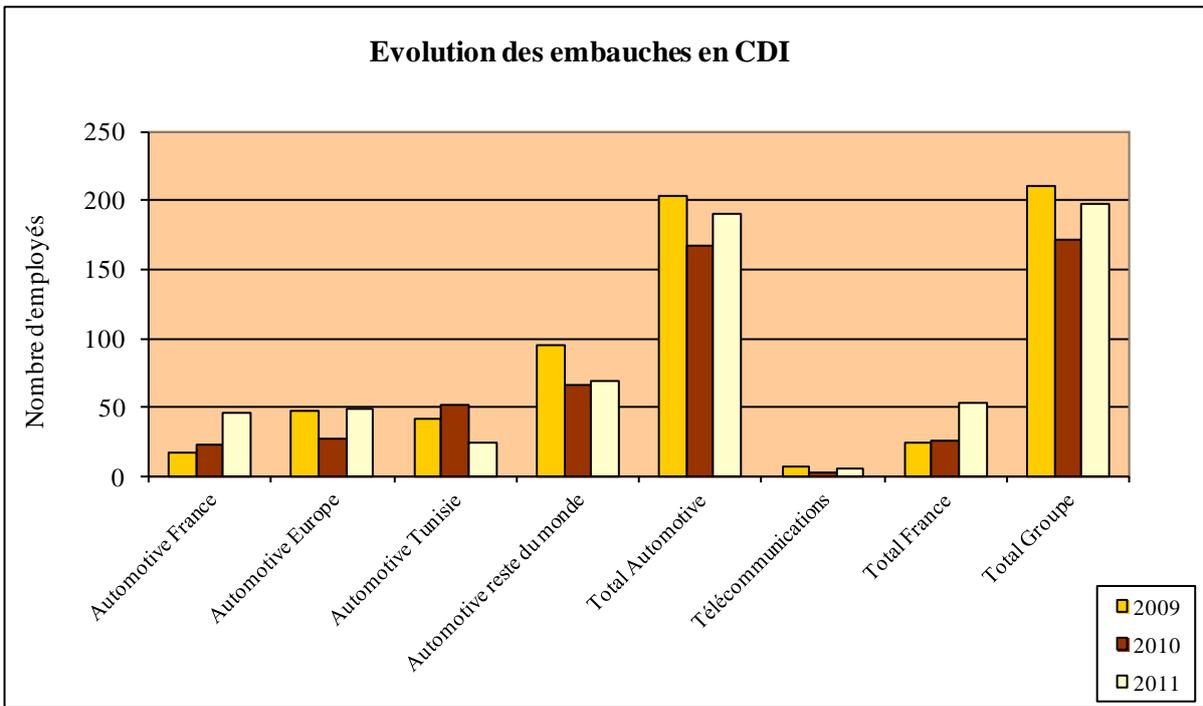


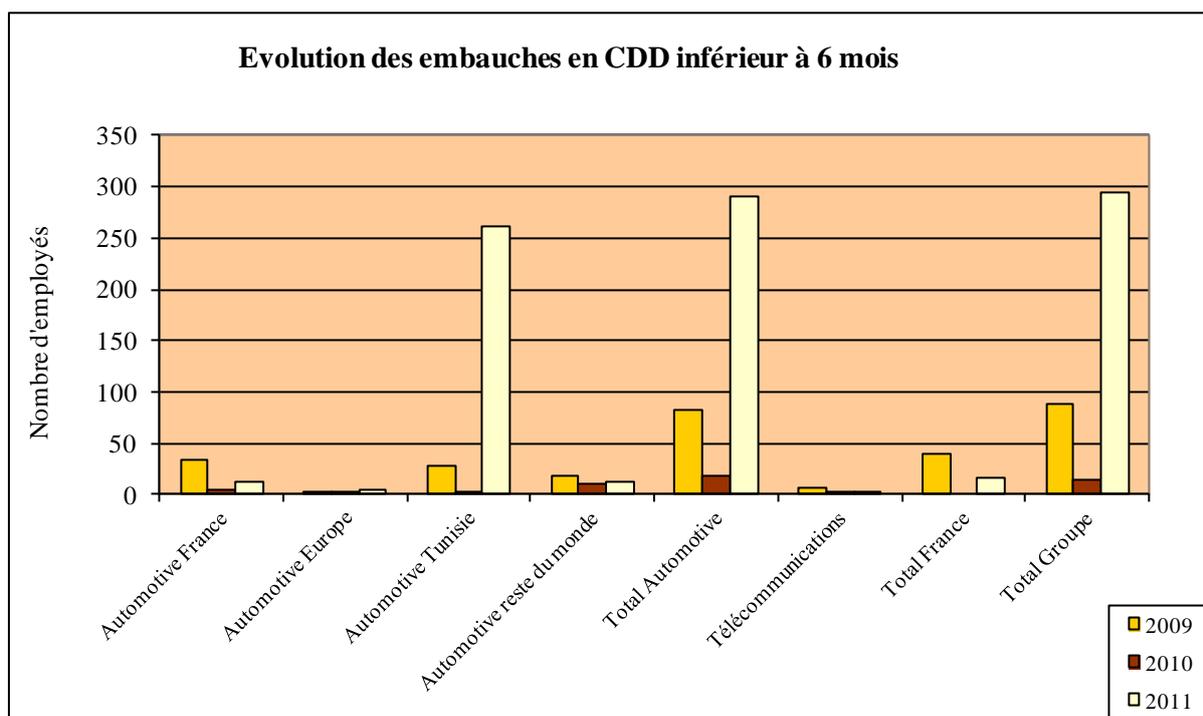
Au global, les contrats CDD représentent donc 21 % des effectifs du périmètre global.

Il faut cependant préciser que, selon les réglementations locales, la durée des CDD peut fortement varier, car en Tunisie, par exemple, la durée initiale peut être de 4 ans, sans pouvoir toutefois aller au-delà.

Sur l'exercice 2011, les **embauches** au niveau du Groupe ont fortement augmenté par rapport à 2010, avec une augmentation de 37 %. Le recours à des CDD représente 72 % de ces embauches, en augmentation par rapport à 2010. La Tunisie représente à elle seule 71 % de ces CDD.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 701 personnes, contre 510 en 2010.





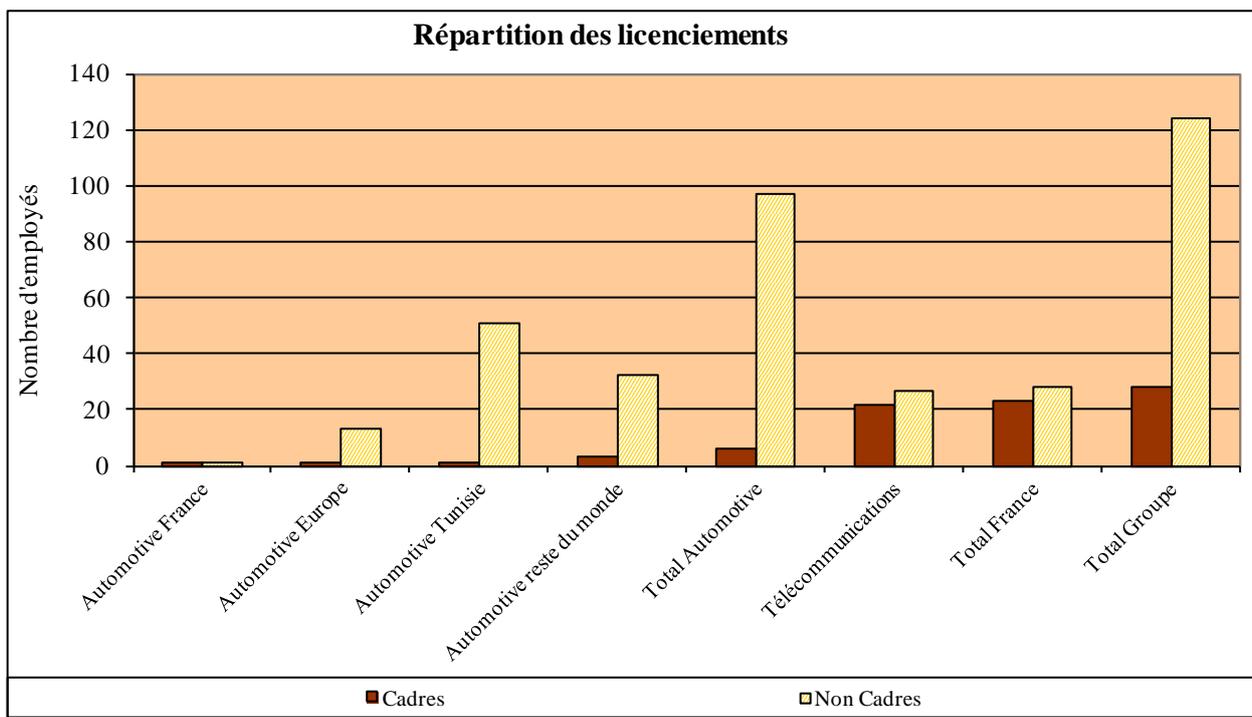
Quelques difficultés de recrutement ont été enregistrées dont les motifs sont variés : niveau de rémunération, pénurie sur certains profils techniques, volumes importants sur le second semestre, technicité, compétence requise, langues étrangères, ...

Le recours au travail des **intérimaires** a été un outil efficace sur 2011 pour gérer, notamment en production, les retards engendrés par la crise tunisienne, en local, mais également en France avec 158 intérimaires sur l'ensemble du Groupe, enregistrant une hausse de 143 %. La durée moyenne des missions d'intérim varie de un à six mois, en fonction de la filiale. Contrairement au passé, les sociétés françaises n'ont plus le monopole de ce type de main d'œuvre puisqu'elles représentent 59 % des filiales qui font appel aux intérimaires, contre 74 % précédemment.

Le Groupe a aussi employé 61 personnes en **contrat aidé** au cours de l'exercice 2011, essentiellement en France (62 %), sans changement par rapport à 2010. En 2011, ces contrats ont généré 19 embauches, contre 12 en 2010.

Enfin, le Groupe a fait appel à 129 stagiaires dans le cadre de formations diplômantes. La durée des stages a varié de 30 à 360 jours avec une moyenne sur le Groupe de 262 jours ; parmi ces stagiaires, 32 ont été embauchés à la fin du stage, chiffre en nette augmentation, principalement en Tunisie.

Les **licenciements** ont concerné 152 personnes sur 2011, dont 66 % hors de France, ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2010. Cette évolution est principalement liée à la crise tunisienne d'une part, avec un niveau de compétence ne correspondant pas aux attentes et aux États-Unis où la fin de contrats dans le secteur militaire a nécessité un ajustement de la structure, avec 18 licenciements. Il est à noter que la France a été marquée par la restructuration de la branche TÉLÉCOMMUNICATIONS qui a entraîné le départ effectif de 49 personnes en 2011.



Les motifs sont les suivants :

- ✓ pour motif économique : 47 % des cas (France, USA),
- ✓ pour inaptitude : 41 % des cas (Tunisie),
- ✓ pour cause réelle et sérieuse : 6 % des cas,
- ✓ pour faute grave : 5 % des cas.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 253 **démissions**, en progression par rapport à 2010, dont :

- ✓ 175 employés non cadres,
- ✓ 70 cadres,

et 8 ruptures conventionnelles. Deux pays sont plus particulièrement concernés, la Tunisie qui représente 43 % et la Chine qui reste un pays fortement impacté par le turnover.

Enfin, 24 départs à la retraite ont été enregistrés, dont 11 cadres, la France représentant 50 % de ces départs.

### 6.6.1.2 Politique ressources humaines

La majorité des entités du Groupe spécifient l'existence d'un plan de **formation** annuel. Ces plans sont élaborés via:

- ✓ une gestion prévisionnelle des compétences,
- ✓ les entretiens annuels,
- ✓ les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2011 et sur l'ensemble du Groupe, 37.219 heures de formation ont été dispensées, en augmentation de 2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente une moyenne de 14 heures par salarié. La moyenne en France est de 30 heures, 39 heures pour la Branche AUTOMOTIVE et 6 heures pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a dispensé, en moyenne, 47 heures de formation par employé sur l'exercice 2011 ; cette filiale conserve largement la tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe.

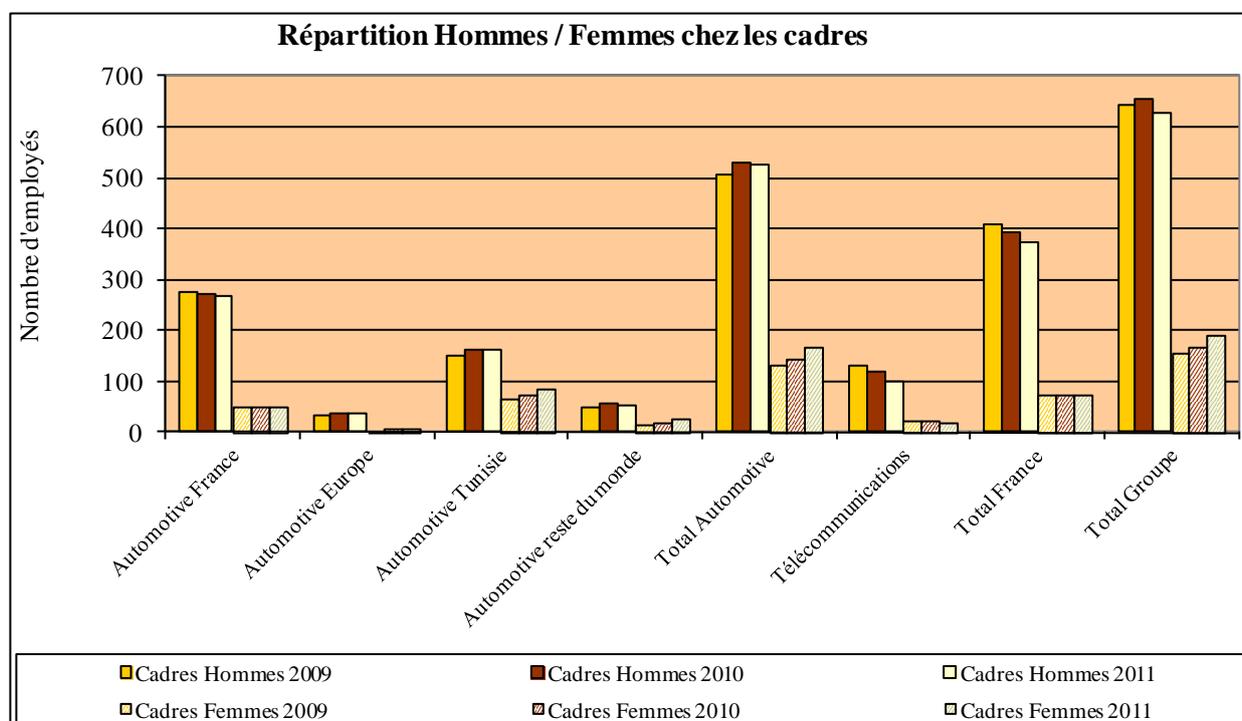
**La diversité et l'égalité des chances** se traduisent dans le Groupe par le développement de filiales. Sur les 2.735 employés du Groupe :

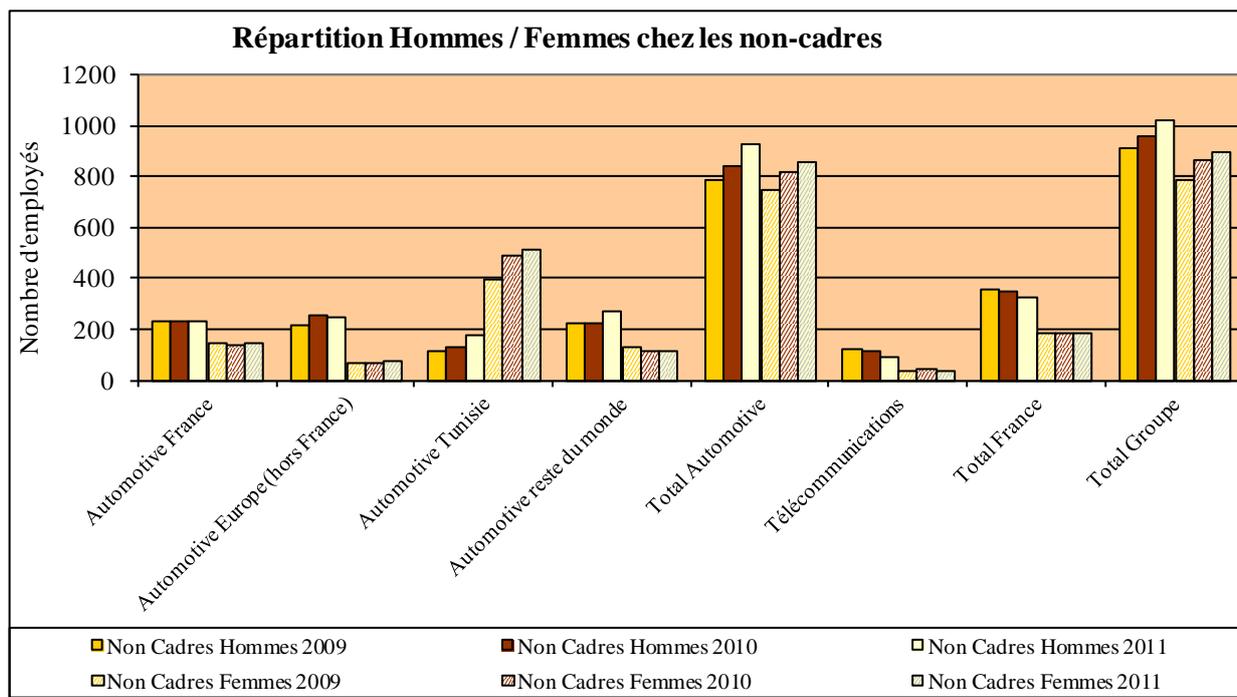
- ✓ 97 % sont de la nationalité de la filiale,
- ✓ 2 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ✓ 1 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste stable d'une année à l'autre.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination. CIPI ACTIA est partenaire du Pacte Mondial des Nations Unies, depuis 2006, pour son application modèle des droits de l'homme au sein de l'établissement.

Les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.





Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2011, 32 personnes entrant dans cette catégorie sur les 66 légalement imposées. Bien qu'en progression de 2 personnes par rapport à l'exercice précédent, on note un déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des Centres d'Aide par le Travail (CAT). Cette sous-traitance ne couvre que partiellement le manque, représentant un équivalent de 11 personnes, en nette diminution par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe doit maintenir ses efforts en ce sens ; une réflexion est en cours au sein du Groupe à ce sujet.

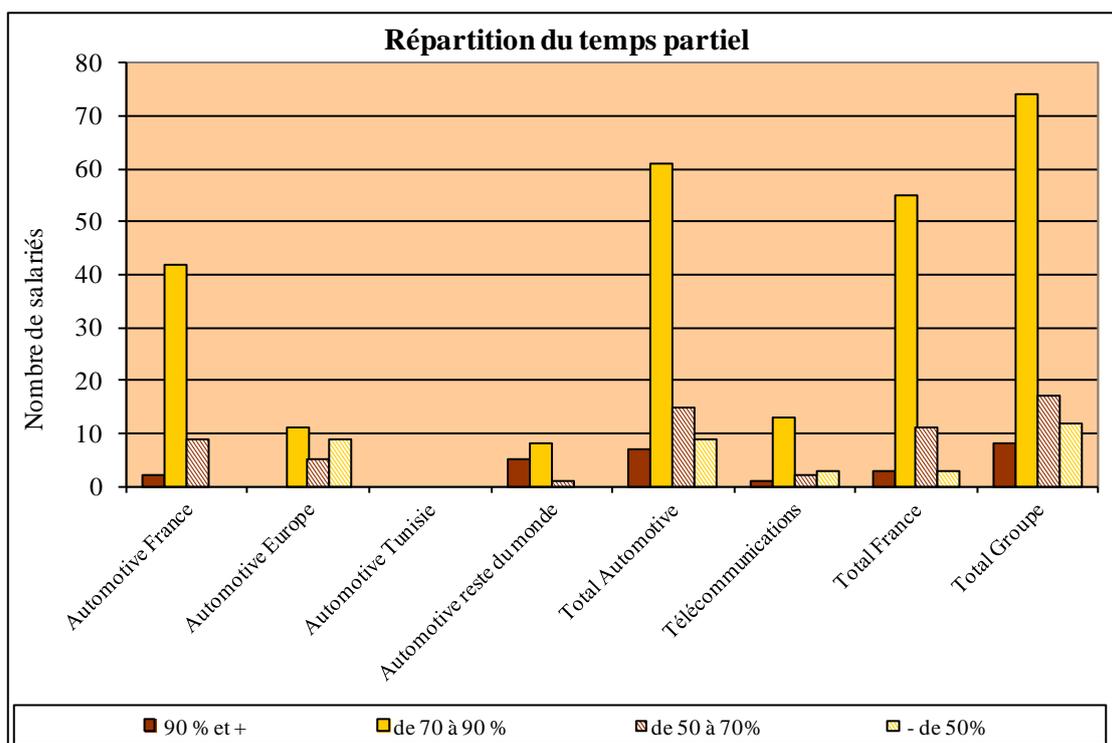
### 6.6.1.3 Organisation du temps de travail

Dans le cadre de la législation et de l'accord « 35 heures » signé par les sociétés françaises, les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail, en général 213 jours par an ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

En France, le travail est organisé sur 5 jours.

Deux filiales (Inde et Mexique) travaillent 6 jours par semaine. S'agissant des sites de production, le travail de CIPI ACTIA reste organisé en 3x8, le site de production de Colomiers travaillant en 2x8 ou 3x8, selon les impératifs de production.

Sur l'ensemble du Groupe, 111 personnes sont employées à **temps partiel**, chiffre en progression par rapport à 2010, avec 81 % de personnel féminin concerné. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Le volume global des **heures supplémentaires** s'élève à 107.350 heures, contre 77.227 en 2010, effectuées à 99 % par les non cadres, donnée relativement stable par rapport à 2010. Le site de production de Tunisie a totalisé 59 % des heures supplémentaires effectuées, contre 57 % en 2010.

#### 6.6.1.4 Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la **convention collective** nationale de la Métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites tunisiens est celle de l'Électricité et de l'Électronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

60 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 95. Ils sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, pour les pays où la notion de collègue existe.

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents supports qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est toujours utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, les journaux. Les employés sont, dans tous les sites, informés des résultats et des objectifs de l'entreprise.

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées :

- ✓ santé : complémentaire, prévoyance... : pour 57 % des employés ;
- ✓ tickets restaurants : pour 47 % des employés ;
- ✓ maternité (prime naissance) : pour 22 % des employés ;
- ✓ retraite complémentaire : pour 16 % des employés ;
- ✓ primes diverses : 70 % des employés se voient offrir différentes primes, sous forme de 13<sup>ème</sup> mois, primes exceptionnelles, frais d'obsèques, primes de mariage, etc.....

### 6.6.1.5 Santé & sécurité

Sur l'année 2011, 40 **accidents du travail** ont été recensés, chiffres en baisse tant dans le Groupe que sur la France où 21 accidents ont été enregistrés. Ces accidents ont représenté 385 jours d'arrêt de travail contre 648 en 2010. L'amélioration est donc significative à la fois sur le nombre d'accidents du travail et sur le nombre de jours non travaillés imputables à ces accidents.

Les **arrêts maladie** représentent 19.740 jours sur 2011, dont 6.565 en France. Ce chiffre est en hausse de 39 % sur le Groupe, mais en baisse de 13 % en France. Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

✓ Automotive France	6 jours / employé / an
✓ Automotive Europe	6 jours / employé / an
✓ Automotive Tunisie	11 jours / employé / an
✓ Automotive Monde	1 jours / employé / an
✓ Télécommunications	8 jours / employé / an
✓ Moyenne France	7 jours / employé / an
✓ Moyenne Groupe	7 jours / employé / an

La principale modification est enregistrée en Tunisie où la problématique de l'absentéisme est souvent couverte par un certificat médical, phénomène nouvellement enregistré.

Concernant la santé et la sécurité au travail, la totalité des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans ses locaux.

Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT ; en Allemagne, l'inspection du travail procède à un contrôle annuel.

La majorité des sites considérés effectue au delà des visites médicales réglementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les structures qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 85 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site ; 69 personnes composent l'ensemble de ces CHSCT.

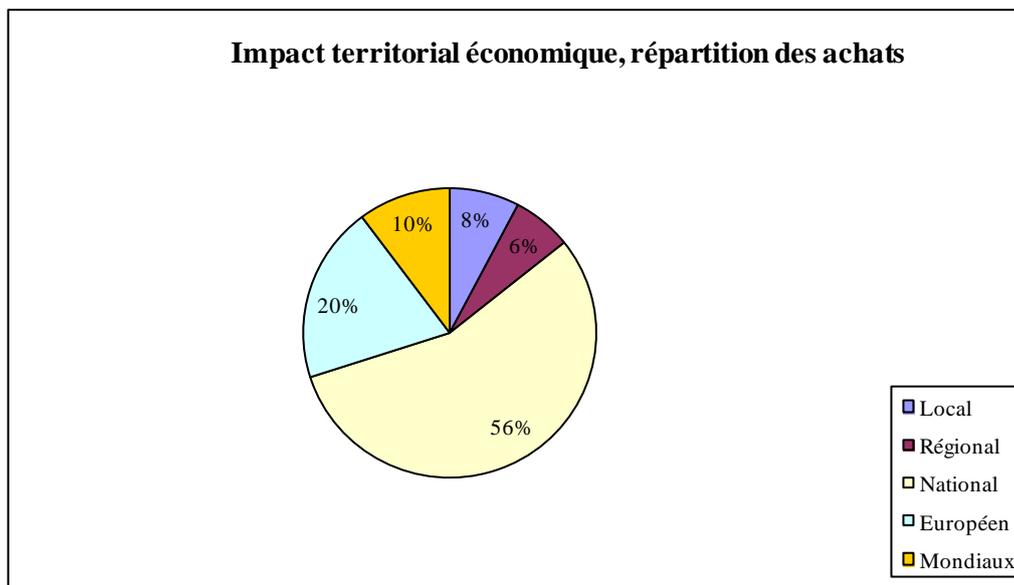
### 6.6.1.6 Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d'évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

### 6.6.1.7 Relations avec l'environnement local

L'impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats et se répartit comme suit :



L'impact territorial de nos entités est en progression puisque 70 % des achats se font sur leur territoire national, contre 67 % en 2010.

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en termes d'impact économique sur le territoire français.

### 6.6.1.8 Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, MEDEF, organismes scientifiques comme l'ANRT, AEROSPACE VALLEY, TOMPASSE ou encore des organismes sociaux comme le 1 % logement, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement.

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études, tant en France qu'en Tunisie. Notons que ACTIA GROUP a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE, l'ENSEEIH (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de TOULOUSE) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) s'inscrivant dans la démarche du programme d'excellence E<sup>+</sup>, initié par le Groupe en 2008.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

## 6.6.2 Participation et intéressement

Le tableau suivant récapitule les montants passés en charge par le Groupe dans le cadre des accords de participation et / ou d'intéressement signés par les différentes filiales :

En k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2009	0	106	0	25	131	0	0	131
Participation 2010	0	170	0	81	251	0	0	251
<b>Participation 2011</b>	<b>0</b>	<b>228</b>	<b>0</b>	<b>85</b>	<b>313</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>313</b>
Intéressement 2009	0	450	0	6	455	0	0	455
Intéressement 2010	50	273	0	755	1.077	0	50	1.077
<b>Intéressement 2011</b>	<b>85</b>	<b>362</b>	<b>0</b>	<b>910</b>	<b>1.357</b>	<b>0</b>	<b>85</b>	<b>1.357</b>

Par secteur géographique, le pourcentage de salariés bénéficiant de tels accords se répartit ainsi :

Effectif concerné par les accords	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2009	97 %	47 %	0 %	32 %	44 %	100 %	97 %	51 %
Participation 2010	97 %	48 %	0 %	45 %	44 %	100 %	97 %	51 %
<b>Participation 2011</b>	<b>96%</b>	<b>44%</b>	<b>0%</b>	<b>47%</b>	<b>43%</b>	<b>100%</b>	<b>97%</b>	<b>48%</b>
Intéressement 2009	97 %	41 %	0 %	28 %	43 %	100 %	97 %	50 %
Intéressement 2010	99 %	42 %	0 %	66 %	48 %	100 %	99 %	54 %
<b>Intéressement 2011</b>	<b>99%</b>	<b>35%</b>	<b>0%</b>	<b>90%</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>	<b>54%</b>

Tant pour les accords de participation que pour les accords d'intéressement, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre.

## 6.6.3 Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International

Il n'existe aucun accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

## 6.6.4 La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

### **6.6.5 Augmentation de capital réservée**

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2010 a donné tous pouvoirs au Directoire, pour une période de 26 mois à compter de cette Assemblée, à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E dans la limite de 3 % du Capital aux moments et conditions qu'il jugera opportuns.

### **6.6.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance**

Le seuil de détention de 3 % du Capital Social par les salariés n'étant pas atteint à ce jour, la Société n'est pas dans l'obligation de nommer des salariés Actionnaires en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

### **6.6.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés**

La participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

## **6.7 LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ**

Les chiffres audités repris dans les graphes qui suivent sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe. La segmentation reste identique au rapport environnemental de l'année dernière, à savoir :

- AUTOMOTIVE France ;
- AUTOMOTIVE Europe (hors France) ;
- AUTOMOTIVE Tunisie ;
- AUTOMOTIVE reste du monde ;
- Total AUTOMOTIVE ;
- TÉLÉCOMMUNICATIONS ;
- Total France ;
- Total Groupe.

### **6.7.1 Consommations et rejets**

#### **6.7.1.1 Consommation de ressources en eau**

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 31.956 m<sup>3</sup>, en diminution de 9 % par rapport à 2010. Cette évolution s'explique par divers phénomènes, avec, notamment la mise en place de

robinetteries à stop automatique sur le site de production tunisien ainsi que la réparation de fuites sur deux sites français. Les actions pour limiter la consommation, mises en œuvre sur les sites les plus importants, ont donc permis de maîtriser la consommation d'eau globale du Groupe, malgré une augmentation de la production.

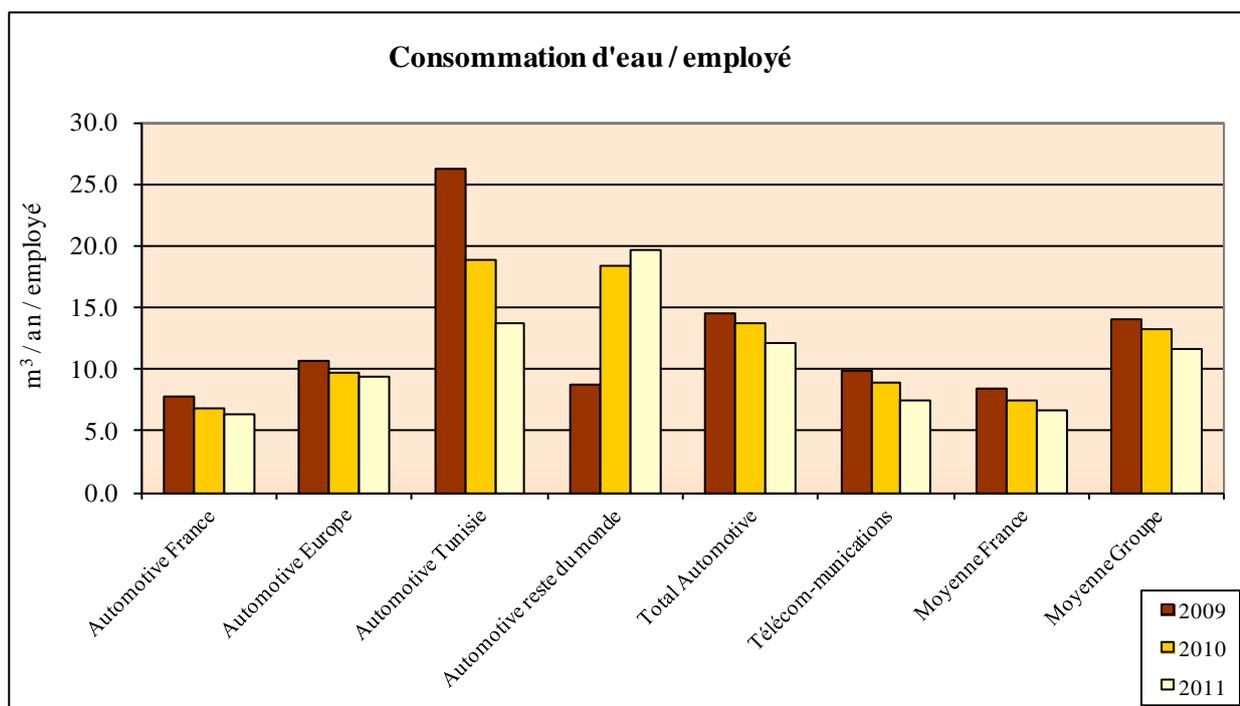
L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. Seuls 2.000 m<sup>3</sup> ont été prélevés dans le puits tunisien, à l'identique des prélèvements effectués les exercices précédents.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2011, qui avoisine les 11,7 m<sup>3</sup> / an / employé, a connu l'évolution suivante :

m <sup>3</sup> /an/ employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécom- munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2009	7,8	10,7	26,3	8,8	14,6	9,9	8,4	14,0
2010	6,9	9,7	18,9	18,4	13,8	9,0	7,5	13,2
<b>2011</b>	<b>6,4</b>	<b>9,4</b>	<b>13,8</b>	<b>19,6</b>	<b>12,1</b>	<b>7,5</b>	<b>6,6</b>	<b>11,7</b>

Deux corrections ont été apportées sur les consommations de l'exercice 2010 liées à une surestimation de la consommation du bureau d'études tunisien et une sous-estimation de la filiale mexicaine. L'impact cumulé est une baisse de 9 % de la consommation globale de 2010.

Le graphe suivant montre bien le retour positif des efforts entrepris depuis plusieurs exercices par le Groupe.



Les consommations des sites, excepté les sites de production comme ACTIA AUTOMOTIVE Colomiers, CIPI ACTIA Tunis et ACTIA SODIELEC Provence, sont représentatives d'une activité « services - études ».

### 6.7.1.2 Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité du Groupe ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites a déjà mis en place des systèmes de tri des déchets notamment les emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes), avec une volonté de réemploi des caisses en bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

La seule matière première utilisée est l'azote sur les sites de production de Colomiers et de Tunis.

### 6.7.1.3 Consommation d'énergie

En 2011, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ✓ l'électricité : 10.989 MWh (+ 1 % par rapport à 2010),
- ✓ le gaz naturel : 2.848 MWh (- 15 % par rapport à 2010).

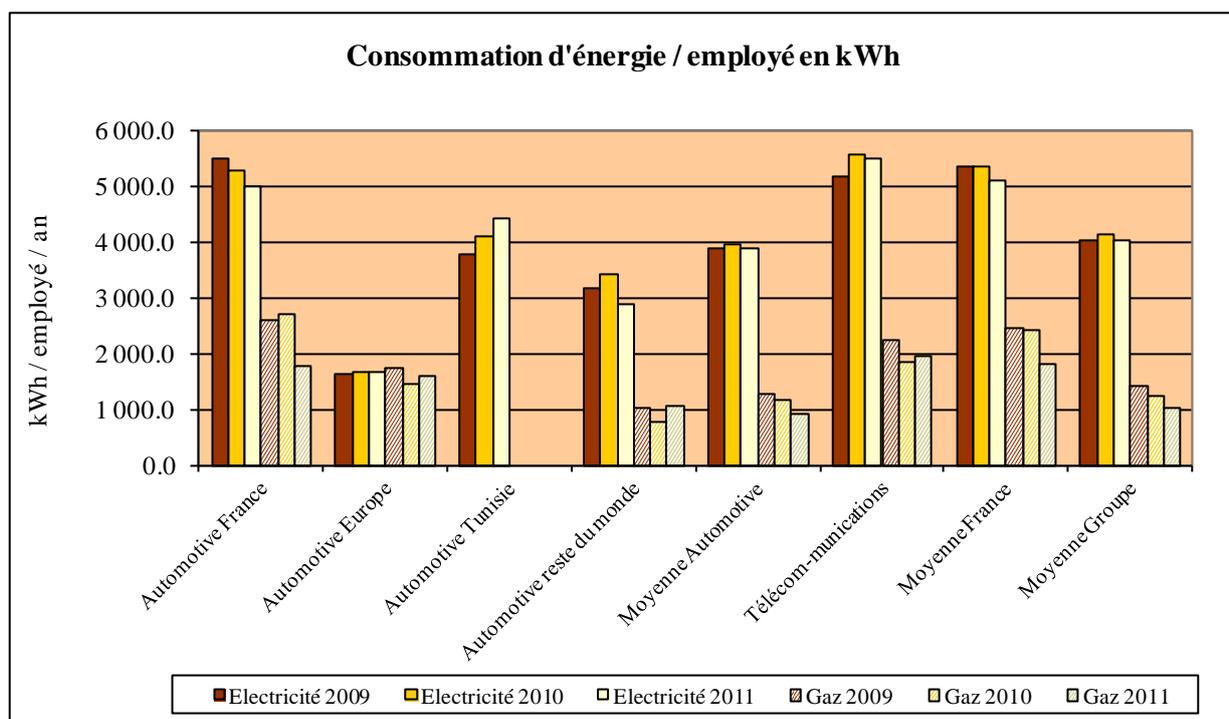
La consommation de fuel est extrêmement limitée ; elle est principalement utilisée par la filiale espagnole et ne représente que 0,2 % de la consommation totale d'énergie de l'exercice.

La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2011 à 13.861 MWh en diminution de 3 % par rapport à 2010. Ramené à une consommation par salarié, on note une baisse de 6 % par rapport à 2010 après une baisse de 1,8% par rapport à 2009.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh / an / employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Électricité 2009	5.482,3	1.620,4	3.770,4	3.159,1	3.885,8	5.190,6	5.365,4	4.043,6
Électricité 2010	5.293,1	1.668,0	4.087,8	3.413,9	3.946,8	5.566,7	5.348,7	4.123,1
<b>Électricité 2011</b>	<b>5.003,7</b>	<b>1.685,8</b>	<b>4.408,4</b>	<b>2.869,1</b>	<b>3.878,4</b>	<b>5.485,8</b>	<b>5.099,3</b>	<b>4.018,0</b>
Gaz 2009	2.606,3	1.753,1	0,0	1.055,4	1.306,9	2.274,8	2.491,1	1.427,1
Gaz 2010	2.730,3	1.480,8	0,0	800,8	1.186,8	1.848,4	2.452,1	1.259,6
<b>Gaz 2011</b>	<b>1.793,8</b>	<b>1.611,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1.072,8</b>	<b>949,9</b>	<b>1.962,9</b>	<b>1.827,1</b>	<b>1.041,1</b>

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :



Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 5.068 kWh / an / employé, contre 5.393 kWh / an / employé en 2010.

Le recours à des énergies renouvelables n'a pas évolué ; en Tunisie, l'eau chaude est d'origine solaire et la totalité de l'électricité consommée en Suède provient d'éoliennes.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement :

- ✓ sensibilisation du personnel,
- ✓ utilisation de thermostats programmables, de minuteries, d'appareils moins gourmands en énergie.

Ces actions, conjuguées aux actions déjà entreprises sur les exercices antérieurs, traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

#### 6.7.1.4 Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 22 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 43 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (62 % sur le périmètre français).

#### 6.7.1.5 Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. En effet, 79 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, ...).

### 6.7.1.6 Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- ✓ les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées,
- ✓ les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc, avant traitement, suivant la norme en vigueur (cf. § 6.7.1.8 « Déchets »).

### 6.7.1.7 Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage durant l'année 2011, ni même par le passé.

### 6.7.1.8 Déchets

Les déchets issus des activités de l'ensemble des sites sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont moins de 4 % sont classés « déchets dangereux ». Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur une partie des matériaux concernés comme les cartons, palettes, caisses en bois, une politique de réutilisation.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 93 % de la population au niveau mondial, en progression comme prévu initialement. Les sites français restent stables avec un taux de 98 % en 2011.

De plus en plus de sites formalisent sous forme de bilan, la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2011, les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse du recyclage suivante, qui reflète une information encore parcellaire :

Type de Recyclage / Tonnes	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
Recyclage	97	50	181	43	372	25	122	396
Valorisation énergétique	37	0	0	0	37	0	37	37
Mise en décharge contrôlée	5	0	3	0	8	0	5	8
Traitement spécifique	0	4	0	0	4	1	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>54</b>	<b>184</b>	<b>43</b>	<b>421</b>	<b>26</b>	<b>165</b>	<b>446</b>

Ainsi, certaines filiales effectuent bien un tri, mais ne font pas systématiquement un bilan quantitatif de ce tri.

### **6.7.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel**

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques (gaz à effet de serre), d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration ;
- Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 43 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

### **6.7.3 Démarches d'évaluation et de certification**

Les sites de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA NORDIC, CIPI ACTIA, ACTIA INDIA et ACTIA DO BRASIL ont obtenu leur certification ISO 14001. Donc 50 % des effectifs ont défini et validé une politique environnementale. Par ailleurs, ACTIA SODIELEC a planifié la démarche et devrait obtenir cette certification en 2013.

### **6.7.4 Mesures prises pour assurer la conformité**

A travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations nationales et locales (exemple : en France les PLU).

En France, le code de l'environnement intègre, aujourd'hui, la loi de 1976 sur les ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), mais aussi le décret 2005-829 qui transpose en droit français les directives européennes 2002/95/CE dite RoHS et 2002/96/CE dite DEEE plus spécifiques à notre secteur d'activité.

### 6.7.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau, ...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les dépenses suivantes ont été engagées par les structures les plus importantes du Groupe, au titre des trois derniers exercices pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement :

- Réduction de la consommation d'énergie : sensibilisation permanente du personnel, installation de minuteriers, d'appareils moins consommateurs en énergie, éclairage en basse consommation, extinction des équipements le soir, remplacement de certaines chaudières anciennes par une climatisation réversible, mise en place de chauffe-eaux solaires, réduction des équipes de nuit, organisation des congés d'été sur un site pour réduire la consommation électrique, mise en place d'un contrôleur de température, de nouveaux thermostats, remise à niveau du réseau électrique interne en vue de la réduction d'énergie ;
- Réduction et recyclage des déchets : mise en place de compacteurs pour le tri sélectif, recyclage et traitement des déchets électriques et électroniques, recyclage et valorisation des cartons et papiers, contrôle des résidus, en Tunisie remplacement de produits détergents toxiques par des produits moins agressifs sans contrainte législative, traitement des déchets et location d'équipements adéquats ;
- Prévention de la pollution : installation de filtres à air, mesures pour la réduction du bruit, acquisition d'équipements pour le traitement et l'analyse de l'eau, analyses régulières de l'air.

### 6.7.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIA a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA AUTOMOTIVE S.A. est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement d'ACTIA AUTOMOTIVE S.A.. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers (production) pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental, ACTIA AUTOMOTIVE S.A., via la méthode AMDEC, système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement comme ACTIA AUTOMOTIVE S.A., CIPI ACTIA, ACTIA NORDIC, ACTIA U.S.A., ACTIA DO BRASIL, totalisent un effectif global supérieur à 6 personnes.

Par ailleurs, une veille règlementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits et des procédures fournisseurs.

#### **6.7.7 Montants des provisions et garanties**

Au regard des activités du Groupe qui ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2011, ni sur les exercices antérieurs.

#### **6.7.8 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices**

En 2011, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

#### **6.7.9 Synthèse**

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont étudiées et maîtrisées.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

## 6.8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### 6.8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire

CB : Crédit-Bail

L : Locataire

SL : Sous-Locataire

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
<b>ACTIA GROUP</b>	Toulouse	Holding	SL
<b>AUTOMOTIVE</b>			
ACTIA AUTOMOTIVE	Toulouse	Études et fabrications électroniques	SL
ACTIA MULLER	Lucé	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
ATON SYSTÈMES	Maisons Alfort	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown ( <i>Pays de Galles</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA MULLER UK	Newtown ( <i>Pays de Galles</i> )	Distribution de produits de diagnostic	L
ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	Getafe Madrid ( <i>Espagne</i> )	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	L
ACTIA MULLER			
ESPAÑA	Getafe Madrid ( <i>Espagne</i> )	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid ( <i>Espagne</i> )	Immobilier	P
KARFA	Mexico ( <i>Mexique</i> )	Gestion de participations	L
ACTIA DE MEXICO	Mexico ( <i>Mexique</i> )	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre ( <i>Brésil</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA INC.	Deaborn ( <i>Michigan</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ATAL	Tabor ( <i>Rep.Tchèque</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA ITALIA	Torino ( <i>Italie</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA AIXIA	Le Bourget du Lac	Études et fabrications électroniques	L
I + ME ACTIA	Braunschweig ( <i>Allemagne</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana ( <i>USA</i> )	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA NL	Helmond ( <i>Pays-Bas</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA POLSKA SP	Piaseczno ( <i>Pologne</i> )	Études et fabrications électroniques	L
CIPI ACTIA	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Fabrications électroniques	P
ACTIA TUNISIE	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Fabrications électroniques	L
ACTIA INDIA	New Delhi ( <i>Inde</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA SHANGHAI	Shanghai ( <i>Chine</i> )	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA NORDIC	Sollentuna ( <i>Suède</i> )	Études et fabrications électroniques	L
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>			
ACTIA SODIELEC SA	Ets de St Georges de Luzençon	Études et fabrications électroniques	P / CB / L
	Ets de Dinard	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Puy Sainte Réparate	Études et fabrications électroniques	CB

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
SCI SODIMOB	Ets de Manosque	Études et fabrications électroniques	CB
	St Georges de Luzeçon	Immobilier	P
ARDIA	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Études électroniques	L
SCI DE L'ORATOIRE	Colomiers	Immobilier	CB
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	Immobilier	CB

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent la production. Aussi, le site de production français, établissement de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI DE L'ORATOIRE et est financé par un lease-back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 66 % par le Groupe.

Les équipements lourds de ces deux sites font généralement l'objet de financement en crédit bail.

En 2011, le centre de Colomiers a accueilli les activités suivantes :

- La production électronique ;
- Un centre de réparation ;
- Une activité logistique ;
- Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 145.000 h et l'utilisation des installations a été de 88 %. L'infrastructure a une capacité de croissance de 20 %. En 2011, la croissance a été de 15% par rapport à 2010. Les investissements 2012 se concentreront sur la sécurisation et l'augmentation capacitaire ainsi que sur des actions d'amélioration continue.

Le centre de production CIPI ACTIA a une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a, en 2011, réalisé près de 410.000 h d'activité, soit une augmentation de l'ordre de 10 % ; l'utilisation des installations a été de 95 %. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 20 % ; les investissements 2012 seront centrés sur l'amélioration continue et la qualité.

Enfin, l'activité de l'usine ACTIA TUNISIE, centrée sur l'intégration, a été en forte croissance durant l'année 2011, grâce à des transferts de charge de CIPI ACTIA (produits hors automobile). Elle a produit près de 25.000 h ce qui représente 30 % de son potentiel. En 2011, l'accroissement de surface de 1.200 m<sup>2</sup> a permis d'accueillir ces transferts.

Le schéma directeur de nos sites Tunisiens est le suivant :

- CIPI ACTIA : production de cartes électroniques moyennes et grandes séries dont l'automobile ;
- ACTIA TUNISIE : assemblage et intégration de moyennes et grandes séries.

En dehors de trois sites de production, le Groupe utilise des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant provenir des

structures acquises lors de croissance externe. Il se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Ainsi, les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les sites des établissements de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS sont détenus directement par ACTIA SODIELEC et financés en crédit bail ou au travers la SCI SODIMOB, détenue à 100 % par le Groupe. Les biens sont financés par un lease-back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit d'une part, en Espagne, des bâtiments, (bureaux et ateliers), détenus au travers de la SCI LOS OLIVOS dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	50,0 %
ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Et d'autre part, en France, des bâtiments abritant les sièges sociaux d'ACTIA GROUP S.A. et d'ACTIA AUTOMOTIVE S.A., constitués d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease-back immobilier, par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
ACTIA GROUP	27,5 %
LP <sub>2</sub> C	36,7 %
SCIPIA	13,4 %
Personnes physiques	22,4 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, notamment lors de la mise en place du financement en lease-back, sur lequel est appliquée l'évolution du prix des loyers selon l'index publié par l'INSEE.

## 6.8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § 6.7.2 « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

## 6.9 FACTEURS DE RISQUE

Conformément à la norme IFRS 7 Appendice B6, le Groupe ACTIA fournit les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans ses états financiers. L'ensemble des

risques du Groupe est par conséquent traité au § 8.1.7.25 « Facteurs de risques » du Document de Référence.

## 6.10 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Les comptes sociaux d'ACTIA GROUP S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 2,7 M€, en hausse de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à <351.004 €> contre une perte de <501.407 €> pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2011, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Résultats sociaux en k€	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires net	<b>2.719</b>	2.703	3.270
Produits d'Exploitation	<b>3.089</b>	3.226	3.680
Charges d'Exploitation	<b>3.793</b>	4.047	4.776
Résultat d'Exploitation	<b>&lt;704&gt;</b>	<821>	<1.096>
Résultat Financier	<b>353</b>	319	655
Résultat Exceptionnel	<b>0</b>	0	<12>
<b>Résultat Net</b>	<b>&lt;351&gt;</b>	<501>	<453>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

### 6.10.1 Difficultés rencontrées

ACTIA GROUP n'a aucune activité propre et toutes les fonctions exercées au bénéfice de nos filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales réglementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », en vigueur font l'objet de factures.

Le déficit de la Société provient également des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière, avec les interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc... qui représentent à eux seuls un coût de 255 k€, en augmentation par rapport à 2010.

### 6.10.2 Évènements significatifs

Aucun évènement significatif n'a affecté la structure holding.

### 6.10.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève à un résultat de <351.004,03 €> sera proposée au poste de Report à Nouveau.

#### Origine

Report à Nouveau « solde créditeur » 6.414.195,08 €  
Résultat de l'exercice : perte de <351.004,03> €

#### Affectation

Compte « Report à Nouveau »  
qui s'établira à 6.063.191,05 €

**TOTAUX 6.063.191,05 € 6.063.191,05 €**

### 6.10.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2008	0,05 €		
2009	0,00 €		
2010	0,00 €		

### 6.10.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Aucune dépense ou charge visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

### 6.10.6 Égalité Professionnelle

Comme indiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », ACTIA GROUP est la Société Holding du Groupe. Pour remplir ses fonctions de holding animatrice, elle dispose de 5 salariés.

A ce jour, comme indiqué au § 6.6.1.2 « Politique ressources humaines », aucun sentiment de discrimination n'est enregistré tant dans le Groupe que dans la holding ACTIA GROUP où aucune inégalité professionnelle Hommes / Femmes n'a été constatée.

Dans l'ensemble des entités françaises du Groupe disposant d'un Comité d'Établissement, ces derniers ont été appelés à statuer sur ces points au cours de l'exercice 2011.

### 6.10.7 Décomposition des dettes fournisseurs

A la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2010	1.503	8	4	1.514
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2011	1.656	19	0	1.675

Les parties liées filiales d'ACTIA GROUP représentent 54,5 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2011, dont 860 k€, soit 51,3 % des factures échues, sont dus à sa filiale ACTIA SODIELEC, dans le cadre du contrat de la DGA, contrat porté par ACTIA GROUP. Il convient de noter qu'ACTIA GROUP règle sa filiale à réception des fonds du client ; le montant non soldé au 31 décembre correspond donc à des factures clients non encaissées à cette date.

36,4 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2011, sont émises par la maison mère LP<sub>2</sub>C qui accorde des facilités de paiement supplémentaire, le cas échéant.

### 6.10.8 Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènement significatif depuis la clôture de l'exercice 2011.

## 6.10.9 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital Social	<b>15.074.956</b>	15.074.956	15.074.956	15.074.956	14.894.956
Nombre d'actions émises	<b>20.099.941</b>	20.099.941	20.099.941	20.099.941	19.859.941
Nombre d'obligations convertibles en actions	<b>0</b>	0	0	0	0
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	<b>2.719.056</b>	2.703.323	3.269.764	3.784.561	4.005.010
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	<b>&lt;333 860&gt;</b>	<715.352>	<371.240>	<1.019.842>	<3.548.634>
Impôt sur les sociétés	<b>0</b>	0	0	0	18.750
Résultat après impôt, amortissements et provisions	<b>&lt;351.004&gt;</b>	<501.407>	<453.348>	<484.925>	<462.599>
Montant des bénéfices distribués	<b>0</b>	0	0	0	0
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	<b>&lt;0,02&gt;</b>	<0,04>	<0,02>	<0,05>	<0,18>
Résultat après impôt, amortissements et provisions	<b>&lt;0,02&gt;</b>	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,02>
Dividende versé à chaque action	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,05	0,05
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	<b>5</b>	5	6	5	7
Montant de la masse salariale	<b>437.398</b>	582.802	474.124	1.034.804	1.281.224
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres, etc...)	<b>194.624</b>	189.091	202.948	320.896	420.206

## 6.11 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 6.11.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5 % - 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

### 6.11.1.1 Capital Social et droits de vote au 1<sup>er</sup> janvier 2011

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP <sub>2</sub> C	9.192.265	45,73%	17.386.515	50,63%	17.386.515	50,64%
SIDMIA INTERNATIONAL	1.163.519	5,79%	2.320.421	6,76%	2.320.421	6,76%
SCIPIA	705.373	3,51%	1.400.408	4,08%	1.400.408	4,08%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130.265	0,65%	257.687	0,75%	257.687	0,75%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
<b>Total Pacte Concert</b>	<b>11.191.635</b>	<b>55,68%</b>	<b>21.365.457</b>	<b>62,22%</b>	<b>21.365.457</b>	<b>62,23%</b>
SALVEPAR (Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE)	3.069.617	15,27%	6.139.234	17,88%	6.139.234	17,88%
SGPFEC	1.037.141	5,16%	2.014.801	5,87%	2.014.801	5,87%
Public	4.798.219	23,87%	4.815.784	14,02%	4.815.784	14,03%
Autocontrôle	3.329	0,02%	3.329	0,01%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>20.099.941</b>	<b>100,00%</b>	<b>34.338.605</b>	<b>100,00%</b>	<b>34.335.276</b>	<b>100,00%</b>

### 6.11.1.2 Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2011

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP <sub>2</sub> C	9.167.919	45,61%	17.362.169	57,31%	17.362.169	57,32%
SIDMIA INTERNATIONAL	1.161.070	5,78%	2.317.972	7,65%	2.317.972	7,65%
SCIPIA	701.546	3,49%	1.396.581	4,61%	1.396.581	4,61%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130.265	0,65%	260.257	0,86%	260.257	0,86%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
<b>Total Pacte Concert</b>	<b>11.161.013</b>	<b>55,53%</b>	<b>21.337.405</b>	<b>70,43%</b>	<b>21.337.405</b>	<b>70,44%</b>
HMG FINANCE	2.305.888	11,47%	2.305.888	7,61%	2.305.888	7,61%
SGPFEC	1.037.141	5,16%	1.037.141	3,42%	1.037.141	3,42%
Public	5.592.570	27,82%	5.610.135	18,52%	5.610.135	18,52%
Autocontrôle	3.329	0,02%	3.329	0,01%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>20.099.941</b>	<b>100,00%</b>	<b>30.293.898</b>	<b>100,00%</b>	<b>30.290.569</b>	<b>100,00%</b>

La Société LP<sub>2</sub>C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS, comme la Société Civile SCIPIA. Alors que la première entité a pour vocation d'être une holding patrimoniale animatrice, la seconde structure ne détient que les actions ACTIA GROUP et des actions de la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE.

La Société SIDMIA INTERNATIONAL, propriété de la famille THRUM, détient également des biens industriels.

Le pacte de concert entre les familles PECH, CALMELS et TRHUM porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote d'ACTIA GROUP.

Les droits de vote sont présentés au § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

### **6.11.1.3 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

En application de l'article L.225-100-3, il est précisé les points suivants, susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- A la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA INTERNATIONAL) ; il est décrit au § 6.11.3 « Pacte d'Actionnaires » ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- Il n'existe pas de mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 19 ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 6.12 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

Il est précisé qu'au cours de l'année 2011, ACTIA GROUP a été informée des franchissements de seuil suivants :

- SGPFEF a franchi à la baisse le seuil de 5 % des droits de vote, le 18 février 2011 ;
- SALVEPAR (Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE) a franchi à la baisse les seuils de 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote, le 16 mai 2011 ;
- HMG FINANCE a franchi à la hausse les seuils de 5 % du capital et de 10 % des droits de vote, le 16 mai 2011 ;
- Le pacte de concert composé des membres des familles PECH, CALMELS et THRUM a franchi à la hausse le seuil des 2/3 des droits de vote, le 20 mai 2011.

### **6.11.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social**

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

### **6.11.1.5 Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites**

Au cours de l'exercice 2011, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

### **6.11.1.6 Marché des titres ACTIA GROUP**

ACTIA GROUP est coté sur NYSE EURONEXT à Paris (compartiment C), code ISIN FR0000076655.

Au cours de l'exercice 2011, le total des actions ACTIA GROUP échangées a été de 1.831.803 contre 1.174.929 en 2010, soit une moyenne quotidienne de 7.128 sur 257 jours de Bourse contre 4.554 actions en 2010.

En 2011, le cours en valeur de clôture a varié :

- ✓ Plus haut 1,78 € atteint le 9/05/2011,
- ✓ Plus bas 1,31 € atteint le 3/01/2011,
- ✓ Clôture le 30/12/2011 1,41 €.

**Évolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1<sup>er</sup> janvier 2010 jusqu'à la date d'établissement du présent document**

*Cours de clôture en euros*

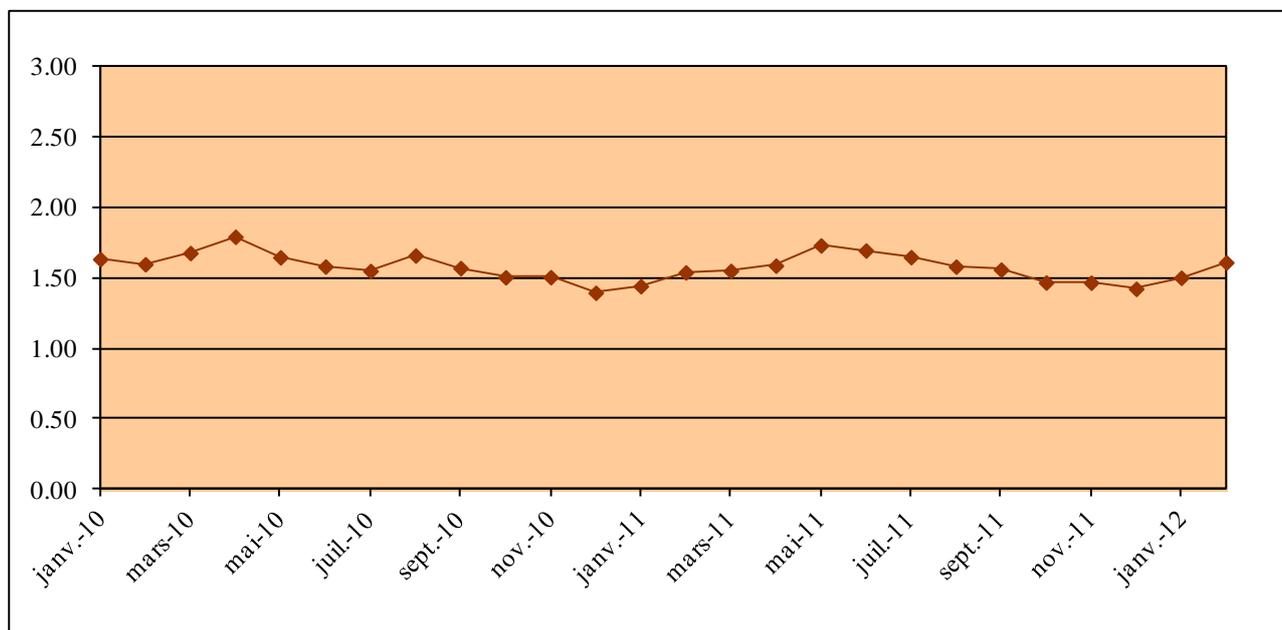
2010	janv-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10
Cours le plus haut	1,72	1,69	1,76	1,84	1,80	1,60	1,62	1,67	1,62	1,54	1,54	1,51
Cours le plus bas	1,51	1,55	1,56	1,70	1,51	1,41	1,44	1,52	1,49	1,46	1,46	1,30
Cours moyen	1,64	1,60	1,68	1,80	1,65	1,58	1,55	1,66	1,57	1,51	1,51	1,40
Volume de titres échangés	124.698	57.529	184.865	163.952	85.551	85.790	41.856	57.425	89.200	60.009	77.316	146.738

2011	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11
Cours le plus haut	1,52	1,66	1,62	1,62	1,78	1,75	1,74	1,70	1,64	1,54	1,58	1,50
Cours le plus bas	1,34	1,39	1,46	1,55	1,65	1,63	1,56	1,45	1,47	1,34	1,36	1,37
Cours moyen	1,44	1,54	1,55	1,59	1,73	1,70	1,65	1,58	1,56	1,47	1,47	1,36
Volume de titres échangés	119.724	252.873	103.310	66.528	240.626	162.075	137.917	218.262	179.307	109.616	152.502	89.063

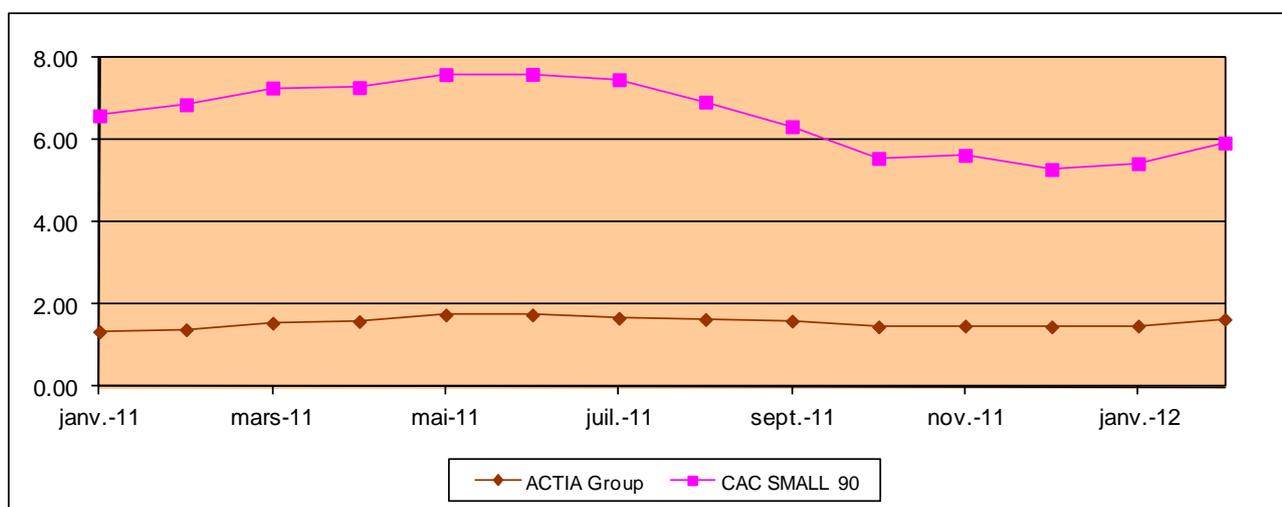
2012	janv-12	févr-12
Cours le plus haut	1,55	1,65
Cours le plus bas	1,43	1,57
Cours moyen	1,50	1,61
Volume de titres échangés	201.018	1.175.060

Source : Euronext Paris

### Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel de clôture en euros)



### Graphique d'évolution depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 (cours de clôture le 1<sup>er</sup> jour du mois)



### **6.11.2 Contrôle et détention**

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 6.11.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le § 6.11 « Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS, notamment au travers des sociétés LP<sub>2</sub>C et SCIPIA.

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au § 6.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Parmi les quatre autres membres du Conseil, qui n'ont pas de lien avec eux, trois sont totalement indépendants et assurent une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, en les personnes de Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS) et Catherine MALLET (fille de Louis PECH). La présidence du Directoire est assurée par Christian DESMOULINS, qui n'a aucun lien avec les familles.

L'indépendance du Groupe vis-à-vis des familles est ainsi assurée, tout en maintenant une stratégie industrielle claire et pérenne.

### **6.11.3 Pacte d'Actionnaires**

Un pacte d'Actionnaires entre Louis PECH et Pierre CALMELS, d'une part, et Günther THRUM, d'autre part, a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA GROUP en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA GROUP et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;
- Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA GROUP ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA GROUP et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA GROUP, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA GROUP aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2011, ce pacte concernait un total de 11.161.013 actions (détention de 55,5 %) et de 21.337.405 droits de vote (contrôle de 70,4 %).

#### 6.11.4 Engagements de conservation de titres

A l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA GROUP.

#### 6.11.5 Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP <sub>2</sub> C	CAISSE D'ÉPARGNE	10-mars-09	30-sept-14	Remboursement prêt	2.153.847	10,7%
LP <sub>2</sub> C	CAISSE D'ÉPARGNE	11-mars-09	05-juil-14	Remboursement prêt	512.821	2,6%
LP <sub>2</sub> C	BNP PARIBAS	03-juil-09	30-juil-14	Remboursement prêt	344.928	1,7%
LP <sub>2</sub> C	BNP PARIBAS	28-avr-10	28-avr-15	Remboursement prêt	272.000	1,4%
<b>TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS</b>					<b>3.283.596</b>	<b>16,3%</b>

A la connaissance de la Société, 3.283.596 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2011, ce qui représente un pourcentage de 16,3 % du Capital Social de la Société.

#### 6.11.6 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § 8.2.3.3.7 « Actions propres ».

#### 6.11.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat d'actions de la Société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;

- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 6 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 2.411.988 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.

## **6.12 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

### **6.12.1 Augmentation de Capital Social**

A la date de clôture, les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les suivantes :

<b>LIBELLE</b>	<b>A.G.E.</b>	<b>Échéances</b>	<b>Montant autorisé</b>	<b>Augmentations et émissions réalisées les années précédentes</b>	<b>Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice</b>	<b>Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau</b>
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	28-mai-10	28-juil-12	3 % du Capital			3 % du Capital

### **6.12.2 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

### **6.12.3 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions**

Il n'existe aucun plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

#### 6.12.4 Délégation en matière d'attribution d'options

Aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

### 6.13 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

#### 6.13.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

Comme indiqué au § 7.1.1 « La gouvernance d'entreprise », notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlednext de décembre 2009.

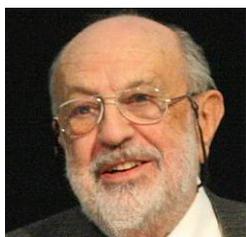
##### 6.13.1.1 Conseil de Surveillance

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Philippe BRINET	Censeur

##### 6.13.1.2 Directoire

Christian DESMOULINS	Président du Directoire
Catherine MALLET	Membre du Directoire
Marine CANDELON-BONNEMAISON	Membre du Directoire

#### 6.13.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion



- **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président Directeur Général	FONDERIES FINANCIÈRE MERCIÉ S.A.	France	
Président du Directoire	LP <sub>2</sub> C S.A.	France	
Président du Conseil d'Administration	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	ACTIA DE MEXICO	Mexique	
	ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	Espagne	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA ITALIA SRL	Italie	
	ACTIA INDIA	Inde	
	ACTIA NL	Pays-bas	
	ACTIA CHINA	Chine	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	ACTIA TUNISIE	Tunisie	
	CIPI ACTIA SA	Tunisie	
	ACTIA CORP	USA	
		EUROSUD TRANSPORT ATLANTIQUE MÉDITERRANÉE	France
	YMCA CÉPIÈRE	France	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE	ACTIA MULLER S.A.	France	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
Co-Gérant	SCI DE L'ORATOIRE	France	
	SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES	France	
Président	COMITÉ D'INVESTISSEMENT MIDI CAPITAL	France	
Vice-Président	LE CERCLE D'OC	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller Honoraire	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	
	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	France	
Président d'honneur	CCI DE TOULOUSE	France	
	CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE MIDI-PYRÉNÉES	France	
Membre	ACADÉMIE D'OCCITANIE	France	
	ASSOCIATION DES CAPITOUIS	France	
Membre du Comité des Sages	MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	France	
Censeur du Conseil d'Orientation et de Surveillance	CAISSE D'ÉPARGNE MIDI-PYRÉNÉES	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Président du Conseil d'Administration	IDEI (INSTITUT D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE)	France	2009
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
Administrateur	GROUPE ESC DE TOULOUSE	France	2008
	SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE TOULOUSE NORD	France	2007
	FACE GRAND TOULOUSE	France	2007
	IDE INGÉNIERIE S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
	BANQUE TUNISO-KOWEITIEUNNE	Tunisie	2011
Président du Comité d'Orientation	OSÉO ANVAR MIDI-PYRÉNÉES	France	2007
Membre du Conseil de Surveillance	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	PILGRIM S.A.	France	2007
Conseiller	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	France	2007

• *Adresse*

ACTIA GROUP – 25, chemin de Pouvoirville – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

• *Expertise et expérience*

**ETAT CIVIL**

Né le 27 avril 1934 à FERRALS-LES-CORBIÈRES (Aude)

Marié, 4 enfants

**ETUDES :**

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse 1954-1957

**CARRIERE :**

ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général 1960 – 1962

MICROTURBO le 2 janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint. 1963 – 1989

Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIE et ACTIA AUTOMOTIVE

ACTIA AUTOMOTIVE depuis 07/1989

Entré chez LP<sub>2</sub>C (Holding du Groupe) depuis 07/1994

**DECORATIONS :**

Médaille d'Argent du Travail 1985

Chevalier de l'Ordre National du Mérite 1984

Officier de l'Ordre National du Mérite 1992

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques 1997

Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur 1998

**DISTINCTION :**

Prix Chivas 1985

**ACTIVITE SOCIALE PASSEE :**

Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE 1986 – 1991

Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE 1986 – 1991

Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE 1988 – 1992

Président du Comité Régional Midi-Pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France 1988 – 1993

Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional) 1990 – 1993

Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées 1991 – 1993

Président du Comité de Promotion des Échanges Internationaux (Charte de l'Exportation) 1991 – 1995

Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE 1991 – 1997

Conseiller de la Banque de France TOULOUSE 1993 – 2005

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE 1994 – 1997

Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées 1994 – 1997

Membre du Conseil Économique et Social Région Midi-Pyrénées	1994 – 1997
Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées)	1994 – 1999
Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne	1994 – 1999
Administrateur de l'Institut National Polytechnique de TOULOUSE	1994 – 2002
Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées	1995 – 1997
Vice-Président du Comité Départemental de Développement Économique (Conseil Général)	1995 – 2000
Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Électroniques pour les Transports)	1996 – 2003
Président de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'ÉPARGNE)	2000 – 2004
Administrateur de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'ÉPARGNE)	2000 – 2007
Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO	2003 – 2005
Administrateur d'ESPACE SPORT TECHNOLOGIES (France)	2003 - 2005
Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France)	2003 - 2005

➤ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président du Conseil de Surveillance	LP <sub>2</sub> C S.A.	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration	FONDERIES FINANCIÈRE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Représentant permanent de LP <sub>2</sub> C	FONDERIE MERCIE EUROPE	France	
Administrateur	ATON SYSTÈMES S.A.	France	
	ACTIA ITALIA SRL	Italie	
	FONDERIES FINANCIÈRE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	Espagne	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	KARFA	Mexique	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DE MEXICO	Mexique	
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Co-Gérant	SCIPIA S.C.	France	
	SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	France	
	SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES	France	
	SCI DE L'ORATOIRE	France	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Président Directeur Général	PILGRIM S.A.	France	2007
Président du Conseil d'Administration	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	IDE INGÉNIERIE S.A.	France	2007
	ACTIA MULLER S.A.	France	2010
	ACTIA AIXIA S.A.	France	2010
	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2010
Représentant permanent d'ACTIA MULLER	TECNOFRANCE	France	2006

- *Adresse*

ACTIA GROUP – 25, chemin de Pouvoirville – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

- *Expertise et expérience*

### ETAT CIVIL

Né le 29 novembre 1936 à PLOUBAZLANEC (Côtes d'Armor)

Marié, 5 enfants

### ETUDES

École Polytechnique – PARIS – AFN	1957 – 1959
Service Militaire – MARIGNANE AVORD	1959 – 1960
ENSAE – PARIS	1960 – 1962
ICG – TOULOUSE	1983 – 1985

### CARRIERE

CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de TOULOUSE) Ingénieur Armement Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans) Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)	1962 – 1969
MICROTURBO SA – TOULOUSE Directeur Technique (7 ans) Directeur Programmes (9 ans) Directeur Général (5 ans)	1969 – 1990
ACTIA AUTOMOTIVE SA – TOULOUSE Entré chez LP <sub>2</sub> C (Holding du Groupe)	depuis 12/1990 depuis 07/1994



- **Günther THURM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

- *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA INTERNATIONAL SARL	France	
Administrateur	INTELLIGENT GENERATION LLC	USA	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Administrateur	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006

- *Adresse*

SIDMIA INTERNATIONAL – 58, avenue du Général Leclerc – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

- *Expertise et expérience*

### ETAT CIVIL

Né le 9 juin 1938 à KARLSRUHE (ALLEMAGNE)

Marié, 2 enfants

### ETUDES

Université Technique – KARLSRUHE (ALLEMAGNE)

1957 – 1963

Diplôme d'ingénieur

### CARRIERE

REINZ (ALLEMAGNE)

1963 – 1969

Ingénieur d'application

Chef du bureau d'application

SNECI (LEVALLOIS)

1969 – 1972

Ingénieur commercial

SIDMIA (BOULOGNE-BILLANCOURT)

depuis 1972

Gérant

SIDMIA International (BOULOGNE-BILLANCOURT)

depuis 1988

Gérant

- **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président du Conseil d'Administration	GIP RENATER	France	
	GROUPE ESC DE TOULOUSE	France	
	INPT-ENSAT	France	
	IUT DE FIGEAC	France	
Vice Président	CANCEROPOLE DE TOULOUSE	France	
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	MAPPING CONSULTING	France	
	POLE DE COMPÉTITIVITÉ CANCER BIO SANTÉ	France	
	AVAMIP	France	
	PRES UNIVERSITÉ TOULOUSE	France	
	RTRA AÉRONAUTIQUE	France	
Membre Associé	CCI DE TOULOUSE	France	
Président du Conseil Scientifique	FONDATION DE RECHERCHE INNABIOSANTÉ	France	
Membre du Conseil Scientifique	SCIENCES-ANIMATION	France	
Président Référent Recherche/Innovation	CRCI MIDI-PYRÉNÉES	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Vice Président	IERSET	France	2006
	ADERMIP	France	2006
Administrateur	UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE COMPIÈGNE	France	2006
Membre	MIDI-PYRÉNÉES INNOVATION	France	2009
	CCRDT MIDI-PYRÉNÉES	France	2009

• *Fonctions*

- ✓ Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE,
- ✓ Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

• *Adresse*

MAPPING CONSULTING – 26, rue Saint-Antoine du T - 31000 TOULOUSE

• *Expertise et expérience*

**ETAT CIVIL**

Né le 29 juillet 1939 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

**ETUDES**

Licence ès Sciences	1963
Ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique de TOULOUSE (ENSEEIH)	1963
Docteur de 3 <sup>ème</sup> cycle et d'État ès sciences	1966
Docteur ès Sciences	1972

## CARRIERE

Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur	
Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS) du CNRS	depuis 1974
Maître de conférences	1975 – 1980
Vice-président du groupe International Federation for Information Professing	depuis 1979
Professeur sans chaire	1981 – 1983
Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1981 – 1985
Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées	depuis 1981
Professeur de 1 <sup>ère</sup> classe	1983 – 1988
Conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	depuis 1984
Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1985 – 1996
Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1988 – 1991
Professeur de classe exceptionnelle	depuis 1989
Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1992 – 1995
Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur	1992 – 1995
Membre du Conseil Scientifique du CNRS	1992 – 1997
Rapporteur Général de la 2 <sup>ème</sup> session plénière du CNRS	1993
Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie au MESR	depuis 1994
Président de l'Institut National Polytechnique de TOULOUSE (INPT)	1996 – 2000
Membre du Conseil d'Administration du CNRS	1996 – 2000
Membre de L'ENSEEIH, du Comité Consultatif du Développement Technologique (CCDT)	depuis 1998
Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche	2000 – 2003
Professeur à l'INPT	depuis 2003
Président de la 3 <sup>ème</sup> session plénière du CNRS	
Cadre Scientifique au LAAS-CNRS	depuis 2003
Membre de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique	
Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS	

## OEUVRES

Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées

## DECORATIONS :

Commandeur de la Légion d'Honneur	2008
Commandeur des Palmes Académiques	
Membre de l'Académie des Technologies	
Silver Score de l'IFIP	



- **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Administrateur	OSÉO GARANTIE RÉGIONS S.A.	France	
	GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Administrateur	DEPECHMAG FRANCE	France	2007

• *Fonction*

Directeur de Réseau Sud OSEO – Société Anonyme au Capital de 337.230.064 € – RCS CRETEIL 320 252 489.

• *Adresse*

Sud OSEO - 27 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS ALFORT.

• *Expertise et expérience*

**ETAT CIVIL**

Née le 25 juin 1959 à MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)  
2 enfants

**ETUDES**

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand 1977 – 1980

**CARRIERE**

**CEPME**

Chargée d'affaires - Direction régionale Auvergne 1981 – 1991

Siège Social - Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités 1991 – 1997

Responsable département Tourisme agence centrale

Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME - SOFARIS

Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées 1998 – 2005

Directeur du Réseau SUD MÉDITERRANÉE OSÉO BDPME (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) depuis 02/2005

Directeur du Réseau SUD MÉDITERRANÉE OSEO (OSEO FINANCEMENT – OSEO INNOVATION) depuis 10/2006

Directeur du Réseau SUD OSEO

**DECORATIONS :**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

2001

**ACTIVITE SOCIALE**

Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

Présidente I.F.A. (Institut Français des Administrateurs indépendants) Midi-Pyrénées.

- **Henri-Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



- *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Administrateur	AEROSPACE VALLEY	France	
	COMITE DE LABELLISATION	France	
	ENSEEIH	France	
	SOGECLAIR	France	
Vice-Président	UIMM MIDI-PYRÉNÉES	France	
	TOMPASSE	France	
Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE	INTESPACE	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
NEANT			

- *Fonctions*

- ✓ Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
- ✓ Conseiller Technique I.P. à la CCIT.

- *Adresse*

132, chemin Saint Pierre – 31170 TOURNEFEUILLE

- *Expertise et expérience*

**ETAT CIVIL**

Né le 12 septembre 1945 à LIMOGES (Haute-Vienne)

**ETUDES**

Doctorat en physique option hyperfréquence  
 Institut d'Administration des Entreprises

**CARRIERE**

THOMSON - CSF « Division Faisceaux Hertiens »

Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertiens	1973 – 1977
Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux	1977 – 1982
THOMSON - CSF « Division Espace »	
Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C	1982 – 1988
Directeur Équipements Spatiaux ALCATEL - ESPACE	1988 – 1993
ALCATEL - ESPACE puis ALCATEL - SPACE (après fusion avec Aérospatiale “satellites”)	
Directeur Industriel et Directeur du site de TOULOUSE	1993 – 2003
ALCATEL - SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion avec Alenia Spazio)	
Directeur de l'Intégration Industrielle et Directeur du site de TOULOUSE	2003 – 2007
THALES ALENIA SPACE	
Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du site de TOULOUSE	2007 – 2010



➤ **Jean-Philippe BRINET** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 ; son mandat arrivera à expiration le 14 septembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

- *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Administrateur	KGF à MONTPON 24700	France	
	UNIVERSITÉ BORDEAUX 4	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Directeur Général	CIC SOCIÉTÉ BORDELAISE	France	2009
Président	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET FONCIÈRE DE PARTICIPATION	France	2009
Administrateur	CIC / ASSETS MANAGEMENT	France	2009

- *Fonctions*

- ✓ Gérant de JPF Conseil

- *Adresse*

16, rue du Temple – CAVALIERE – 83980 LE LAVANDOU

- *Expertise et expérience*

### ETAT CIVIL

Né le 14 mars 1943 à Neuilly sur seine

### ETUDES

Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises

Diplômé du Centre d'Études Supérieures de Banque de Paris

Diplômé d'Études Supérieures Spécialisées de Droit Privé

## CARRIERE

Chargé de recherches au Ministère du Travail au Québec	1968 – 1969
Assistant à la Direction financière de Procter et Gamble	1970 – 1971
Responsable de la clientèle à la Direction des Grandes Entreprises de la BRED	1971 – 1974
Assistant du Directeur de l'exploitation de la BRED	1974 – 1975
Directeur de groupe de la BRED - Paris-Est	1975 – 1977
Directeur de groupe de la BRED - Rouen	1978 – 1981
Directeur régional de la BRED - Est Parisien	1981 – 1989
Directeur du marketing de la BRED	1989 – 1991
Directeur du réseau de la BRED	1991 – 1993
Directeur général de la CIC Société Bordelaise	1994 – 2009

- **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; nommé lors du Conseil de Surveillance du 28 mars 2003, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :



### • Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	ACTIA MULLER UK	Angleterre	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ATON SYSTÈMES S.A.	France	
	ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	Espagne	
	ACTIA INDIA	Inde	
	KARFA	Mexique	
	INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE	France	
	LE CERCLE D'OC	France	
Directeur Général et Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Administrateur	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	ACTIA MULLER UK	Angleterre	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ATON SYSTÈMES S.A.	France	
	ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	Espagne	
	ACTIA INDIA	Inde	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
	ACTIA DE MEXICO	Mexique	
	CIPI ACTIA S.A.	Tunisie	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
	ACTIA MULLER S.A.	France	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	ACTIA CHINA	Chine	
	OSEO	France	
	YMCA CÉPIÈRE	France	
	AEROSPACE VALLEY	France	
	CLUB DES AFFILIÉS DU LAAS-CNRS	France	
	INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	France	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ARDIA	Tunisie	
Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE	ACTIA TUNISIE	Tunisie	
Conseiller	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	
	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	France	
Membre du Conseil	ÉCOLE DOCTORALE SYSTÈMES	France	
Membre du Conseil d'Orientation	OSEO	France	
Gérant / Co-Gérant	SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	France	
	ACTIA MULLER ESPAÑA	Espagne	
Président du Bureau des Conseillers	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR MIDI-PYRÉNÉES	France	
Président	TERRE DES ÉTOILES	France	
	LES ATELIERS DE L'AYGUETTE	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
	ACTIA CORP	USA	2007
	ACTIA INC	USA	2007
	ACTIA CHINA	Chine	2008
	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MÉCANIQUE ET MICROTECHNIQUE DE BESANÇON	France	2008
	ACTIA DO MEXICO	Mexique	2008
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	2009
	ACTIA NL	Pays-Bas	2011
Président du Conseil d'Évaluation Scientifique	ÉCOLE DES MINES D'ALÈS	France	2010
Administrateur	ENERTEC S.A.	France	2006
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2007
	ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE TECHNIQUE	France	2007
	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS EN ARTS CHIMIQUES ET TECHNOLOGIQUES	France	2010

- *Fonctions*

- ✓ Contrat de travail dans la Société LP<sub>2</sub>C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 5.876.400 €, 25 chemin de Pouvourville - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

- *Adresse*

ACTIA GROUP – 25, chemin de Pouvourville – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

• *Expertise et expérience*

**ETAT CIVIL**

Né le 18 octobre 1951 à SAFI (MAROC)  
Marié – 1 enfant

**ETUDES**

École Polytechnique  
Ingénieur des Ponts et Chaussées

**CARRIERE**

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre	1976 – 1981
Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région	1981 – 1986
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l'ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur DRIRE de Midi-Pyrénées	1991 – 1998
Directeur de l'École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA	1999 – 2003
Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d'ACTIA GROUP	depuis 2003
Directeur Général d'ACTIA AUTOMOTIVE	depuis 2003

**DECORATIONS :**

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques

➤ **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Membre du Directoire	LP <sub>2</sub> C S.A.	France	
Administrateur	FONDERIES FINANCIÈRE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA MULLER S.A.	France	
Co-Gérante	SCIPIA	France	
Représentante permanente du MEDEF 31	CILÉO	France	
Représentante permanente du CILÉO	CILÉO DÉVELOPPEMENT S.A.	France	
	PROMOLOGIS S.A. H.L.M.	France	
Présidente du Comité d'Audit	PROMOLOGIS S.A. H.L.M.	France	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Présidente du Directoire	LP <sub>2</sub> C S.A.	France	2006
Directeur Général	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	PILGRIM S.A.	France	2007
Représentante permanente de LP <sub>2</sub> C	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ENERTEC S.A.	France	2006

- *Adresse*

ACTIA GROUP – 25, chemin de Pouvoirville – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

- *Expertise et expérience*

### ETAT CIVIL

Fille de Louis PECH

Née le 26 Mai 1969 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

Mariée – 2 enfants

### ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse

1989-1992

### CARRIERE

CRÉDIT MUTUEL ÎLE DE FRANCE BOULOGNE-BILLANCOURT – Chargée de clientèle

1992 – 1993

ACTIA AUTOMOTIVE S.A TOULOUSE – Attachée de Direction

1993 – 1996

ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Attachée de Direction

1996 – 2003

ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Directrice Financière

depuis 2003

LP<sub>2</sub>C S.A. TOULOUSE – Membre du Directoire

depuis 1999



- **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

- *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
<b>Mandats en cours</b>			
Membre du Directoire	LP <sub>2</sub> C S.A.	France	
Administrateur	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
	ACTIA MULLER S.A.	France	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
<b>Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices</b>			
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	2007

• *Adresse*

ACTIA GROUP – 25, chemin de Pouvoirville – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

• *Expertise et expérience*

**ETAT CIVIL**

Fille de Pierre CALMELS  
Née le 2 décembre 1961 à PARIS  
Mariée – 2 enfants

**ETUDES**

First Certificate of Cambridge	1979
Proficiency of Cambridge	1980
BTS Secrétariat de Direction	1982

**CARRIERE**

TECHNAL FRANCE TOULOUSE : Secrétaire qualifiée export	1982 – 1985
Maurice MESSEGUE AUCH - Secrétaire de Direction	1986
LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES FLEURANCE - Secrétaire de Direction	1986 – 1990
SARL ACTE NÉRAC - Assistante de Direction	1990 – 1993
SA M3S CASTELGINEST - Président Directeur Général	1993 – 2002
SA LP <sub>2</sub> C TOULOUSE - Membre du Directoire	depuis 1999

**6.13.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire**

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre des deux entités PARMA et PILGRIM, liquidées en 2007. Il est précisé que les liquidations des sociétés PARMA et PILGRIM sont des liquidations amiables, liées à la fin des activités de ces structures et qui ont été détaillées dans le Document de Référence 2007 ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

**6.13.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

### **6.13.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation**

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration lors de la présente Assemblée.

## **6.14 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES**

### **6.14.1 Rémunérations et jetons de présence**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé qu'en dehors des plans de stock options et actions de performance, les rémunérations mentionnées sont versées par LP<sub>2</sub>C, société holding consolidante au titre :

- Soit des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP<sub>2</sub>C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre de ACTIA GROUP ;
- Soit des contrats de travail.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont les suivantes :

<b>Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>			
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b>	<b>Montant reçus en 2011</b>	<b>Montant reçus en 2010</b>	<b>Montant reçus en 2009</b>
<b>Christian DESMOULINS</b> - Président du Directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	293.338	278.303	293.288
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)			
<b>TOTAL</b>	<b>293.338</b>	<b>278.303</b>	<b>293.288</b>
<b>Catherine MALLET</b> - Membre du Directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	77.956	77.481	78.691
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>77.956</b>	<b>77.481</b>	<b>78.691</b>
<b>Marine CANDELON</b> - Membre du Directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	45.071 <sup>(1)</sup>	38.137	38.595
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>45.071</b>	<b>38.137</b>	<b>38.595</b>

(1) Augmentation uniquement liée à une augmentation du temps de travail (passage d'un 2/5<sup>ème</sup> à un mi temps).

<b>Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>						
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants reçus</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants reçus</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants reçus</b>
	<b>En 2011</b>		<b>En 2010</b>		<b>En 2009</b>	
<b>Christian DESMOULINS - Président du Directoire</b>						
Rémunération fixe	206.280	206.280	206.280	206.280	206.280	206.280
Rémunération variable	85.000	85.000	70.000	70.000	85.000	85.000
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence						
Avantages en nature	2.058	2.058	2.023	2.023	2.008	2.008
<b>TOTAL</b>	<b>293.338</b>	<b>293.338</b>	<b>278.303</b>	<b>278.303</b>	<b>293.288</b>	<b>293.288</b>
<b>Catherine MALLET - Membre du Directoire</b>						
Rémunération fixe	75.855	75.855	75.855	75.855	75.855	75.855
Rémunération variable					950	950
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence						
Avantages en nature	2.101	2.101	1.626	1.626	1.886	1.886
<b>TOTAL</b>	<b>77.956</b>	<b>77.956</b>	<b>77.481</b>	<b>77.481</b>	<b>78.691</b>	<b>78.691</b>
<b>Marine CANDELON - Membre du Directoire</b>						
Rémunération fixe	42.975 <sup>(1)</sup>	42.975 <sup>(1)</sup>	36.075	36.075	36.075	36.075
Rémunération variable					475	475
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence						
Avantages en nature	2.096	2.096	2.062	2.062	2.045	2.045
<b>TOTAL</b>	<b>45.071 <sup>(1)</sup></b>	<b>45.071 <sup>(1)</sup></b>	<b>38.137</b>	<b>38.137</b>	<b>38.595</b>	<b>38.595</b>

(1) Augmentation uniquement liée à une augmentation du temps de travail (passage d'un 2/5<sup>ème</sup> à un mi temps).

<b>Tableau 3 - Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants</b>			
<b>Mandataires sociaux non dirigeants – Nom et mandat</b>	<b>Montants reçus en 2011</b>	<b>Montants reçus en 2010</b>	<b>Montants reçus en 2009</b>
<b>Louis PECH - Président du Conseil de Surveillance</b>			
Jetons de présence			
Autres rémunérations <sup>(1)</sup>	99.798	100.361	100.334
<b>Pierre CALMELS - Vice-Président du Conseil de Surveillance</b>			
Jetons de présence			
Autres rémunérations <sup>(1)</sup>	75.000	84.000	84.000
<b>Günther THRUM – Membre du Conseil de Surveillance</b>			
Jetons de présence	<b>NEANT</b>		
Autres rémunérations			
<b>Alain COSTES – Membre du Conseil de Surveillance</b>			
Jetons de présence	<b>NEANT</b>		
Autres rémunérations			
<b>Véronique VEDRINE – Membre du Conseil de Surveillance</b>			
Jetons de présence	<b>NEANT</b>		
Autres rémunérations			
<b>Henri-Paul BROCHET – Membre du Conseil de Surveillance</b>			
Jetons de présence	<b>NEANT</b>		
Autres rémunérations			
<b>TOTAL</b>	<b>174.798</b>	<b>184.361</b>	<b>184.334</b>

(1) Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP<sub>2</sub>C.

<b>Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe</b>						
<b>Nom du dirigeant mandataire social</b>	<b>Date du plan</b>	<b>Nature des options (achat ou souscription)</b>	<b>Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés</b>	<b>Nombre d'options attribuées durant l'exercice</b>	<b>Prix d'exercice</b>	<b>Période d'exercice</b>
<b>TOTAL</b>						

<b>Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</b>			
<b>Nom du dirigeant mandataire social</b>	<b>Date du plan</b>	<b>Nombre d'options levées durant l'exercice</b>	<b>Prix d'exercice</b>
<b>TOTAL</b>			

<b>Tableau 6 - Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe</b>						
<b>Nom du mandataire social</b>	<b>Date du plan</b>	<b>Nombre d'actions attribuées durant l'exercice</b>	<b>Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés</b>	<b>Date d'acquisition</b>	<b>Date de disponibilité</b>	<b>Conditions de performance</b>
<b>TOTAL</b>						

<b>Tableau 7 - Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social</b>			
<b>Nom du dirigeant mandataire social</b>	<b>Date du plan</b>	<b>Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice</b>	<b>Conditions d'acquisition</b>
<b>TOTAL</b>			

<b>Tableau 8 - Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions</b>	
Date de l'Assemblée	NEANT
Date du Directoire	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites à ce jour	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

<b>Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers</b>				
	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et/ou toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	NEANT			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)				

<b>Tableau 10 - Dirigeants - Mandataires sociaux</b>								
	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Nom : <b>Christian DESMOULINS</b>	Oui		Non		Non		(1)	
Fonction : Président du Directoire								
Date début Mandat : 01/04/03								
Date fin Mandat : 12/11/14								
Avantages :								
Nom : <b>Marine CANDELON</b>	Non		Non		Non		Non	
Fonction : Membre du Directoire								
Date début Mandat : 12/11/02								
Date fin Mandat : 12/11/14								
Avantages :								
Nom : <b>Catherine MALLET</b>	Non		Non		Non		Non	
Fonction : Membre du Directoire								
Date début Mandat : 12/11/02								
Date fin Mandat : 12/11/14								
Avantages :								

- (1) Dans la situation actuelle, le Président du Directoire est salarié de la Société LP<sub>2</sub>C, Holding. Une clause de non concurrence figure au contrat de travail : le choix de faire jouer, ou non, cette clause appartient à LP<sub>2</sub>C. Si elle vient à appliquer cette clause, LP<sub>2</sub>C supportera seule la charge financière liée à cette indemnité ; cette indemnité ne sera donc pas supportée par l'émetteur.

Sur l'exercice 2011, les rémunérations fixes des membres du Directoire n'ont pas bénéficié d'augmentation, contrairement aux évolutions qu'ont pu connaître les collaborateurs du Groupe.

Lors du renouvellement du mandat du Président du Directoire de la Société ACTIA GROUP, le Conseil a opté pour le maintien du contrat de travail dont il bénéficiait au sein de la Société mère, LP<sub>2</sub>C, depuis sa prise de fonction. Ce choix a été motivé par la stratégie du Groupe qui est avant tout et depuis son origine, un Groupe familial où la volonté de pérenniser l'encadrement dirigeant est un principe directeur.

Par ailleurs, le Conseil a estimé que la rémunération du Président du Directoire qui ne comprenait aucun élément exceptionnel ni extraordinaire au vu des responsabilités confiées d'une part et la structure à dominante patrimoniale et familiale de l'actionnariat d'autre part, étaient autant d'éléments qui justifiaient l'autorisation de ne pas mettre un terme au contrat de travail et de cumuler le mandat de Président du Directoire avec ce contrat de travail.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n<sup>-1</sup>.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à une fois et demie le salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Par ailleurs, il n'est versé aucun jeton de présence.

#### **6.14.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société**

A la connaissance de la Société, les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur l'exercice 2011.

#### **6.14.3 Commissaires aux Comptes**

Les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire, KPMG S.A. et du Commissaire aux Comptes suppléant Christian LIBEROS arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Le Conseil de Surveillance vous soumettra sa décision sur le renouvellement de ces mandats.

## **6.15 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS**

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages au terme du contrat ne lie les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à ACTIA GROUP S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

### **6.15.1 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur**

Il est demandé d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Une partie des informations est développée au § 8.1.7.21 « Opérations avec les parties liées ».

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui est reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP<sub>2</sub>C et ACTIA GROUP et ACTIA GROUP et ses filiales est communiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe ».

### **6.15.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements règlementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

#### **Avec la société Actia Automotive S.A.**

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2011, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 940.683. Aucun frais n'a été facturé par votre société au cours de l'exercice 2011.
- Une caution solidaire à hauteur de €. 1.560.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 1.144.544. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 7.567 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 700.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 667.302. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 1.750 H.T.

#### **Avec la société Actia Sodielec S.A.**

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.
- Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2011, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de découvert de €. 600.000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 6.000 H.T.

une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de caution bancaire sur l'étranger de €. 500.000. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 5.000 H.T.

une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'une ligne de découvert de €. 300.000. Aucun frais n'a été facturé par votre société au cours de l'exercice 2011.

une lettre de confort envers Astrium dans le cadre d'une bonne fin du marché Athena Fidus. Il n'y a pas d'encours au 31.12.2011. Aucun frais n'a été facturé par votre société au cours de l'exercice 2011.

- Nature et objet : convention d'organisation opérationnelle du management et de la Direction Générale
- Modalités :
- Votre société assure l'organisation opérationnelle du management et de la Direction Générale de la société Actia Sodielec S.A.
- Cette convention a une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.
- La rémunération annuelle de la prestation est fixée à €. 200.000 € H.T, hors frais de gestion fixés à 3 % de la rémunération, avec renégociation annuelle.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 206.000 H.T.

#### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

##### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs**

En application de l'article R.225.57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

##### **Avec la société Actia Sodielec S.A.**

- **Nature et objet** : convention d'assistance
- **Modalités** : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

###### **a) Missions permanentes**

Votre société assiste sa filiale Actia Sodielec S.A. dans certains domaines relevant de la Direction Générale d'Actia Sodielec S.A. et notamment dans toutes les questions relevant :

- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La

rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société Actia Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2011 la somme de €. 324.606 H.T. à la société Actia Sodielec S.A.

**b) Missions exceptionnelles**

▪ Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 663.067.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 7.840 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 126.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 16.336.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 333 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 168.710.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 3.034 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 93.508.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 1.606 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 150.000.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 2.438 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 311.705.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 4.413 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de € 164.918.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 2.294 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est nul.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 489 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 400.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de € 234.725.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 2.835 H.T.

- Une lettre de confort dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparate envers une banque dans le cadre d'un contrat de crédit-bail contracté par Actia Sodielec S.A. L'encours de ce contrat au 31 décembre 2011 est de € 1.502.916.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 16.404 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de € 180.977.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 2.175 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de € 176.044.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à € 2.126 H.T.

#### ▪ Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2011, le solde du compte courant d'Actia Sodielec S.A. s'élève à € 126.490. Le produit d'intérêt de l'exercice 2011 pour votre société s'élève à € 7.516.

#### ▪ Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

- **Nature et objet** : autorisation de nantissements de titres
- Modalités :

Dans le cadre d'un découvert autorisé par une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 125.000 titres de sa filiale Actia Sodielec S.A. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à €. 1.250.000.

## Avec la société Actia Automotive S.A.

- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### a) *Missions permanentes*

Votre société assiste sa filiale Actia Automotive S.A. dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Actia Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2011 la somme de €. 1.322.791 H.T. à la société Actia Automotive S.A.

### b) *Missions exceptionnelles*

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 1.064.560.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 12.473 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €. 1.560.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 826.645.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 12.298 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 569.454.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 6.602 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est nul.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €.344 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €. 1.200.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est nul.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 1.202 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1er novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à €. 200.000.000.  
Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.
- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €. 1.200.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 168.453.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 3.142 H.T.
- une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est nul.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 2.000 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 399.160.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 5.258 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €.561.953.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 6.854 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 168.895.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 2.059 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2011 est de €. 670.981.  
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 28.033 H.T., dont €. 18.997 H.T. au titre de la période du 28 septembre 2009 au 31 décembre 2010.
- une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur d'Airbus dans le cadre de la signature d'un contrat pour la fabrication, la pérennisation et la réparation d'équipements avioniques relatifs aux programmes ATR et Airbus. Ce contrat a été signé le 8 septembre 2005.

Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.

- une lettre d'engagement de caution solidaire dans le cadre d'une avance remboursable de €. 1.200.000. L'encours de cette avance au 31 décembre 2011 est de €. 400.000.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2011 s'élève à €. 5.000 H.T, dont €. 1.000 HT au titre de l'exercice 2010.

- **Compte courant :**

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2011, le solde débiteur du compte courant d'Actia Automotive S.A. s'élève à €. 5.459.547. Le produit d'intérêt de l'exercice 2011 pour votre société s'élève à €. 213.722.

- **Missions spécifiques :**

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale. Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

- **Nature et objet :** autorisations de nantissements de titres
- **Modalités :**

Dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.910 titres de sa filiale Actia Automotive S.A. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à €. 300.000.

## Avec la société LP2C S.A.

- **Nature et objet :** convention d'assistance
- **Modalités :**

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### a) *Missions permanentes*

La société LP2C S.A. assiste la société Actia Group S.A. dans les domaines suivants :

- 1- assistance dans le domaine de la Direction Générale et du Management, et notamment dans toutes les questions relevant :
  - de l'organisation générale ;
  - des méthodes de direction et de gestion ;
  - de l'ingénierie financière ;
  - et des prévisions économiques.
- 2- assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
- 3- assistance dans le domaine de la communication ;
- 4- assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
- 5- assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 %. Cette redevance, facturée à la société Actia Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de €. 3.109 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1er janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1er trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de 2009.

Au titre des prestations 1- à 4-, la société LP2C S.A. a facturé sur l'exercice 2011 la somme de €. 1.545.196 H.T. à votre société.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au titre de l'exercice 2011.

#### ***b) Missions exceptionnelles***

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'Actia Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

- **Nature et objet** : prestations comptables et financières
- Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A. La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 71.045. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## Avec la société Actia Muller S.A.

- **Nature et objet** : caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement
- Modalités :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale Actia Muller S.A. Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

L'encours de cet engagement est de €. 286.500 au 31 décembre 2011. Votre société a facturé €. 5.040 H.T. au titre de l'exercice 2011.

## Avec la société Ardia

- **Nature et objet** : caution solidaire
- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'une sous-location de matériels informatiques.

Le montant du matériel concerné au 31 décembre 2011 est porté à €. 99.029.

Les loyers facturés sur l'exercice s'élèvent à €. 34.937 H.T.

- **Nature et objet** : avance de trésorerie
- Modalités :

Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale Ardia.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2011 s'élève à €. 127.867.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à €. 4.750.

- **Nature et objet** : convention d'assistance

Votre société assiste sa filiale Ardia dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Ardia, est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2011 la somme de €. 17.717 H.T. à la société ARDIA.

## Avec la société SCI de L'Oratoire

- **Nature et objet** : convention de trésorerie

- Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rémunérer la mise à disposition de €. 2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2011 s'élève à €. 930.639.

Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2011 s'élève à €. 13.142.

- **Nature et objet** : autorisation de nantissement de parts

- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI de L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

## Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvourville

- **Nature et objet** : contrat de sous-location

- Modalités :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Les Coteaux de Pouvourville loue à votre société des locaux sis chemin de Pouvourville à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à €. 74.040 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à €. 6.791.

- **Nature et objet : autorisation de nantissement de titres**
- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI Les Coteaux de Pouvourville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Toulouse-Labège, le 4 avril 2012

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Paris, le 4 avril 2012

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie  
*Associé*

### **6.15.3 Opérations avec les parties liées**

Cf. § 8.1.7.21 « Opérations avec les parties liées ».

## **6.16 CONCLUSION**

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

**LE DIRECTOIRE**

### 7.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également :

- Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 26 mars 2012 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

#### 7.1.1 La gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de MIDDLENEXT de décembre 2009, disponible sur le site Internet de MIDDLENEXT, ci-après le Code de référence. Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance ».

Les dispositions suivantes de ce Code de référence ont été adaptées à la structure du Groupe, conformément aux possibilités offertes par le Code de référence :

##### ➤ Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil de Surveillance doit remplir les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L.823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé spécifique.

Conformément aux recommandations stipulées dans le Code de référence, une réflexion a été menée sur le sujet et il a été jugé qu'un tel comité n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

##### ➤ Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégalement. Compte tenu de la bonne proportion de membres indépendants au sein du Conseil, conformément aux préconisations du Code de référence et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

Toutes précisions utiles sur le respect du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de MIDDLENEXT de décembre 2009 et relatives aux rémunérations des dirigeants et/ou des mandataires sociaux vous sont données au § 6.14 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

### 7.1.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2011, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VÉDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Philippe BRINET	Censeur

Il est précisé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

Le rapport du Président doit faire état de l'application de la Loi Copé – Zimmermann du 13 janvier 2011 sur le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance (au moins un représentant féminin à la date de publication de la loi, 20% au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et 40% au 1<sup>er</sup> janvier 2017). La loi est à ce jour appliquée compte tenu de la présence de Véronique VÉDRINE.

### 7.1.1.2 Mandataires Indépendants

**Critères retenus** : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- Les salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les auditeurs de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les Actionnaires de référence ;
- Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs de la Société ou d'une société du Groupe ;
- Les membres de la famille d'un mandataire social ou d'un Actionnaire de référence.

**Liste des mandataires sociaux indépendants** :

- Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- Véronique VÉDRINE Membre du Conseil de Surveillance ;
- Henri-Paul BROCHET Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

### 7.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance dans la semaine précédant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

#### **7.1.2.1 Fréquence des réunions**

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société et par le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations intermédiaires ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- Principes et méthodes comptables retenus ;
- Principales options comptables retenues ;
- Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- Variations de périmètre de consolidation ;
- Principales données sociales et consolidées chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la réglementation applicable.

#### **7.1.2.2 Convocation des Conseils**

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans les 15 jours qui précèdent la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L.823-17 et R.823-9 alinéa 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

### 7.1.2.3 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. Conformément au règlement intérieur, les membres du Conseil de Surveillance peuvent assister au Conseil par des moyens de visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils a été de 88 %.

### 7.1.2.4 Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

### 7.1.2.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

### 7.1.2.6 Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2011 :

Mandataire Social	Détention	Contrôle / droits de vote bruts
Louis PECH	61.344	122.688
Pierre CALMELS	62.895	125.517
Alain COSTES	5	10
Véronique VEDRINE	20	40
Günther THRUM	213	426
Henri-Paul BROCHET	100	100
Christian DESMOULINS	80.000	80.000
Marine CANDELON	74	148
Catherine MALLET	796	1.592

Pour une parfaite connaissance des détentions, leur détail à la clôture de l'exercice est communiqué au § 6.11.1.2 « Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2011 ».

### 7.1.2.7 Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

### **7.1.2.8 Nombre de censeurs nommés**

Le Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 a nommé un censeur.

### **7.1.2.9 Règlement Intérieur**

Le Conseil de Surveillance a mis en place un Règlement Intérieur, consultable au Siège Social de la Société. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

- Le rôle du Conseil de Surveillance ;
- La composition du Conseil de Surveillance ;
- Les devoirs des membres et la déontologie ;
- Les réunions du Conseil de Surveillance ;
- Les comités ;
- La rémunération ;
- L'évaluation du Conseil ;
- L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

### **7.1.2.10 Évaluation des travaux du Conseil**

Conformément au Code de référence adopté par le Conseil de Surveillance, une évaluation du Conseil et de son fonctionnement a été mise en œuvre au cours du Conseil qui s'est tenu le 12 décembre 2011 : les modalités concernant l'évaluation des travaux du Conseil ont été débattues. Sans aucun dysfonctionnement noté, une analyse des différentes remontées d'information est en cours afin d'en améliorer le fonctionnement.

### **7.1.2.11 Rémunération des mandataires sociaux**

Les mandataires sociaux de la Société ACTIA GROUP ne sont pas rémunérés par cette dernière.

Certains mandataires reçoivent une rémunération, versée par la Société LP<sub>2</sub>C, Société contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP<sub>2</sub>C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP<sub>2</sub>C, ont été attribuées en fonction du mandat exercé, du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux cadres dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (véhicule de fonction, ...).

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe, excepté au cours de la période de crise.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n<sup>-1</sup>.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucune indemnité équivalente à une indemnité de rupture, autrement appelée « parachute doré », n'est en vigueur pour les mandataires d'ACTIA GROUP.

Aucune politique d'attribution de stock options ou d'actions gratuites n'est en œuvre actuellement au sein du Groupe.

### **7.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales**

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- ✓ soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société,
- ✓ soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- ✓ donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix,
- ✓ adresser une procuration à la Société,
- ✓ voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

### **7.1.4 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 6.11.1.3 « Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ».

### **7.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société**

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer la gestion financière et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes. Le Directoire a décidé de s'appuyer sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence du contrôle interne édité par l'AMF pour les valeurs moyennes et petites. A ce jour, le Groupe n'a pas procédé à une évaluation de son contrôle interne.

Les procédures mises en œuvre comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, au niveau de la maison mère et de l'ensemble de ses filiales consolidées, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur

sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

### 7.1.5.1 Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIA GROUP intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- La Branche AUTOMOTIVE avec ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ses filiales ;
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS avec ACTIA SODIELEC S.A..

Le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par branche. On rappellera qu'il s'agit :

- Pour l'AUTOMOTIVE :
  - ✓ du diagnostic : des équipements, logiciels et services de diagnostic jusqu'au système complet de maintenance à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
  - ✓ des systèmes embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, comme les solutions de multiplexage, de chronomatique, d'infotainment, jusqu'à l'architecture complète, modulaire et ouverte,
  - ✓ Systèmes et Services aux Flottes : déploiement de solutions matérielles et logicielles et services pour des applications de gestion destinées aux flottes de véhicules : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux...,
  - ✓ des services de sous-traitance de fabrication électronique pour le compte de tiers et pérennisation.
- Pour les TÉLÉCOMMUNICATIONS :
  - ✓ Satcom : équipements en systèmes de stations terriennes,
  - ✓ Énergie / Aéronautique - Défense (EAD) : équipements de contrôle / commande des réseaux de transport et de distribution de l'énergie, systèmes de transmission spécifiques, Maintien en Condition Opérationnelle,
  - ✓ Broadcast / Ferroviaire - Transport (BFT) : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques, équipements destinés aux applications ferroviaires,
  - ✓ Infrastructures Réseaux Télécommunications (IRT) : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, dédiés aux opérateurs de téléphonie.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001. Les certifications du Groupe sont développées au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2011 ». Le Groupe maîtrise ainsi les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par plusieurs autorités et organismes de certification indépendants et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients. Le site de Colomiers a abouti, en 2008, dans son processus d'obtention de la nouvelle certification aéronautique NADCAP pour les procédés spéciaux de fabrication de cartes électroniques, assurant une maîtrise complète des risques, tant dans le domaine aéronautique que pour toutes les autres fabrications du site.

### ➤ **Les acteurs**

Le Directoire pour la holding ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle essentiel dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances, du Crédit Impôt Recherche, des taxes sociales ou fiscales, par exemple.

### ➤ **Leur rôle**

Le Directoire d'ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés, et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les branches et pour assurer le suivi des réalisations.

### ➤ **Les principaux domaines d'intervention** identifiés sont :

- ✓ maîtrise des risques financiers, technologiques, industriels et commerciaux,
- ✓ maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, développement, industrialisation, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
- ✓ maîtrise de la rotation des stocks,
- ✓ maîtrise des risques de taux et des risques de change,
- ✓ maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
- ✓ orientation et suivi de la R&D,
- ✓ prévention des risques juridiques et contentieux.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § 8.1.7.25 « Facteurs de risques ».

La communication interne sur les risques est principalement réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, ...

## **7.1.5.2 Contrôle interne**

En matière comptable et financière, un contrôle de gestion et d'audit interne est organisé par chaque branche au niveau de chaque Business Unit, Business Group et/ou Direction Opérationnelle.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, lorsque l'effectif de celle-ci est réduit.

Des procédures comptables existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe. Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting révisées régulièrement et est appuyé par des visites dans les filiales, ainsi que, ponctuellement, une réunion des équipes comptables et financières des filiales. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- ✓ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées,

- ✓ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels,
- ✓ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord),
- ✓ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes,
- ✓ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes,
- ✓ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe et leur mise en œuvre,
- ✓ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ✓ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne et régulièrement adaptés aux évolutions,
- ✓ la situation trimestrielle des comptes,
- ✓ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge le suivi des différentes filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ✓ suivi des budgets et en particulier du Besoin en Fonds de Roulement,
- ✓ évolution des procédures de reporting en place,
- ✓ délais de production des comptes,
- ✓ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu,
- ✓ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux,
- ✓ suivi des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison, lors de la consolidation. Les principes comptables utilisés dans l'ensemble des sociétés du Groupe correspondent aux principes en vigueur localement (par exemple norme 99-03 en France).

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

L'évolution des **systèmes d'information** a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité, sécurité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX, SAP Business One et AX-dynamix-Microsoft) dans les principales structures du Groupe ACTIA tant en France qu'à l'étranger se poursuit, alors que les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle. En période de crise économique, les investissements en matière de systèmes d'informations, ont été focalisés sur la robustesse des systèmes, l'emploi des évolutions récentes en matière de réseaux et le déploiement de progiciels de gestion de projet et d'applications scientifiques. Des investissements plus lourds sont toutefois différés.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.

Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de nos prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

### 7.1.5.3 Axes de progrès

#### ➤ Suivi des actions menées

Le montant des **conventions bilatérales de trésorerie** avec les filiales disposant de trésorerie suffisante élaborées en 2007 étaient légèrement supérieur à 2 M€ au 31 décembre 2011 et concernent à ce jour 3 filiales. Le sujet est suivi et se développe en fonction de l'évolution des filiales.

Concernant les **certifications**, le renouvellement a été opéré début 2012, dans le cadre des audits de surveillance. En 2011, les audits pour le renouvellement des certifications se sont tous conclus positivement en début d'exercice.

Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2011 ».

Pour les **systèmes d'informations**, les actions suivantes ont été menées :

- ✓ ERP : exploitation de la version MOVEX multi sociétés par ACTIA AUTOMOTIVE, CIPI ACTIA et ACTIA MULLER et déploiement auprès d'ACTIA NORDIC.
- ✓ déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations sur ACTIA AUTOMOTIVE et progressivement sur ACTIA SODIELEC,
- ✓ amélioration du système ACTIA Web Report, pour le reporting financier des filiales,
- ✓ pleine exploitation opérationnelle du nouvel ERP au niveau d'ACTIA SODIELEC, dédié à l'ensemble des sites, déployé depuis mai 2010,
- ✓ déploiement d'une architecture réseau pour le renforcement de la sécurité, la garantie de l'intégrité des données, le partage des bases et des outils, ainsi qu'une meilleure qualité de service,
- ✓ engagement de déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et de la gestion des configurations en Italie et en Tunisie,
- ✓ déploiement du SIRH ACTIA AUTOMOTIVE chez ACTIA SODIELEC,
- ✓ déploiement de la nouvelle messagerie Groupe.

#### ➤ Actions à mener

Il est prévu de poursuivre l'extension de la nouvelle architecture réseau à l'ensemble du Groupe, au cours des trois prochaines années.

### 7.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1.000 k€ H.T. ;
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1.000 k€ H.T. ;
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1.000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3.000 k€ et sera révisée chaque année ;
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1.000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2.000 k€ par an toutes opérations confondues ;
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€ HT par an ;
- Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2.000 k€ H.T. ;
- Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2.000 k€ ;
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€.

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avals ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

## 7.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2011

Société	ISO 9001	ISO TS 16949	ISO 14001	EN 9100	IRISRAIL	NADCAP
ACTIA AUTOMOTIVE SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié
ACTIA MULLER	Certifié					
ATON SYSTÈMES	Certifié					
ACTIA AIXIA						
ACTIA ITALIA	Certifié					
ACTIA NL	En cours de certification.					
ACTIA POLSKA						
I+ME ACTIA	Certifié					
ACTIA SYSTEMS ESPAÑA	Certifié					
ACTIA NORDIC	Certifié		Certifié			
ACTIA UK	Certifié					
ATAL	En cours de certification. Espérée en 2012					
ACTIA INDIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA DE MEXICO	Certifié					
ACTIA SHANGHAI	Certifié	Certifié				
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA TUNISIE	Certifié	En cours planifié en 2012				
ARDIA	Certifié					
ACTIA DO BRASIL	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA CORP et INC	Certifié					
ACTIA SODIELEC	Certifié		Planifié pour 2013	Certifié	Planifié pour 2012	

### **Les autres certifications :**

- ACTIA SODIELEC : Qualité Totale selon la directive R&TTE (Télécom) - PART 21 G + PART 145 (exigences aéronautiques sur le site de Provence) ;
- ACTIA MULLER : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres ; agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution).

### **Les certifications en cours d'homologation :**

- CIPI ACTIA : OHSAS 18001 V2007 en 2013 ;
- ACTIA INDIA : ISO 1801 V2007 en cours ;
- ACTIA AUTOMOTIVE : EN 9110 en 2012 et PART145 attendue en 2013.

Fait à Toulouse, le 26 mars 2012

**Louis PECH**

*Président du Conseil de Surveillance*

## **7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Actia Group S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Toulouse-Labège, le 4 avril 2012

Paris, le 4 avril 2012

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

*Eric Seyvos*

Jean-Marc Laborie  
*Associé*

### **7.3 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

#### **7.3.1 Observations du Conseil de Surveillance**

➤ **Sur le rapport du Directoire :**

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :**

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :**

Tels qu'ils ont été présentés, après avoir été certifiés par les Commissaires aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

#### **7.3.2 Les mandats des Commissaires aux Comptes**

Le Mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de KMPG ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Christian LIBEROS arrivent à expiration avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous vous suggérons de procéder au renouvellement de leur mandat pour une nouvelle durée de six exercices.

Le texte des résolutions que nous vous proposons reprend ces suggestions.

Nous vous informons que les candidats n'ont vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société ou les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce.

### **7.3.3 Objet des travaux du Conseil de Surveillance**

En application des règles légales, et au delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE

Le 26 mars 2012

Le Conseil de Surveillance

## 8 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

### 8.1 COMPTES CONSOLIDÉS

#### 8.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Directoire du 26 mars 2012 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 mai 2012.

##### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2011. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

##### Base de préparation des états financiers :

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux normes IFRS.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

##### Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs (cf. § 8.1.7.10 « Impôts différés »), les goodwill (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles ») et les provisions (cf. § 8.1.7.15 « Provisions »).

#### Changement d'estimation comptable

Il a été procédé à un changement d'estimation comptable relative à la détermination des coûts des stocks de la société ACTIA AUTOMOTIVE. Conformément à la norme IAS 8, ce changement, fondé sur de nouvelles informations issues de la mise en place d'une comptabilité analytique au cours de l'exercice 2011, a été appliqué de manière prospective ; L'impact est de +1.027 k€ sur le résultat de la période.

#### Évolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations entrés en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et appliqués par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre sont les suivants :

- Amendements à IAS 32 – Classement des droits de souscription émis ;
- IAS 24 Révisée – Parties liées ;
- Amendements à IFRS 1 – Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 (publiés en janvier 2010) ;
- Améliorations annuelles des IFRS (publiées en mai 2010)
  - ✓ IFRS 3 – Regroupements d'entreprises
    - Clauses d'ajustement de prix relatives à des regroupements antérieurs à IFRS 3 Révisée ;
    - Champ de l'option d'évaluation des NCI en date d'acquisition
    - Remplacement des plans IFRS 2
  - ✓ IAS 27 – Consolidation et états financiers individuels – Dispositions transitoires
  - ✓ IFRS 1 – Première application des IFRS
    - Changements de méthodes comptables au cours de l'exercice de première application ;
    - Réévaluation comme coût présumé ;
    - Utilisation du coût présumé pour des entreprises régulées ;
  - ✓ IFRS 7 – Informations à fournir sur les instruments financiers – Clarification ;
  - ✓ IAS 1 – Présentation des états financiers – Clarification sur le tableau de variation des capitaux propres ;
  - ✓ IAS 34 – Etats financiers intermédiaires – Evènements et transactions significatifs ;
  - ✓ IFRIC 13 – Programmes de fidélisation – Juste valeur des avantages accordés ;
- IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres ;
- Amendements à IFRIC 14 – Prépaiements de financements minimums.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés.

Les amendements à IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers, ont été adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le Groupe a choisi de ne pas les appliquer de façon anticipée pour l'établissement des comptes consolidés 2011.

L'application de ces nouveaux amendements ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ont été publiées en mai 2011 avec une application rétrospective prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces normes ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne et ne peuvent être appliquées à la clôture 2011. Ces nouvelles normes n'auront pas d'impact majeur sur les comptes consolidés du Groupe.

## 8.1.2 Bilan Consolidé

Actif consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2011	31/12/2010
Goodwills	8.1.7.3	22.286	22.286
Frais de développement	8.1.7.3	25.547	21.057
Autres immobilisations incorporelles	8.1.7.3	2.277	2.351
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>8.1.7.3</b>	<b>50.110</b>	<b>45.695</b>
Terrains	8.1.7.4	2.667	2.653
Constructions	8.1.7.4	6.794	7.033
Installations techniques	8.1.7.4	6.717	6.252
Autres immobilisations corporelles	8.1.7.4	4.235	3.586
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>8.1.7.4</b>	<b>20.413</b>	<b>19.524</b>
Participations mises en équivalence	8.1.7.21.2	397	306
Actifs financiers non courants	8.1.7.11	641	609
Impôts différés	8.1.7.10	7.254	10.179
Crédit impôt recherche non courant	8.1.7.11	2.666	1.653
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>81.481</b>	<b>77.966</b>
Stocks et en-cours	8.1.7.7	71.908	65.251
Créances clients	8.1.7.8	88.175	73.617
Autres créances courantes liées à l'activité	8.1.7.11	6.962	3.705
Crédit d'impôt courant	8.1.7.11	4.307	2.719
Autres créances courantes diverses	8.1.7.11	676	549
Instruments financiers	8.1.7.9.2	275	162
<b>Total créances courantes</b>		<b>172.302</b>	<b>146.003</b>
Valeurs mobilières de placement	8.1.7.9.1		
Disponibilités	8.1.7.9.1	21.349	18.137
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>8.1.7.9.1</b>	<b>21.349</b>	<b>18.137</b>
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>193.651</b>	<b>164.139</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>275.132</b>	<b>242.105</b>

Capitaux Propres et Passif consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2011	31/12/2010
Capital	8.1.7.13	15.075	15.075
Primes	8.1.7.13	17.561	17.561
Réserves	8.1.7.13	19.238	21.917
Report à nouveau	8.1.7.13	6.414	6.916
Réserve de conversion	8.1.7.13	<1.162>	<2.154>
Actions propres	8.1.7.13	<162>	<162>
Résultat de l'exercice	8.1.7.13	7.864	<3.222>
<b>Capitaux Propres attribuables au Groupe</b>	<b>8.1.7.13</b>	<b>64.828</b>	<b>55.930</b>
Résultat des minoritaires	8.1.7.13	270	<300>
Réserves minoritaires	8.1.7.13	2.905	3.406
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>8.1.7.13</b>	<b>3.175</b>	<b>3.105</b>
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>8.1.7.13</b>	<b>68.003</b>	<b>59.035</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	8.1.7.12	24.156	26.280
Dettes financières diverses	8.1.7.12	2.231	1.543
Dettes financières location financement	8.1.7.12	3.529	4.364
<b>Total des dettes financières non courantes</b>	<b>8.1.7.12</b>	<b>29.917</b>	<b>32.187</b>
Impôt différé passif	8.1.7.10	1.835	826
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	8.1.7.15	4.936	4.365
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>36.688</b>	<b>37.378</b>
<b>Autres provisions</b>	<b>8.1.7.15</b>	<b>6.060</b>	<b>8.518</b>
Dettes financières à moins d'un an	8.1.7.12	69.093	57.696
Instruments financiers	8.1.7.9.2	757	1.043
<b>Total des dettes financières courantes</b>		<b>69.850</b>	<b>58.739</b>
Fournisseurs	8.1.7.16	56.353	39.559
Autres dettes d'exploitation	8.1.7.16	27.721	26.347
Dettes fiscales (IS)	8.1.7.16	777	433
Autres dettes diverses	8.1.7.16	1.182	1.690
Produits différés	8.1.7.16	8.498	10.405
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>170.440</b>	<b>145.692</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>275.132</b>	<b>242.105</b>

### 8.1.3 Compte de résultat consolidé

Etat du résultat consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2011	Année 2010
<b>Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)</b>	<b>8.1.7.17</b>	<b>300.395</b>	<b>246.813</b>
- Achats consommés	8.1.7.17	<140.730>	<109.859>
- Charges de personnel	8.1.7.17	<78.407>	<76.804>
- Charges externes	8.1.7.17	<53.190>	<43.366>
- Impôts et taxes		<4.679>	<4.161>
- Dotations aux amortissements	8.1.7.17	<8.491>	<8.394>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		1.154	<322>
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation		251	358
+ Crédit Impôt Recherche		2.171	1.946
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>8.1.7.17</b>	<b>18.474</b>	<b>6.209</b>
+ Autres produits d'exploitation		1.084	306
- Autres charges d'exploitation		<1.834>	<3.250>
+/- values sur cessions d'immobilisations		97	315
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>8.1.7.17</b>	<b>17.821</b>	<b>3.579</b>
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		5	4
- Intérêts et charges financières	8.1.7.17	<3.142>	<2.670>
+ Autres produits financiers		915	445
- Autres charges financières		<1.006>	<744>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>8.1.7.20</b>	<b>&lt;3.228&gt;</b>	<b>&lt;2.965&gt;</b>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	8.1.7.21.2	141	142
+ Impôt	8.1.7.17	<6.600>	<4.279>
<b>Résultat de la période</b>	<b>8.1.7.17</b>	<b>8.134</b>	<b>&lt;3.522&gt;</b>
* attribuable au Groupe		7.864	<3.222>
* intérêts minoritaires		270	<300>
<b>Résultat de base par action (en €) - Part du Groupe</b>	<b>8.1.7.14.1</b>	<b>0,391</b>	<b>&lt;0,161&gt;</b>
<b>Résultat dilué par action (en €) - Part du Groupe</b>	<b>8.1.7.14.2</b>	<b>0,391</b>	<b>&lt;0,161&gt;</b>

### 8.1.4 État du résultat global

Etat du résultat global en k€	Année 2011	Année 2010
<b>Résultat de la période</b>	<b>8.134</b>	<b>&lt;3.522&gt;</b>
Ecarts de conversion	1.039	551
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1.039</b>	<b>551</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>9.173</b>	<b>&lt;2.971&gt;</b>
* attribuable au Groupe	8.856	<2.629>
* intérêts minoritaires	317	<342>

## 8.1.5 Variation des Capitaux Propres

En k€	Capital	Actions propres	Primes	Réserves, RAN, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable au Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Au 01/01/2010</b>	<b>15.075</b>	<b>&lt;443&gt;</b>	<b>17.561</b>	<b>29.205</b>	<b>&lt;2.747&gt;</b>	<b>58.651</b>	<b>3.358</b>	<b>62.009</b>
Résultat consolidé		281		<3.503>		<3.222>	<300>	<3.522>
Variation des écarts de conversion					593	593	<41>	551
<b>Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>281</b>	<b>0</b>	<b>&lt;3.503&gt;</b>	<b>593</b>	<b>&lt;2.629&gt;</b>	<b>&lt;342&gt;</b>	<b>&lt;2.971&gt;</b>
Distributions effectuées						0		0
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre						0		0
Autres				<92>		<92>	89	<3>
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>15.075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17.561</b>	<b>25.611</b>	<b>&lt;2.154&gt;</b>	<b>55.930</b>	<b>3.105</b>	<b>59.035</b>
Résultat consolidé				7.864		7.864	270	8.134
Variation des écarts de conversion					992	992	47	1.039
<b>Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7.864</b>	<b>992</b>	<b>8.856</b>	<b>317</b>	<b>9.173</b>
Distributions effectuées						0	<206>	<206>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre						0		0
Autres				42		42	<42>	0
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>15.075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17.561</b>	<b>33.516</b>	<b>&lt;1.162&gt;</b>	<b>64.828</b>	<b>3.175</b>	<b>68.003</b>

## 8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2011	Année 2010
<b>Résultat de la période</b>	<b>8.1.3</b>	<b>8.134</b>	<b>&lt;3.522&gt;</b>
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions	8.1.3	6.792	11.319
Résultat de cession d'immobilisations	8.1.3	<97>	<315>
Charges d'intérêts	8.1.3	3.142	2.670
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)	8.1.3	2.771	3.829
Variation des impôts différés	8.1.3	3.829	450
Crédit Impôt Recherche	8.1.3	<2.171>	<1.946>
Autres charges et produits	8.1.3	<2>	<247>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8.1.3	<141>	<142>
<b>Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>22.256</b>	<b>12.096</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		<8.798>	<2.950>
<b>Trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>13.459</b>	<b>9.146</b>
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<2.427>	<3.755>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche		192	2.743
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>11.224</b>	<b>8.134</b>
Acquisitions d'immobilisations	8.1.7.3 8.1.7.4	<14.149>	<10.020>
Dividendes reçus des entreprises associées			
Produit de cessions d'immobilisations	8.1.3	134	437
Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise			
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>&lt;14.015&gt;</b>	<b>&lt;9.583&gt;</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	8.1.7.13		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	8.1.7.13	<210>	<18>
Augmentation de capital en numéraire chez la société mère	8.1.7.13		
Augmentation de capital en numéraire chez les filiales (part versée par les minoritaires)	8.1.7.13		
Nouveaux emprunts	8.1.7.12	11.972	19.178
Remboursement d'emprunts	8.1.7.12	<16.249>	<14.869>
Intérêts payés	8.1.7.20	<3.142>	<2.670>
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>&lt;7.629&gt;</b>	<b>1.621</b>
Effet de la variation du taux de change		225	247
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8.1.7.9.1	<19.553>	<19.972>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8.1.7.9.1	<29.748>	<19.553>
<b>Variation trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>&lt;10.195&gt;</b>	<b>419</b>

## **8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés**

### **8.1.7.1 Principes comptables**

#### **8.1.7.1.1 Périmètre et critères de consolidation**

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA GROUP sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA GROUP possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

#### **8.1.7.1.2 Élimination des opérations entre les sociétés consolidées**

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

#### **8.1.7.1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères**

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

#### **8.1.7.1.4 Conversion des transactions libellées en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16 (adopté par l'Union Européenne et dont la date de première application concerne les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009), les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les Capitaux Propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

#### **8.1.7.1.5 Principes de reconnaissance du revenu**

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction ;
- Prestations de services : études, service après vente... ;
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

#### **Les contrats de construction :**

##### Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

##### Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIA, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

#### **Les prestations de services :**

Le produit résultant du **service après vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

### **Les ventes de biens :**

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

#### **8.1.7.1.6 Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe évalue :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les goodwills sont soumis à un test de dépréciation (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles ») dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, le goodwill est diminué du montant correspondant de façon définitive.

#### **8.1.7.1.7 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou ;
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

#### Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

#### **8.1.7.1.8 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle, au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

#### **8.1.7.1.9 Contrats de location financement**

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location - financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

#### **8.1.7.1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels**

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- Les goodwills (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles ») ;
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwills sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwills est l'entité acquise à l'origine. Dans le cas particulier d'ACTIA CORP., le goodwill est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis ;
- Pour le solde aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel. La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwills puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

#### **8.1.7.1.11 Stocks et encours**

**Les coûts des stocks** comprennent :

- Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

**Les stocks d'encours de services** sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

#### **8.1.7.1.12 Créances clients et autres créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

#### **8.1.7.1.13 Transferts d'instruments financiers actifs**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les critères ci-dessous sont respectés :

- Les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ;
- Le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés à l'actif financier.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

#### **8.1.7.1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

### **8.1.7.1.15 Subventions et autres aides publiques**

Le Groupe ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel : cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

### **8.1.7.1.16 Impôts**

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

#### L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

#### Les impôts différés :

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables ;
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

### Nouvelle réglementation fiscale applicable en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 : réforme de la taxe professionnelle :

La Loi de Finance 2010, publiée le 31 décembre 2009, introduit une nouvelle taxe, la contribution économique territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle. La CET comprend deux composantes :

- La contribution foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locative des biens passibles de la taxe foncière ;
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée.

Concernant la qualification comptable de la CVAE, le Groupe a considéré, d'une part que la valeur ajoutée est à un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt société, d'autre part que la CET est en substance une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle.

En conséquence, le Groupe a décidé de ne pas qualifier la CVAE d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 la CVAE en charge opérationnelle au sein du résultat, traitement analogue à la taxe professionnelle jusqu'en 2009.

#### **8.1.7.1.17 Instruments financiers**

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

##### Actifs détenus jusqu'à échéance :

Le Groupe ACTIA n'en possède aucun.

##### Prêts et créances émis par l'entreprise :

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

##### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

##### Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts) :

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en Capitaux Propres, à moins que la variation de valeur soit significative ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

#### Instruments financiers composés :

Le Groupe peut être amené à utiliser également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

#### Instruments financiers dérivés :

Le Groupe ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;
- La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIA, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

#### **8.1.7.1.18 Gestion du Capital**

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § 8.1.7.1.19 « Actions propres »), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Epargne Groupe ni Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » du Document de Référence pour plus de détail).

#### **8.1.7.1.19 Actions propres**

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

#### **8.1.7.1.20 Provisions**

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

#### **8.1.7.1.21 Avantages au personnel**

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1<sup>ère</sup> catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés ;
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés.

#### **8.1.7.1.22 Fournisseurs et autres dettes**

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § 8.1.7.1.5 « Principes de reconnaissance du revenu »).

#### **8.1.7.1.23 Modalités de calcul du résultat par action**

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIA, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

#### **8.1.7.1.24 Secteurs opérationnels**

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « AUTOMOTIVE » et « TÉLÉCOMMUNICATIONS ».

### 8.1.7.2 Sociétés Consolidées

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers
			déc-10	déc-11	déc-10	déc-11	
<b>ACTIA Group</b>	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
<b>Automotive</b>							
ACTIA Automotive	Toulouse	389 187 360	99,98	99,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
ATON Systèmes	Maisons-Alfort	384 018 263	87,80	87,80	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Uk	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
ACTIA Systems España <sup>(1)</sup>	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo
ACTIA Muller España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA de Mexico	Mexico	Mexique	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo
ACTIA do Brasil	Porto Alegre	Brésil	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Inc.	Dearborn - Michigan	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATAL	Tabor	Rep.Tchèque	89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Italia	Torino	Italie	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Aixia	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,91	99,93	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
I + Me ACTIA	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Corp.	Elkhart-Indiana	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Helmond	Pays-Bas	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Polska	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA India	New Delhi	Inde	51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Shanghai	Shanghai	Chine	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Nordic	Sollentuna	Suède	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Tunisie	Tunis	Tunisie	89,87	89,87	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
<b>Télécommunications</b>							
ACTIA Sodielec	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,51	91,51	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI Sodimob	St Georges de Luzeçon	419 464 490	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
ARDIA	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI de l'Oratoire <sup>(2)</sup>	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI Les Coteaux de Pourville	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

<sup>(1)</sup> ACTIA Videobus a changé de dénomination sociale en octobre 2011 pour devenir ACTIA Systems España.

<sup>(2)</sup> SCI de l'ORATOIRE est détenue à 86% par ACTIA GROUP et 14% par ACTIA AUTOMOTIVE.

### 8.1.7.3 Immobilisations incorporelles

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2011
Goodwills	23.010					23.010
Frais de développement	36.037		27	8.956	<1.513>	43.507
Autres immobilisations incorporelles	9.796		<33>	608	195	10.565
Autres immobilisations incorporelles en cours						
<b>Total</b>	<b>68.843</b>		<b>&lt;7&gt;</b>	<b>9.564</b>	<b>&lt;1.318&gt;</b>	<b>77.082</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Autres immobilisations     incorporelles</i>	513					513
<i>Autres immobilisations     incorporelles en cours</i>						

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2010
Goodwills	23.010					23.010
Frais de développement	31.531		301	5.682	<1.478>	36.037
Autres immobilisations incorporelles	9.095		182	658	<140>	9.796
Autres immobilisations incorporelles en cours						
<b>Total</b>	<b>63.637</b>		<b>483</b>	<b>6.341</b>	<b>&lt;1.618&gt;</b>	<b>68.843</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Autres immobilisations     incorporelles</i>	453			60		513
<i>Autres immobilisations     incorporelles en cours</i>						

Dans le Groupe ACTIA, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les **amortissements et dépréciations** :

➤ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2011
Goodwills	724					724
Frais de développement	14.980		<51>	4.326	<1.295>	17.960
Autres immobilisations incorporelles	7.445		<32>	895	<21>	8.287
<b>Total</b>	<b>23.148</b>		<b>&lt;83&gt;</b>	<b>5.221</b>	<b>&lt;1.316&gt;</b>	<b>26.971</b>
<b>Dont location financement</b> <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>170</i>			<i>103</i>		<i>273</i>

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2010
Goodwills	724					724
Frais de développement	12.104		172	4.169	<1.465>	14.980
Autres immobilisations incorporelles	6.702		67	859	<183>	7.445
<b>Total</b>	<b>19.530</b>		<b>239</b>	<b>5.028</b>	<b>&lt;1.648&gt;</b>	<b>23.148</b>
<b>Dont location financement</b> <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>68</i>			<i>103</i>		<i>170</i>

Les **valeurs nettes** :

➤ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2011
Goodwills	22.286				22.286
Frais de développement	21.057			4.413	25.547
Autres immobilisations incorporelles	2.351		<1>	<73>	2.277
Autres immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total</b>	<b>45.695</b>		<b>76</b>	<b>4.340</b>	<b>50.110</b>
<b>Dont location financement</b> <i>Autres immobilisations incorporelles</i> <i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>	<i>342</i>			<i>&lt;103&gt;</i>	<i>240</i>

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2010
Goodwills	22.286				22.286
Frais de développement	19.427		129	1.501	21.057
Autres immobilisations incorporelles	2.393		116	<158>	2.351
Autres immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total</b>	<b>44.107</b>		<b>245</b>	<b>1.343</b>	<b>45.695</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	385			<43>	342
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>					

A fin 2011, les valeurs nettes des **goodwills** sont les suivantes :

En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2011
CIPI ACTIA	922
ATON SYSTÈMES	390
KARFA	30
ACTIA CORP	7.501
ACTIA MULLER ESPAÑA	88
ACTIA NORDIC	1.351
ACTIA SODIELEC	11.915
SODIMOB	88
<b>Total</b>	<b>22.286</b>

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des goodwills a été soumise à des tests de dépréciation. Il s'agit notamment des goodwills de ACTIA SODIELEC et de ACTIA CORP dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2011		2010	
	Europe	Amérique	Europe	Amérique
Secteur AUTOMOTIVE	entre 8,0% et 10,5 %	entre 8,0% et 8,5 %	entre 8,0% et 10,5 %	entre 7,5% et 8,0 %
Secteur TELECOMMUNICATIONS	entre 9,0 % et 9,5 %	-	entre 8,5% et 9,0 %	-

Le taux de croissance à l'infini est de 1 % pour l'ensemble des tests d'impairment réalisés en 2010 et 2011.

➤ Test sur le goodwill d'ACTIA SODIELEC :

Le goodwill d'ACTIA SODIELEC a été rattaché à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels d'ACTIA SODIELEC.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des six prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de six années (de 2012 à 2017),
- ✓ le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 9,16 % après impôt,
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
  - Coût du capital :
    - OAT 10 ans : 3,15 %
    - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 8,29 %
    - Beta : 0,887 (« Source Datastream »),
  - Coût de la dette :
    - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 4,23 %,
    - Taux d'imposition : 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- ✓ le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 13,3 %,
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwills induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA SODIELEC présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 0,38 % (soit un taux d'actualisation de 9,54 %), le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires et le taux de croissance à l'infini étant respectivement maintenus à 13,3 % et 1 % ;

➤ Test sur le goodwill d'ACTIA CORP. (USA) :

Le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- ✓ à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis,
- ✓ pour le solde aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,

- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2012 à 2015),
- ✓ le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,25 % après impôt ;
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
  - Coût du capital :
    - T Bonds US : 2,000 %
    - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 8,29 %
    - Beta : 0,887 (« Source Datastream »),
  - Coût de la dette :
    - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 4,23 %,
    - Taux d'imposition : 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- ✓ le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires retenu pour le calcul du flux normatif s'élève à 11,0 %,
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwill induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA CORP. présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 0,17 % (soit un taux d'actualisation de 8,42 %), le taux d'EBITDA/Chiffre d'affaires et le taux de croissance à l'infini étant respectivement maintenus à 11,0 % et 1% ;

Les autres goodwill font également l'objet de tests d'impairment. Les évaluations effectuées lors de ces tests de perte de valeur sont sensibles aux hypothèses (évolution des marchés, évolution des coûts, évolution des investissements...) et aux paramètres (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) retenus. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur ces autres goodwill.

A ce jour, les **pertes de valeur sur goodwill** s'élèvent à 724 k€ et correspondent à :

- Perte de valeur sur Goodwill ACTIA POLSKA : 224 k€ (comptabilisée en 2008),
- Perte de valeur sur goodwill ACTIA SODIELEC : 500 k€ (comptabilisée en 2009).

Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des trois derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2011	2010	2009
<b><u>Frais de développement</u></b>			
Secteur AUTOMOTIVE	6.591	2.970	2.637
<i>Dont Diagnostic</i>	<i>1.134</i>	<i>282</i>	<i>1.618</i>
<i>Dont Systèmes Embarqués</i>	<i>5.457</i>	<i>2.688</i>	<i>1.019</i>
Secteur TELECOMMUNICATIONS	1.108	1.003	1.319
<b>Total</b>	<b>7.699</b>	<b>3.972</b>	<b>3.956</b>
<b><u>Autres Immobilisations Incorporelles</u></b>			
Secteur AUTOMOTIVE	529	433	962
Secteur TELECOMMUNICATIONS	15	119	604
<b>Total</b>	<b>544</b>	<b>552</b>	<b>1.567</b>

Les **nouvelles immobilisations incorporelles** :

- Ont été générées en interne (coûts de développement immobilisés) pour + 9,0 M€ (+ 5,7 M€ en 2010)
- Ont été acquises à l'extérieur pour + 0,6 M€ (+ 0,7 M€ en 2010)  
(dont 0,3 M€ de Concessions et droits similaires par ACTIA AUTOMOTIVE)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2011	2010
<b>Branche Automotive</b>	<b>37.234</b>	<b>31.250</b>
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	18.701	17.102
<i>immobilisations</i>	7.848	4.679
<i>charges de l'année</i>	10.685	9.469
<b>Branche Télécommunications</b>	<b>4.370</b>	<b>6.698</b>
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	1.768	1.888
<i>immobilisations</i>	1.108	1.003
<i>charges de l'année</i>	1.494	3.807
<b>Total</b>	<b>41.604</b>	<b>37.948</b>
<i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i>	4.326	4.169

L'ensemble des sociétés de la Branche AUTOMOTIVE réalise des travaux de R&D. ACTIA AUTOMOTIVE contribue à hauteur de 57 % (environ 62 % en 2010), I+ME ACTIA (Allemagne) pour 15 % (11 % en 2010) et ACTIA NORDIC (Suède) pour 12 % (8% en 2010), le reste des entités de la Branche se répartissant équitablement le solde de ces travaux.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, les travaux sont réalisés par tous les établissements d'ACTIA SODIELEC.

La politique d'investissement en frais de développement du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- Les systèmes embarqués pour véhicules commerciaux et militaires ;
- Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. Le Groupe doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers par la création de filiales.

Depuis la fin de l'exercice 2008, ACTIA GROUP a lancé un programme d'innovation pour faire évoluer l'Architecture de Multiplexage Informatique et de Communication pour le transport en commun de personnes. Ce projet associe plusieurs structures du Groupe (ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA SODIELEC S.A., ATON SYSTÈMES S.A.) et des partenaires extérieurs (autres PME, laboratoires de recherche, régie des transports). La dernière phase de développement de ce programme doit être réalisée en 2012.

Le Groupe ACTIA, implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 15,2 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (2,4 M€ pour 2011).

En 2011, les dépenses totales de R&D ont représenté 13,8 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 15,4 % en 2010, évolution liée à l'accroissement de l'activité enregistrée.

Le poids de la R&D supportée par le Groupe, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est passé à 4,7 % du chiffre d'affaires en 2011, contre 5,5% l'exercice précédent. Ramené à un niveau d'activité de 278,5 M€ qui correspond au chiffre d'affaires réalisé par le Groupe retraité d'un achat / vente pour le compte d'un de nos clients, le poids de la R&D est de 5,1 % sur l'exercice 2011. Ce ratio est en constante amélioration.

#### 8.1.7.4 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2011

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2011
Terrains	2.666		<9>	29	<6>	2.681
Constructions	14.537		29	159	113	14.837
Installations techniques	37.246		<166>	2.482	<66>	39.495
Matériels outillages	15.532		<16>	2.175	<797>	16.894
<b>Total</b>	<b>69.980</b>		<b>&lt;161&gt;</b>	<b>4.845</b>	<b>&lt;755&gt;</b>	<b>73.908</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	260					260
<i>Constructions</i>	5.881					5.881
<i>Installations techniques</i>	7.118					7.118
<i>Matériels outillages</i>	2.105			356		2.461

➤ Au cours de l'exercice 2010

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2010
Terrains	2.143		<0>	584	<60>	2.666
Constructions	14.251		155	131		14.537
Installations techniques	35.502		266	2.078	<600>	37.246
Matériels outillages	14.270		299	1.511	<548>	15.532
<b>Total</b>	<b>66.165</b>		<b>719</b>	<b>4.304</b>	<b>&lt;1.208&gt;</b>	<b>69.980</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	260					260
<i>Constructions</i>	5.881					5.881
<i>Installations techniques</i>	6.713			405		7.118
<i>Matériels outillages</i>	1.859			247		2.105

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2011

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2011
Terrains	13					13
Constructions	7.503		22	518	<0>	8.044
Installations techniques	30.993		<91>	2.236	<360>	32.778
Matériels outillages	11.946		<5>	1.050	<331>	12.660
<b>Total</b>	<b>50.456</b>		<b>&lt;74&gt;</b>	<b>3.804</b>	<b>&lt;691&gt;</b>	<b>53.495</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4.512			131		4.643
<i>Installations techniques</i>	6.187			388		6.574
<i>Matériels outillages</i>	1.751			122		1.873

➤ Au cours de l'exercice 2010

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2010
Terrains	13					13
Constructions	6.952		54	497	<0>	7.503
Installations techniques	29.565		176	2.066	<814>	30.993
Matériels outillages	11.018		181	928	<182>	11.946
<b>Total</b>	<b>47.548</b>		<b>412</b>	<b>3.491</b>	<b>&lt;995&gt;</b>	<b>50.456</b>
<b>Dont location financement</b>						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4.380			131		4.512
<i>Installations techniques</i>	5.688			499		6.187
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	1.676			75		1.751

Les valeurs nettes :

➤ Au cours de l'exercice 2011

En k€	31/12/2010	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2011
Terrains	2.653		<9>	24	2.667
Constructions	7.033		7	<247>	6.794
Installations techniques	6.252		<75>	540	6.717
Matériels outillages	3.586		<11>	660	4.235
<b>Total</b>	<b>19.524</b>		<b>&lt;87&gt;</b>	<b>976</b>	<b>20.413</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Terrains</i>	247				247
<i>Constructions</i>	1.370			<131>	1.238
<i>Installations techniques</i>	931			<388>	544
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	354			234	588

➤ Au cours de l'exercice 2010

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2010
Terrains	2.129		<0>	524	2.653
Constructions	7.299		100	<367>	7.033
Installations techniques	5.937		90	226	6.252
Matériels outillages	3.252		117	217	3.586
<b>Total</b>	<b>18.617</b>		<b>307</b>	<b>600</b>	<b>19.524</b>
<b>Dont location financement</b>					
<i>Terrains</i>	247				247
<i>Constructions</i>	1.501			<131>	1.370
<i>Installations techniques</i>	1.025			<94>	931
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	182			171	354

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif ».

Les **acquisitions les plus significatives** concernent :

En k€	2011	2010	2009
<b><u>Terrains</u></b>			
Secteur AUTOMOTIVE	29	584	386
Secteur TELECOMMUNICATIONS	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>29</b>	<b>584</b>	<b>386</b>
<b><u>Constructions</u></b>			
Secteur AUTOMOTIVE	145	95	1.173
Secteur TELECOMMUNICATIONS	14	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>159</b>	<b>95</b>	<b>1.173</b>
<b><u>Installations techniques</u></b>			
Secteur AUTOMOTIVE	2.459	1.794	1.670
Secteur TELECOMMUNICATIONS	23	49	137
<b>Sous-Total</b>	<b>2.482</b>	<b>1.843</b>	<b>1.807</b>
<b><u>Autres immobilisations corporelles</u></b>			
Secteur AUTOMOTIVE	2.033	789	379
Secteur TELECOMMUNICATIONS	142	202	418
Autres (y/c holding)	-	129	-
<b>Sous-Total</b>	<b>2.175</b>	<b>1.120</b>	<b>797</b>
<b>Total</b>	<b>4.845</b>	<b>3.641</b>	<b>4.163</b>

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

### 8.1.7.5 Participations mises en équivalence

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
SCI LOS OLIVOS	351	306	45	42
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	46		96	100
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>306</b>	<b>141</b>	<b>142</b>

Les participations mises en équivalence négatives sont présentées en provisions au 31 décembre (cf. § 8.1.7.15 « Provisions »).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

#### ➤ Au 31 décembre 2011

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1.295	416	219	112
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1.439	261	751	96

#### ➤ Au 31 décembre 2010

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1.290	524	219	105
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1.286	204	714	120

Il est rappelé que la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a bénéficié fin 2004 d'un financement en lease-back immobilier. La trésorerie obtenue a été distribuée par la SCI en 2005, à la clôture des comptes de l'exercice 2004, suite à la plus-value générée par le lease-back. Comptablement, la plus-value sur lease-back doit être étalée sur la durée du lease-back et entraîne un retraitement pour les comptes consolidés. Les dividendes liés à cette plus-value sont également retraités dans les comptes sociaux d'ACTIA GROUP, actionnaire de la SCI.

Du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividendes début 2005, la situation nette de la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a été négative jusqu'en 2010. A compter de 2011, elle est redevenue positive.

### 8.1.7.6 Actifs financiers non courants

En k€	31/12/2011			31/12/2010		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	324	<247>	77	325	<246>	79
Créances rattachées à des participations non consolidées	395	<379>	16	424	<379>	46
Dépôts et cautionnements	538		538	474		474
Prêts et divers	11	<1>	10	11		11
<b>Total</b>	<b>1.267</b>	<b>&lt;627&gt;</b>	<b>641</b>	<b>1.234</b>	<b>&lt;625&gt;</b>	<b>609</b>

Au titre de la période 2011, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 0,2 M€ contre 0,1 M€ en 2010.

### 8.1.7.7 Stocks et encours

Les valeurs de réalisation nette des stocks sont les suivantes :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
Matières premières	32.913	29.667
En cours de biens / services	12.231	10.975
Produits intermédiaires et finis	12.695	13.401
Marchandises	14.068	11.208
<b>Total</b>	<b>71.908</b>	<b>65.251</b>

Au cours de l'exercice 2011, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>73.085</b>	<b>&lt;7.834&gt;</b>	<b>65.251</b>
Variation de la période	7.499		7.499
Dépréciation nette		<842>	<842>
Variation de périmètre			0
Effet des variations de change	5	<6>	<1>
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>80.589</b>	<b>&lt;8.681&gt;</b>	<b>71.908</b>

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 2.535 k€ (1.229 k€ pour 2010) et concernent principalement :

- ACTIA DO BRASIL 1.260 k€ (dont rebuts sur matières premières 636 k€) ;
- ACTIA SODIELEC 513 k€ (provisionnés en totalité les périodes antérieures).

En valeur brute, les stocks ont augmenté de 7,5 M€ au cours de l'année 2011 contre 5,5 M€ au cours de l'année 2010. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En M€		2011	2010
Matières premières		<b>3,7</b>	<b>5,8</b>
Dont :	ACTIA AUTOMOTIVE	+ 1,8	+ 5,6
	ACTIA SODIELEC	<0,2>	<1,2>
En cours de biens et services		<b>1,3</b>	<b>0,1</b>
Dont :	ACTIA AUTOMOTIVE	+ 0,9	+ 1,0
	ACTIA SODIELEC	<0,7>	<0,8>
Produits intermédiaires et finis		<b>&lt;0,5&gt;</b>	<b>&lt;0,2&gt;</b>
Dont :	ACTIA AUTOMOTIVE	<0,3>	+ 0,7
	ACTIA SODIELEC	<1,2>	<0,6>
Marchandises		<b>3,0</b>	<b>&lt;0,1&gt;</b>
Dont :	ACTIA AUTOMOTIVE	-	-
	ACTIA SODIELEC	-	-

Les nantissements de stocks sont indiqués au § 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif ».

### 8.1.7.8 Clients et Autres créances

Le détail des **créances clients et autres créances courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2010	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2011
<b>Créances Clients</b>	<b>73.617</b>	<b>14.317</b>	<b>37</b>		<b>203</b>	<b>88.175</b>
Avances / Acomptes	1.404	472			<40>	1.835
Créances sociales	366	<81>			<13>	272
Créances TVA	1.326	139			<2>	1.463
Charges constatées d'avance	609	2.781			2	3.391
<b>Autres créances courantes liées à l'activité</b>	<b>3.705</b>	<b>3.310</b>			<b>&lt;53&gt;</b>	<b>6.962</b>
Créances fiscales	2.374	823			<32>	3.165
Autres créances fiscales + IS	259	178			<9>	429
Crédit Impôt Recherche	85	628				714
<b>Crédit d'impôt courant</b>	<b>2.719</b>	<b>1.630</b>			<b>&lt;41&gt;</b>	<b>4.307</b>
<b>Autres créances courantes diverses</b>	<b>549</b>	<b>110</b>			<b>16</b>	<b>676</b>
<b>Total</b>	<b>80.590</b>	<b>19.367</b>	<b>37</b>		<b>125</b>	<b>100.120</b>

Au 31 décembre 2011, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (Balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Echues de 0 à 30 jours	Echues de 31 à 60 jours	Echues de 61 à 90 jours	Echues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
<b>Valeurs Brutes au 31/12/2011</b>	72.957	7.015	3.392	1.282	5.998	<b>90.644</b>
<b>Valeurs Brutes au 31/12/2010</b>	53.907	7.110	7.037	2.042	6.073	<b>76.169</b>

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2011 ainsi qu'en 2010.

### 8.1.7.9 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

#### 8.1.7.9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2011	31/12/2010	Evolution
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	21.349	18.137	3.212
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>21.349</b>	<b>18.137</b>	<b>3.212</b>
<Concours bancaires courants>	<51.097>	<37.690>	<13.407>
<b>Total</b>	<b>&lt;29.748&gt;</b>	<b>&lt;19.553&gt;</b>	<b>&lt;10.195&gt;</b>

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Elles sont soldées depuis l'exercice 2010.

#### 8.1.7.9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

##### ➤ Les instruments de couverture du risque de taux :

Au 31 décembre 2011, la société ACTIA AUTOMOTIVE a souscrit les contrats de couverture du risque de taux suivants :

- ✓ En 2007, un SWAP de taux portant sur :
  - 15 M€ au taux fixe de 3,95 % sur une période de un an à compter du 21 décembre 2007,
  - Puis 20 M€ au taux fixe de 3,95 % sur une période de 4 ans allant du 21 décembre 2008 au 20 décembre 2012,
- ✓ Le 28 septembre 2011, un SWAP de taux portant sur 5 M€ au taux fixe de 1,68 % sur une période de 4 ans allant du 30 septembre 2011 au 30 septembre 2015,
- ✓ Le 29 septembre 2011, un SWAP de taux portant sur 5 M€ au taux fixe de 1,54 % sur une période de 3 ans allant du 3 octobre 2011 au 3 octobre 2014,
- ✓ Le 29 octobre 2011, un SWAP de taux portant sur 5 M€ amortissables au taux fixe de 1,64 % sur une période de 5 ans allant du 3 octobre 2011 au 3 octobre 2016.

Ces couvertures de taux ne sont pas liées à des contrats de financement spécifiques mais elles couvrent l'endettement du Groupe à hauteur de 35 M€ au 31 décembre 2011.

Le Groupe ACTIA comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2011		31/12/2010	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
<b>Instruments financiers ACTIF &lt;PASSIF&gt;</b>				
SWAP	<757>	287	<1.043>	160
<b>Total</b>	<b>&lt;757&gt;</b>	<b>287</b>	<b>&lt;1.043&gt;</b>	<b>160</b>

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA est détaillée au § 8.1.7.25.6.1 « Risques de taux ».

➤ **Les instruments de couverture du risque de change :**

Au 31 décembre 2011, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE et ACTIA UK ont souscrit des contrats de couverture du risque de change :

- ✓ Pour ACTIA AUTOMOTIVE :
  - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 6 M\$ au cours de 1,56250. Cette couverture est arrivée à échéance le 9 mai 2011,
  - une option de change EUR/USD du type Tunnel, portant sur un achat échelonné sur 1 an et demi de 2 M\$ a été souscrite en juillet 2010. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,35 et 1,42. Cette couverture est arrivée à échéance le 9 décembre 2011,
  - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 3,3 M\$ au cours de 1,3604 a été souscrit en décembre 2010. Cette couverture est arrivée à échéance le 9 décembre 2011,
  - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 4 M\$ au cours de 1,362 a été souscrit en janvier 2011. Cette couverture est arrivée à échéance le 15 décembre 2011,
  - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 3 M\$ au cours de 1,4425 a été souscrit en avril 2011. Au 31 décembre, la couverture porte sur un achat de 3 M\$. Cette couverture arrivera à échéance le 15 juin 2012,
  - une option de change à terme EUR/USD portant sur l'achat de 655 k\$ au cours de 1,3101 a été souscrite le 22 décembre 2011. La date de valeur de cette opération a été fixée au 10 janvier 2012,
  - une option de change à terme EUR/USD portant sur l'achat de 655 k\$ au cours de 1,3103 a été souscrite le 22 décembre 2011. La date de valeur de cette opération a été fixée au 10 février 2012,
  - une option de change à terme EUR/USD portant sur l'achat de 655 k\$ au cours de 1,3105 a été souscrite le 22 décembre 2011. La date de valeur de cette opération a été fixée au 9 mars 2012,
  - une option de change à terme EUR/USD portant sur l'achat de 655 k\$ au cours de 1,3108 a été souscrite le 22 décembre 2011. La date de valeur de cette opération a été fixée au 10 avril 2012,

- ✓ Pour ACTIA UK :
  - un contrat de change à terme GBP/EUR, portant sur l'achat de 1 M€ au cours de 1,16 a été souscrit en décembre 2010. Cette couverture est arrivée à échéance le 23 juin 2011,
  - un contrat de change à terme GBP/EUR, portant sur l'achat de 1 M€ au cours de 1,16 a été souscrit en juin 2011. Cette couverture est arrivée à échéance le 19 décembre 2011,
  - un contrat de change à terme GBP/EUR, portant sur l'achat de 1,4 M€ au cours de 1,16 a été souscrit en décembre 2011. Cette couverture arrivera à échéance le 18 juin 2012,
  
- ✓ Pour ACTIA SODIELEC :
  - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 1,5 M\$ au cours de 1,3585 ou 1,3638 (selon date d'achat) a été souscrit en décembre 2010. Cette couverture est arrivée à échéance le 15 décembre 2011.

Le Groupe ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2011		31/12/2010	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
<b>Instruments financiers ACTIF &lt;PASSIF&gt;</b>				
Couverture EUR / USD	275	113	162	88
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>113</b>	<b>162</b>	<b>88</b>

#### 8.1.7.10 Impôts différés

En k€	31/12/2011	31/12/2010
<b>Actifs d'impôts constatés au titre des :</b>		
Décalages temporels	3.156	2.402
<i>Dont provision départ retraite</i>	1.054	1.232
<i>Dont profits sur stocks</i>	511	402
<i>Dont autres retraitements</i>	1.592	769
Déficits reportables	4.098	7.776
<b>Total net des Actifs d'impôts</b>	<b>7.254</b>	<b>10.179</b>
<b>Passifs d'impôts constatés au titre des :</b>		
Passifs d'impôts différés	1.835	826
<b>Total net des Passifs d'impôts</b>	<b>1.835</b>	<b>826</b>
<b>Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés</b>	<b>5.419</b>	<b>9.353</b>

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

Du fait de la réforme des déficits, l'utilisation des reports déficitaires des sociétés françaises est désormais plus lente. En application de cette nouvelle règle fiscale, par mesure de prudence et en conformité avec nos business plans, le Groupe ACTIA a décidé de maintenir le calcul sur un prévisionnel de quatre ans et ainsi de réduire le montant de ses impôts différés actifs liés à des déficits reportables. Ainsi, le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu, s'élève à 32.895 k€ (25.091 k€ au 31 décembre 2010). Le gain d'impôt potentiel s'élève à 10.918 k€ (8.285 k€ au 31 décembre 2010). Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

### 8.1.7.11 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

En k€	31/12/2011				31/12/2010			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
<b>Actifs Non Courants</b>								
Participations ME	397			397	306			306
Actifs financiers non courants	72		569	641	102		507	609
Crédit impôt recherche non courant			2.666	2.666			1.653	1.653
<b>Actifs Courants</b>								
Créances clients			88.175	88.175			73.617	73.617
Crédit d'impôt courant			4.307	4.307			2.719	2.719
Autres créances courantes diverses			676	676			549	549
Instruments financiers		275		275		162		162
Valeurs mobilières de placement				0				0
Disponibilités			21.349	21.349			18.137	18.137
<b>Total</b>	<b>469</b>	<b>275</b>	<b>117.741</b>	<b>118.484</b>	<b>408</b>	<b>162</b>	<b>97.182</b>	<b>97.752</b>

(\*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2011			31/12/2010		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
<b>Passifs non courants</b>						
Emprunts auprès des établissements de crédit	24.156		<b>24.156</b>	26.280		<b>26.280</b>
Dettes financières diverses	948	1.284	<b>2.231</b>	53	1.491	<b>1.543</b>
Dettes financières Location Financement	3.529		<b>3.529</b>	4.364		<b>4.364</b>
<b>Passifs courants</b>						
Dettes financières à moins d'un an	68.159	934	<b>69.093</b>	57.429	267	<b>57.696</b>
Instruments financiers		757	<b>757</b>		1.043	<b>1.043</b>
Fournisseurs	56.353		<b>56.353</b>	39.559		<b>39.559</b>
Dettes fiscales (IS)	777		<b>777</b>	433		<b>433</b>
Autres dettes diverses	1.182		<b>1.182</b>	1.690		<b>1.690</b>
<b>Total</b>	<b>155.105</b>	<b>2.974</b>	<b>158.079</b>	<b>129.808</b>	<b>2.801</b>	<b>132.609</b>

(\*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

### 8.1.7.12 Dettes financières

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2011				31/12/2010			
	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	15.197	22.314	1.842	<b>39.353</b>	17.781	23.162	3.118	<b>44.061</b>
Dettes financières diverses	1.631	2.096	136	<b>3.862</b>	955	1.543		<b>2.498</b>
Dettes financières location financement (*)	1.169	3.186	343	<b>4.698</b>	1.270	3.393	970	<b>5.634</b>
Concours bancaires et découverts	51.097			<b>51.097</b>	37.690			<b>37.690</b>
<b>Total</b>	<b>69.093</b>	<b>27.596</b>	<b>2.321</b>	<b>99.010</b>	<b>57.696</b>	<b>28.099</b>	<b>4.088</b>	<b>89.883</b>

(\*) Cf. paragraphe "Immobilisations corporelles"

En 2011, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/11	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecart de conversion	Au 31/12/11
Emprunts auprès des établissements de crédit	<b>44.061</b>	10.660	<15.373>	5	<b>39.353</b>
Dettes financières diverses	<b>2.498</b>	1.312	123	<72>	<b>3.862</b>
Dettes financières location financement	<b>5.634</b>	356	<1.291>	<1>	<b>4.698</b>
Concours bancaires et découverts	<b>37.690</b>		13.218	188	<b>51.097</b>
<b>Total</b>	<b>89.883</b>	<b>12.328</b>	<b>&lt;3.322&gt;</b>	<b>121</b>	<b>99.010</b>

Au 31 décembre 2011, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts se décompose de la façon suivante :

En k€	<31/12/12		>01/01/13 <31/12/16		>01/01/17		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	15.197	1.105	22.314	1.387	1.842	34	<b>39.353</b>	<b>2.526</b>	<b>41.879</b>
Dettes financières diverses	1.631	-	2.096	-	136	-	<b>3.862</b>	<b>0</b>	<b>3.862</b>
Dettes financières location financement	1.169	207	3.186	394	343	15	<b>4.698</b>	<b>617</b>	<b>5.315</b>
Concours bancaires et découverts	51.097	1.340	-	-	-	-	<b>51.097</b>	<b>1.340</b>	<b>52.437</b>
<b>Total</b>	<b>69.093</b>	<b>2.652</b>	<b>27.596</b>	<b>1.781</b>	<b>2.321</b>	<b>50</b>	<b>99.010</b>	<b>4.483</b>	<b>103.493</b>

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	38.097	1.256		<b>39.353</b>
Dettes financières diverses	3.041		821	<b>3.862</b>
Dettes financières location financement	4.698			<b>4.698</b>
Concours bancaires et découverts	48.625	974	1.498	<b>51.097</b>
<b>Total</b>	<b>94.461</b>	<b>2.230</b>	<b>2.319</b>	<b>99.010</b>

Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit	39.353	44.061
Dettes financières diverses	3.862	2.498
Dettes financières location financement	4.698	5.634
Concours bancaires et découverts	51.097	37.690
<b>Sous-Total A</b>	<b>99.010</b>	<b>89.883</b>
Autres valeurs mobilières		0
Disponibilités	21.349	18.137
<b>Sous-Total B</b>	<b>21.349</b>	<b>18.137</b>
<b>Total endettement net = A - B</b>	<b>77.662</b>	<b>71.747</b>
<b>Total fonds propres</b>	<b>68.003</b>	<b>59.035</b>
<b>Ratio d'endettement net sur fonds propres</b>	<b>114%</b>	<b>122%</b>

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2011			31/12/2010		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	7.227	32.126	<b>39.353</b>	10.125	33.936	<b>44.061</b>
Dettes financières diverses	3.862	0	<b>3.862</b>	2.498	0	<b>2.498</b>
Dettes financières location financement	4.698	0	<b>4.698</b>	5.634	0	<b>5.634</b>
Concours bancaires et découverts	4.186	46.911	<b>51.097</b>	1.180	36.510	<b>37.690</b>
<b>Total</b>	<b>19.973</b>	<b>79.037</b>	<b>99.010</b>	<b>19.437</b>	<b>70.446</b>	<b>89.883</b>
<b>Répartition en pourcentage</b>	20%	80%	<b>100%</b>	22%	78%	<b>100%</b>

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée de un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés par le poids du financement du poste client (Dailly et Effets Escomptés Non Échus) pour 29,0 M€ au 31 décembre 2011 contre 20,3 M€ au 31 décembre 2010.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 9,0 % de l'endettement.

En 2011, l'accroissement de l'activité du Groupe ACTIA a eu deux impacts sur le ratio « Dettes Nettes / Fonds Propres » :

- Une nette amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé,
- Un besoin de financement à court terme de l'activité avec un plus grand recours au financement du poste client (Dailly et Effets Escomptés Non Echus), qui a augmenté de 8,7 M€ sur l'exercice 2011.

Ce dernier élément a conduit au non respect d'un covenant sur quatre emprunts au 31 décembre 2011 (Cf. § 8.1.7.12.1 à 8.1.7.12.6) calculés sur les comptes consolidés du Groupe ACTIA.

Au 31 décembre 2011, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Société	Prêts soumis à covenant		Covenant		Respect		Voir Note
	Catégorie	Solde en k€	Ratio à fin 2011	Base de calcul	A fin 2010	A fin 2011	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	600	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,3 Dettes Nettes / EBE < 3	Branche AUTOMOTIVE Branche AUTOMOTIVE	R	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	457	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,05	Branche AUTOMOTIVE	R	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	447	Dettes Nettes (> 1an) / Fonds Propres < 1,12	Groupe ACTIA	R	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	469	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	NR	R	8.1.7.12.1
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.133	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	NR	R	8.1.7.12.2
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	733	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	NR	R	8.1.7.12.3
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	950	Dettes Nettes / EBE < 4	Groupe ACTIA	R	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	200	Dettes Nettes / Fonds Propres < 2,5	Groupe ACTIA	R	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	240	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,25	Groupe ACTIA	R	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	447	Dettes Nettes (>1an) / Fonds Propres < 1,12	Groupe ACTIA	R	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	563	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Dettes Nettes / EBE < 5 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	Groupe ACTIA Groupe ACTIA Groupe ACTIA	NR	R	8.1.7.12.4
ACTIA GROUP	Emprunt	584	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	-	R	
ACTIA Group	Emprunt	750	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	NR	R	8.1.7.12.5
ACTIA GROUP	Emprunt	376	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15 Coût Endettement Financier / EBE < 30%	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	-	R	
ACTIA CORP.	Découvert	974	Dettes HG / (CP + Dette Groupe) <3 EBITDA / Intérêts > 1 Equity > 3.500.000 \$	Comptes Sociaux Comptes Sociaux Comptes Sociaux	R R R	R R R	
ACTIA NL	Découvert	-	Capitaux Propres / Total Bilan > 0,25	Comptes Sociaux	NR	-	8.1.7.12.6
<b>Total</b>		<b>8.924</b>					

(\* R = Respecté - (\*\*) NR = Non Respecté

### 8.1.7.12.1 Covenant sur emprunt de 469 k€

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 1,5 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers n'étaient pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élevait à 0,5 M€, avait été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins

d'un an ». Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, un waiver a été obtenu pour une durée d'un an sur l'année 2011. Au 31 décembre 2011, le ratio de leverage est de nouveau respecté mais le ratio de gearing n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,1 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Un waiver sera sollicité lors du renouvellement des lignes avec cet établissement bancaire, celui-ci nous ayant demandé de procéder de cette façon par le passé. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera respecté à compter de 2012.

#### **8.1.7.12.2 Covenant sur emprunt de 1.133 k€**

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 2 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers n'étaient pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élevait à 1,1 M€, avait été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, un waiver a été obtenu pour une durée d'un an sur l'année 2011. Au 31 décembre 2011, le ratio de leverage est de nouveau respecté mais le ratio de gearing n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,7 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Un waiver sera sollicité lors du renouvellement des lignes avec cet établissement bancaire, celui-ci nous ayant demandé de procéder de cette façon par le passé. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera respecté à compter de 2012.

#### **8.1.7.12.3 Covenant sur emprunt de 733 k€**

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2010 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers n'étaient pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élevait à 0,7 M€, avait été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, un waiver a été obtenu pour une durée d'un an sur l'année 2011. Au 31 décembre 2011, le ratio de leverage est de nouveau respecté mais le ratio de gearing n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,5 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Un waiver sera sollicité lors du renouvellement des lignes avec cet établissement bancaire, celui-ci nous ayant demandé de procéder de cette façon par le passé. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera respecté à compter de 2012.

#### **8.1.7.12.4 Covenant sur emprunt de 563 k€**

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de trois covenants. Au 31 décembre 2010, un des trois ratios financiers n'était pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élevait à 0,6 M€, avait été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, un waiver a été obtenu pour une durée d'un an sur l'année 2011.

Au 31 décembre 2011, ces trois ratios sont de nouveau respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,4 M€, est donc de nouveau classée en dettes financières non courantes dans la rubrique « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

#### **8.1.7.12.5 Covenant sur emprunt de 750 k€**

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2010 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers n'étaient pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élevait à 0,7 M€, avait été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, un waiver a été obtenu pour une durée d'un an sur l'année 2011. Au 31 décembre 2011, le ratio de leverage est de nouveau respecté mais le ratio de gearing n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,5 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Un waiver sera sollicité lors du renouvellement des lignes avec cet établissement bancaire, celui-ci nous ayant demandé de procéder de cette façon par le passé. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera respecté à compter de 2012.

#### **8.1.7.12.6 Covenant sur découvert bancaire soldé en 2011**

ACTIA NL bénéficiait d'un découvert bancaire dont le maintien était soumis au respect d'un ratio financier.

Au 31 décembre 2010, ce ratio financier n'était pas respecté. Ce concours bancaire était comptabilisé en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Au cours du mois de Janvier 2011, ACTIA NL a procédé au remboursement total de ce découvert bancaire.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif ».

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

#### **8.1.7.13 Capitaux Propres**

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires, ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de son capital est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés en 2010 et 2011.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § 8.2.3.3.7 « Actions propres » du Document de Référence.

Les informations concernant le **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** sont détaillées au § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres » du Document de Référence.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2010 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Epargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA Group S.A. Cette autorisation est accordée au Directoire pour d'une durée de trois ans. Au 31 décembre 2011, elle n'a entraîné aucune émission d'actions nouvelles.

Le détail de l'**évolution du nombre d'action** au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2010	Augmentation de capital	31/12/2011
<b>Actions ACTIA GROUP - ISIN FR 0000076655</b>	<b>20.099.941</b>	<b>Néant</b>	<b>20.099.941</b>

Au 31 décembre 2011, le Capital Social est constitué de 9.902.655 actions à droit de vote simple, 10.193.957 actions à droit de vote double et 3.329 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 11.212.389 titres nominatifs et 8.887.552 titres au porteur.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA GROUP S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €.

## 8.1.7.14 Résultat par action

### 8.1.7.14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2011 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période, soit 7.863.889 €, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 20.096.612 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2011	31/12/2010
<b>Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €)</b>	<b>7.863.889</b>	<b>&lt;3.221.953&gt;</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>		
Actions émises au 1 <sup>er</sup> janvier	20.099.941	20.099.941
Actions propres détenues jusqu'au 19 septembre 2010	-	<63.329>
Actions propres détenues en fin de période	<3.329>	<3.329>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>20.096.612</b>	<b>20.053.544</b>
<b>Résultat de base par action (en €)</b>	<b>0,391</b>	<b>&lt;0,161&gt;</b>

### 8.1.7.14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2011 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à 7.863.889 €. Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20.096.612 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2011	31/12/2010
<b>Résultat dilué (en €)</b>	<b>7.863.889</b>	<b>&lt;3.221.953&gt;</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions potentielles</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20.096.612	20.053.544
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
<b>Nombre moyen pondéré dilué</b>	<b>20.096.612</b>	<b>20.053.544</b>
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>0,391</b>	<b>&lt;0,161&gt;</b>

### 8.1.7.15 Provisions

Elles ont évolué de la manière suivante :

➤ Au cours de l'exercice 2011 :

En k€	31/12/2010	Variation de périmètre Écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2011
				Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions pour retraite et autres avantages à long terme</b>	<b>4.365</b>		<b>591</b>	<b>&lt;52&gt;</b>	<b>32</b>	<b>4.936</b>
<b>Autres provisions</b>						
Garanties	3.161	7	1.102	<1.198>	<36>	3.037
Perte sur marché	103		104	<81>		126
Amende/Pénalité	1.321	0	443	<863>		901
Autres risques	1.449	<3>	473	<22>	<1.156>	741
Participations Mises en Equivalence	51				<51>	0
Impôt	0					0
Autres charges	2.434	284	371	<1.733>	<102>	1.255
<b>Autres provisions</b>	<b>8.518</b>	<b>287</b>	<b>2.493</b>	<b>&lt;3.896&gt;</b>	<b>&lt;1.343&gt;</b>	<b>6.060</b>
<b>Total</b>	<b>12.883</b>	<b>287</b>	<b>3.085</b>	<b>&lt;3.948&gt;</b>	<b>&lt;1.312&gt;</b>	<b>10.996</b>

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variation de périmètre Écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2010
				Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions pour retraite et autres avantages à long terme</b>	<b>3.767</b>		<b>769</b>	<b>&lt;63&gt;</b>	<b>&lt;108&gt;</b>	<b>4.365</b>
<b>Autres provisions</b>						
Garanties	3.099	0	1.055	<961>	<34>	3.161
Perte sur marché	77		102		<76>	103
Amende/Pénalité	465	<0>	871	<6>	<10>	1.321
Autres risques	1.940	<141>	19	<369>		1.449
Participations Mises en Equivalence	151				<100>	51
Impôt	0					0
Autres charges	216	2	2.405	<139>	<49>	2.434
<b>Autres provisions</b>	<b>5.948</b>	<b>&lt;139&gt;</b>	<b>4.452</b>	<b>&lt;1.475&gt;</b>	<b>&lt;268&gt;</b>	<b>8.518</b>
<b>Total</b>	<b>9.715</b>	<b>&lt;139&gt;</b>	<b>5.222</b>	<b>&lt;1.538&gt;</b>	<b>&lt;376&gt;</b>	<b>12.883</b>

Les provisions pour autres risques sont principalement constituées de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Les provisions pour autres charges sont principalement constituées du solde de la provision pour restructuration de la société ACTIA SODIELEC qui s'élève à 0,6 M€ au 31 décembre 2011 (2 M€ au 31 décembre 2010). Cette provision de 2 M€ avait été constituée en 2010 et comptabilisée en rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé. En 2011, le coût du PSE et la reprise de provision d'un montant de 1,4 M€ ont été comptabilisés en rubrique « Charges de personnel » du compte de résultat.

Au 31 décembre 2011, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA.

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE est étalée sur 12 ans. Cet étalement a permis de réduire progressivement le montant des participations mises en équivalence négatif. Au 31 décembre 2011, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence est soldée.

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période :

- L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés ;
- La dotation nette de la période s'élève à 571 k€ et correspond au :
  - ✓ coût du service : 391 k€,
  - ✓ coût financier : 204 k€,
  - ✓ écart actuariel : <23 k€>.
- Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :
  - ✓ âge de départ à la retraite 67 ans (idem en 2010),

- ✓ taux d'actualisation 4,60 % (4,68 % en 2010),
- ✓ taux d'évolution des salaires de 1 à 3 % selon les activités des filiales,
- ✓ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de turn-over (Cadres et non-cadres)	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%

- ✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

- L'étude de la sensibilité à une variation du taux d'actualisation montre que :
  - ✓ Une variation du taux de +1 % aurait un impact positif sur le résultat consolidé de 0,6 M€ ;
  - ✓ Une variation du taux de <1 %> aurait un impact négatif sur le résultat consolidé de <0,8 M€>.
- Les engagements de retraite concernent :
 

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
✓ L'ensemble des filiales françaises du Groupe	4.125 k€	3.696 k€
✓ ACTIA ITALIA (Italie)	811 k€	669 k€
- Les engagements de retraite pris à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :
  - ✓ au 31 décembre 2010 4.365 k€,
  - ✓ au 31 décembre 2009 3.767 k€,
  - ✓ au 31 décembre 2008 3.433 k€.
  - ✓
- Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :
  - ✓ en 2010 62 k€,
  - ✓ en 2009 <150> k€,
  - ✓ en 2008 <934> k€.
  - ✓
- Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31 décembre 2012) devraient s'élever à environ à 5,5 M€.

Les indemnités de retraite versées au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 96 k€.

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2011 s'élèvent à 3.085 k€ contre 3.151 k€ au titre de 2010.

### 8.1.7.16 Autres dettes courantes

Le détail des **autres dettes courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2010	Variations de la période	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2011
<b>Fournisseurs de biens et de services</b>	<b>39.559</b>	<b>16.680</b>		<b>114</b>	<b>56.353</b>
Avances et Acomptes versés	5.250	1.257		12	6.519
Dettes sociales	13.606	1.400		<5>	15.001
Dettes fiscales	7.491	<1.270>		<19>	6.202
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>26.347</b>	<b>1.387</b>	<b>0</b>	<b>&lt;12&gt;</b>	<b>27.721</b>
<b>Dettes fiscales (IS)</b>	<b>433</b>	<b>370</b>		<b>&lt;26&gt;</b>	<b>777</b>
Dettes sur immobilisations	14	1		<0>	15
C/C Crédeurs	24	<2>		<0>	22
Dettes diverses	1.653	<503>		<4>	1.145
<b>Autres dettes diverses</b>	<b>1.690</b>	<b>&lt;504&gt;</b>	<b>0</b>	<b>&lt;5&gt;</b>	<b>1.182</b>
<b>Total</b>	<b>68.030</b>	<b>17.932</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>86.034</b>

Les avances et acomptes reçus sur commandes ont augmenté de 1,3 M€ en 2011 et concernent principalement :

	2011	2010
➤ ACTIA AUTOMOTIVE	1.704 k€	620 k€
➤ I+ME ACTIA	932 k€	1.146 k€
➤ ACTIA SODIELEC	2.032 k€	2.561 k€

### 8.1.7.17 Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe ACTIA, le Président du Directoire représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- Le secteur AUTOMOTIVE qui regroupe les produits « Diagnostic », « Systèmes Embarqués », « Services » et « Systèmes et Services aux Flottes »;
- Le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS qui regroupe les produits « Satcom », « Énergie / Aéronautique – Défense (EAD) », « Broadcast / Ferroviaire – Transport (BFT) » et « Infrastructures Réseaux Télécommunications (IRT) ».

A ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- une rubrique « Autres » comprenant la holding, ACTIA GROUP S.A., et deux sociétés civiles immobilières, SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE (Mise en équivalence) et SCI DE L'ORATOIRE,
- une rubrique « Éliminations » comprenant les éliminations entre les secteurs opérationnels.

En 2011, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2011				
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
<b>Produits des activités ordinaires</b> <i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	264.298	36.026	71	0	<b>300.395</b>
* Groupe (ventes inter secteurs)	119	316	3.017	<3.452>	<b>0</b>
Achats consommés	<128.213>	<12.650>	<9>	142	< <b>140.730</b> >
Charges de personnel	<64.327>	<13.489>	<632>	42	< <b>78.407</b> >
Charges externes	<49.465>	<4.213>	<3.460>	3.948	< <b>53.190</b> >
Dotations aux amortissements (A)	<6.708>	<1.719>	<22>	<41>	< <b>8.491</b> >
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>17.197</b>	<b>1.755</b>	< <b>1.120</b> >	<b>642</b>	<b>18.474</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>16.639</b>	<b>1.527</b>	< <b>919</b> >	<b>575</b>	<b>17.821</b>
Intérêts et charges financières (B)	<2.701>	<338>	<372>	270	< <b>3.142</b> >
Impôts (C)	<6.383>	<190>	0	<27>	< <b>6.600</b> >
<b>RESULTAT NET (D)</b>	<b>7.564</b>	<b>985</b>	< <b>122</b> >	< <b>293</b> >	<b>8.134</b>
<b>EBITDA (E) = (D)-(A)-(B)-(C)</b>	<b>23.357</b>	<b>3.232</b>	<b>272</b>	< <b>494</b> >	<b>26.366</b>
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>					
Actifs non courants	60.864	20.633	55.291	<55.308>	<b>81.481</b>
Stocks	57.936	13.972	0	<0>	<b>71.908</b>
Créances clients	69.771	18.467	1.876	<1.939>	<b>88.175</b>
Autres créances courantes	11.366	732	250	<128>	<b>12.220</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17.696	3.527	126	<1>	<b>21.349</b>
<b>TOTAL ACTIFS SECTORIELS</b>	<b>217.633</b>	<b>57.330</b>	<b>57.544</b>	< <b>57.376</b> >	<b>275.132</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
Incorporels	8.419	1.123	22	0	<b>9.564</b>
Corporels	4.287	179	23	0	<b>4.489</b>
Financiers	96	1	0	<0>	<b>97</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>12.801</b>	<b>1.303</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>14.149</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>					
Passifs non courants	28.159	3.991	4.713	<174>	<b>36.688</b>
Dettes financières à moins d'un an	55.808	9.035	9.103	<4.852>	<b>69.093</b>
Dettes fournisseurs	51.613	5.023	1.656	<1.939>	<b>56.353</b>
Autres dettes courantes	32.978	11.912	1.669	<1.566>	<b>44.994</b>
<b>TOTAL PASSIFS SECTORIELS</b>	<b>168.558</b>	<b>29.961</b>	<b>17.141</b>	< <b>8.531</b> >	<b>207.129</b>

En 2010, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2010				
	Secteur Automotive	Secteur Télécommunications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
<b>Produits des activités ordinaires</b> <i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	213 530	33 220	63	0	<b>246 813</b>
* Groupe (ventes inter secteurs)	208	535	3 004	<3 747>	<b>0</b>
Achats consommés	<96 939>	<13 466>	<13>	559	<b>&lt;109 859&gt;</b>
Charges de personnel	<61 236>	<15 274>	<772>	478	<b>&lt;76 804&gt;</b>
Charges externes	<39 408>	<4 198>	<3 418>	3 658	<b>&lt;43 366&gt;</b>
Dotations aux amortissements (A)	<6 488>	<1 857>	<21>	<28>	<b>&lt;8 394&gt;</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>9 442</b>	<b>&lt;2 928&gt;</b>	<b>&lt;1 280&gt;</b>	<b>975</b>	<b>6 209</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>9 501</b>	<b>&lt;5 613&gt;</b>	<b>&lt;1 079&gt;</b>	<b>770</b>	<b>3 579</b>
Intérêts et charges financières (B)	<2 181>	<383>	<324>	219	<b>&lt;2 670&gt;</b>
Impôts (C)	<3 687>	<564>	0	<28>	<b>&lt;4 279&gt;</b>
<b>RESULTAT NET (D)</b>	<b>3 337</b>	<b>&lt;6 479&gt;</b>	<b>&lt;267&gt;</b>	<b>&lt;113&gt;</b>	<b>&lt;3 522&gt;</b>
<b>EBITDA (E) = (D)-(A)-(B)-(C)</b>	<b>15 693</b>	<b>&lt;3 675&gt;</b>	<b>78</b>	<b>&lt;276&gt;</b>	<b>11 820</b>
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>					
Actifs non courants	56 602	21 380	57 955	<57 971>	<b>77 966</b>
Stocks	48 643	16 608	0	0	<b>65 251</b>
Créances clients	50 799	23 142	1 757	<2 081>	<b>73 617</b>
Autres créances courantes	6 425	410	476	<176>	<b>7 135</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 220	2 706	212	<1>	<b>18 137</b>
<b>TOTAL ACTIFS SECTORIELS</b>	<b>177 690</b>	<b>64 245</b>	<b>60 399</b>	<b>&lt;60 229&gt;</b>	<b>242 105</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
Incorporels	5 219	1 063	0	0	<b>6 281</b>
Corporels	3 403	223	64	<38>	<b>3 652</b>
Financiers	86	0	0	0	<b>86</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>8 707</b>	<b>1 286</b>	<b>64</b>	<b>&lt;38&gt;</b>	<b>10 020</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>					
Passifs non courants	29 006	5 588	5 054	<2 270>	<b>37 378</b>
Dettes financières à moins d'un an	41 551	11 258	10 070	<5 183>	<b>57 696</b>
Dettes fournisseurs	36 090	3 109	2 440	<2 081>	<b>39 559</b>
Autres dettes courantes	30 305	17 905	2 075	<1 848>	<b>48 436</b>
<b>TOTAL PASSIFS SECTORIELS</b>	<b>136 952</b>	<b>37 860</b>	<b>19 640</b>	<b>&lt;11 382&gt;</b>	<b>183 070</b>

En 2010, le résultat opérationnel du Secteur Télécommunications comprenait une dotation aux provisions de 2 M€ correspondant au plan de restructuration de la société ACTIA SODIELEC S.A. Cette provision avait été comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat. Au 31 décembre 2011, il ne reste que 700 k€ de provision liés aux dernières mesures d'accompagnement qui vont s'achever en 2012.

### 8.1.7.18 Contrats de construction

Le détail des **contrats de construction** du Groupe en cours au 31 décembre 2011 est le suivant :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Produits comptabilisés au cours de la période	18.227	16.663
Avances et acomptes reçus (<Passif>)	<653>	<1.742>
Créances clients	6.776	8.109

### 8.1.7.19 Impôts sur les bénéfices

Le détail des **impôts sur les bénéfices** du Groupe est le suivant :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Résultat des sociétés intégrées	7.993	<3.665>
Impôt courant <crédit>	2.771	3.829
Impôt différé <crédit>	3.829	450
<i>Dont</i>		
<i>Impôt différé sur différences temporaires</i>	3.817	450
<i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	11	0
<b>Résultat des sociétés intégrées avant impôt</b>	<b>14.593</b>	<b>614</b>

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Impôt théorique calculé au taux français normal	4.864	205
Crédit Impôt Recherche	<723>	<648>
<u>Effet sur l'impôt théorique</u>		
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	<443>	<217>
- Effet des variations de taux d'impôts différés	<11>	0
- Pertes fiscales non activées	857	2.903
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	2.729	430
<i>Dont</i>		
<i>Bénéfices liées à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<325>	<119>
<i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	<17>	<90>
<i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	3.070	638
- Impôt sur plus-values	0	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	171	347
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours	0	<191>
- Autres (y compris différences permanentes)	<843>	1.450
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>6.600</b>	<b>4.279</b>

Les impôts différés sont détaillés au § 8.1.7.10 « Impôts différés ».

### 8.1.7.20 Note sur le coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier est détaillé dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Produits de trésorerie et équivalents	5	4
Intérêts et charges financières	<3.142>	<2.670>
<i>Dont</i> <span style="float: right;"><i>Intérêts sur dettes financières</i></span>	<3.142>	<2.670>
Autres produits financiers	915	445
<i>Dont</i> <span style="float: right;"><i>Intérêts perçus</i></span>	172	89
<span style="float: right;"><i>Dividendes reçus</i></span>	3	3
<span style="float: right;"><i>Produits sur instruments financiers</i></span>	738	302
Autres charges financières	<1.006>	<744>
<i>Dont</i> <span style="float: right;"><i>Charges sur instruments financiers</i></span>	<1.005>	<706>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>&lt;3.228&gt;</b>	<b>&lt;2.965&gt;</b>

### 8.1.7.21 Opérations avec les parties liées

Les parties liées au Groupe ACTIA ont été définies conformément à la norme IAS 24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2011.

#### 8.1.7.21.1 Avec la Société holding : LP<sub>2</sub>C S.A.

La **nature des relations** avec LP<sub>2</sub>C est définie par la convention signée entre les deux sociétés le 15 décembre 2008 :

- Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :
  - ✓ direction générale et management,
  - ✓ animation des activités,
  - ✓ communication,
  - ✓ assistance comptable, juridique et administrative,
  - ✓ assistance financière.
  
- Missions exceptionnelles : LP<sub>2</sub>C peut mettre en place, à la demande de la Société ACTIA GROUP et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Cette convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les éléments chiffrés relatifs à 2011 sont les suivants :

En k€		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2011
<b>Missions permanentes</b>			<b>1.545</b>
<i>Dont</i>	<i>Direction et Management</i>	2	409
	<i>Animation des activités</i>	3	637
	<i>Communication</i>	3	169
	<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	217
	<i>Assistance à caractère financier</i>	3	113
<b>Missions exceptionnelles</b>		-	-

Les éléments chiffrés relatif à l'année 2010 :

En k€		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2010
<b>Missions permanentes</b>			<b>1 521</b>
<i>Dont</i>	<i>Direction et Management</i>	2	398
	<i>Animation des activités</i>	3	624
	<i>Communication</i>	3	174
	<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	212
	<i>Assistance à caractère financier</i>	3	113
<b>Missions exceptionnelles</b>		-	-

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 6.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés » du Document de Référence.

Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

En k€		2011	2010
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>		<b>&lt;1.474&gt;</b>	<b>&lt;1.451&gt;</b>
<i>Dont</i>	<i>Facturation convention</i>	<1.545>	<1.521>
	<i>Prestation de services divers à la holding</i>	71	70
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>		<b>&lt;610&gt;</b>	<b>&lt;1.063&gt;</b>
<i>Dont</i>	<i>Compte courant</i>	0	0
	<i>Dette Fournisseur</i>	<610>	<1.063>
	<i>Créance Client</i>	0	0
<b>Conditions de facturation</b>		Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Conditions de règlement</b>		Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

### 8.1.7.21.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI LOS OLIVOS, la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI LOS OLIVOS possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA SYSTEM ESPANA,
- La SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC LEASE et OSEO FINANCEMENT et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA GROUP et ACTIA AUTOMOTIVE au prorata de la surface utilisée.

Les **éléments chiffrés** concernant SCI LOS OLIVOS sont les suivants :

En k€	2011	2010
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>219</b>	<b>217</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	219	219
<i>Intérêts et charges financières</i>	<1>	<3>
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>&lt;25&gt;</b>	<b>&lt;55&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<25>	<55>
<i>Dette Fournisseur</i>	0	0
<i>Créance Client</i>	0	0
<b>Conditions de facturation</b>	Mensuelle	Mensuelle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les **éléments chiffrés** concernant SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE sont les suivants :

En k€	2011	2010
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>753</b>	<b>739</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	724	714
<i>Refacturation de frais divers</i>	68	62
<i>Facturation gardiennage</i>	<40>	<37>
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>195</b>	<b>&lt;50&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	0	0
<i>Dette Fournisseur</i>	<47>	<50>
<i>Créance Client</i>	242	0
<b>Conditions de facturation</b>	Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 8.1.7.21.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 8.1.7.2 «Sociétés Consolidées»).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différente nature :

- ✓ achat ou vente de biens et de services,
- ✓ location de locaux,
- ✓ transfert de recherche et développement,
- ✓ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ✓ contrat de licence,
- ✓ management fees,
- ✓ comptes courants,
- ✓ prêts...

#### 8.1.7.21.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux dans la Société ACTIA GROUP S.A.** :

- Chez ACTIA GROUP : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Chez LP<sub>2</sub>C, société contrôlante : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées, filiales du Groupe ACTIA.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

En k€	2011	2010	2009
<b>Rémunérations des dirigeants sociaux</b>	<b>416</b>	<b>394</b>	<b>411</b>
<i>Dont</i>			
<i>Fixes</i>	325	318	320
<i>Variables</i>	85	70	85
<i>Exceptionnelles</i>	0	0	0
<i>Avantages en nature</i>	6	6	6
<b>Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants</b>	<b>175</b>	<b>184</b>	<b>184</b>
<b>Jetons de présence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>591</b>	<b>578</b>	<b>595</b>

A ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ACTIA GROUP S.A. ou sur les autres sociétés du Groupe.

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au § 6.14.1 « Rémunérations et jetons de présence » du Document de Référence.

#### 8.1.7.21.5 Avec les autres parties liées

##### ➤ GIE PERENEO

La société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de MCO (maintien en condition opérationnelle) ou de pérennisation des systèmes électroniques.

Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Montant de la transaction (<Charges>)	1 400	1 085
Solde au bilan (<Passif>)	682	471
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
Total Actifs	1 523	1 059
Dettes	1 553	1 077
Chiffre d'Affaires	3 005	2 815
Résultat	<12>	5

#### 8.1.7.22 Effectif

En nombre de salarié	2011	2010
France	957	1.000
Etranger	1.778	1.644
<b>Total</b>	<b>2.735</b>	<b>2.644</b>

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2011 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salarié	Cadres	Non cadres	Total
AUTOMOTIVE	692	1.785	2.477
TELECOMMUNICATIONS	120	132	252
Autres (dont Holding)	5	1	6
<b>Total</b>	<b>817</b>	<b>1.918</b>	<b>2.735</b>

#### 8.1.7.23 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2011	31/12/2010
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions bancaires	1.806	5.045
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1.806</b>	<b>5.045</b>

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- Les encours de location financement qui sont traités au § 8.1.7.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § 8.1.7.26 « Autres informations » ;
- Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § 8.1.7.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements de ventes à terme en devises et de SWAP de taux d'intérêt qui sont traités au § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

### 8.1.7.24 Garanties sur éléments d'actif

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2011				31/12/2010			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Autres filiales	Total	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Autres filiales	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)	3.157	1.290	199	<b>4.646</b>	6.271	2.837	199	<b>9.307</b>
<i>Solde de la dette garantie</i>	<i>300</i>	<i>1.301</i>	<i>1.446</i>	<i>3.048</i>	<i>1.113</i>	<i>1.066</i>	<i>1.695</i>	<i>3.874</i>
Nantissement de créances professionnelles	26.630	6.698	0	<b>33.329</b>	13.775	8.984	0	<b>22.759</b>
<i>Dont Dailly sous garanties</i>	<i>8.386</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>8.386</i>	<i>4.987</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4.987</i>
<i>Dailly avec recours</i>	<i>18.118</i>	<i>6.698</i>	<i>0</i>	<i>24.817</i>	<i>8.698</i>	<i>8.984</i>	<i>0</i>	<i>17.682</i>
<i>Effet escomptés non échus</i>	<i>126</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>126</i>	<i>90</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>90</i>
Nantissement Crédit impôt Recherche	1.316	0	0	<b>1.316</b>	0	0	0	<b>0</b>
Nantissement stocks	974	0	0	<b>974</b>	0	0	0	<b>0</b>
Nantissement autres créances	382	0	0	<b>382</b>	1.067	0	0	<b>1.067</b>
Nantissement matériel	1.192	75	0	<b>1.267</b>	727	108	0	<b>835</b>
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)	3.595	0	0	<b>3.595</b>	3.511	0	0	<b>3.511</b>
<b>Total</b>	<b>37.247</b>	<b>8.063</b>	<b>199</b>	<b>45.510</b>	<b>25.351</b>	<b>11.929</b>	<b>199</b>	<b>37.479</b>

(\*) Valeur Comptable des Titres Nantis

### 8.1.7.25 Facteurs de risques

Outre les autres informations contenues dans le Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Le Groupe ACTIA considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

#### **8.1.7.25.1 Les risques juridiques et fiscaux**

Il n'existe pas à notre connaissance de risques juridiques ou fiscaux liés à l'environnement réglementaire et/ou à l'exécution des contrats, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

#### **8.1.7.25.2 Les risques industriels et environnementaux**

Comme mentionné dans notre rapport environnemental inclus dans le Document de Référence au § 6.7 « Les conséquences environnementales de l'activité » du Document de Référence, le Groupe ne présente pas d'exposition particulière aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement et le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

#### **8.1.7.25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie**

Le Groupe est peu exposé au risque de crédit du fait de la nature des principales contreparties, de la solvabilité de ses grands clients et de la grande dispersion de ses autres clients. Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients représente 55 % du chiffre d'affaires total. Le premier client en termes de chiffre d'affaires représente 14 % de l'activité globale du Groupe. Il est cependant important de préciser que sous cette entité se déclinent des marchés différenciés tant en terme juridique (filiales / banches) qu'en terme de produits répondant à des segments ayant des activités indépendantes. Les neuf clients suivants atteignent chacun en moyenne 5 % du chiffre d'affaire global.

Le Groupe ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. § 8.1.7.8 « Clients et Autres créances »).

Par ailleurs, le Groupe peut faire appel à des organismes d'assurance crédit dans des cas particuliers. En 2011, l'assurance crédit a couvert 8 % du chiffre d'affaires consolidé, ce qui a généré un coût global de 31 k€.

Pour les zones géographiques présentant un risque particulier, les livraisons produits ne sont effectuées qu'au travers des outils reconnus, tels que le crédit documentaire. Ces livraisons concernent toutefois moins de 1 % du chiffre d'affaires en 2011.

#### **8.1.7.25.4 Les risques opérationnels**

Les événements internationaux de l'année 2011 ont eu des répercussions importantes sur l'organisation de l'activité du Groupe ACTIA, les sites de production du Groupe étant situés en Tunisie (Tunis) et en France (Colomiers).

En début d'année, la révolution tunisienne a engendré des retards de production et une baisse de la qualité sur le principal site de production qui ont contraint le Groupe à prendre rapidement des mesures de rattrapage : travail de week-end, transfert de production après la qualification d'un

nouveau sous-traitant en Chine, passage en 3x8 sur les sites de production français, réorganisation et responsabilisation de l'encadrement sur les sites de production tunisiens.

Ces mesures ont permis un retour rapide à une situation normale puisqu'en fin d'année le retard de production était en grande partie résorbé.

Le Groupe estime à plus d'1M€ les coûts engendrés par la baisse de la qualité et les transports exceptionnels liés à la réorganisation de son activité en 2011. Outre ces coûts supplémentaires exceptionnels, le Groupe n'a pas identifié d'autres conséquences significatives sur sa situation financière et sa rentabilité.

Par ailleurs, le tsunami au Japon et les inondations en Thaïlande ont révélé clairement les risques liés à une forte concentration de la production électronique mondiale dans certaines zones géographiques :

- Le Japon concentre à lui-seul 70 % de la production mondiale de plaque de silicium,
- La Thaïlande est le 1<sup>er</sup> producteur mondial de moteurs pas à pas pour les disques durs.

Le risque de rupture d'approvisionnement en cas d'évènement exceptionnel n'est donc pas propre au Groupe ACTIA, mais a contraint le service achat de notre filiale ACTIA AUTOMOTIVE à établir rapidement et précisément un état des lieux des composants susceptibles d'être en rupture. Par mesure de prudence, le Groupe a donc ponctuellement procédé à des achats de sécurité sur certains composants spécifiques et donc à un sur-stockage. Déjà initié lors de la crise du composant de 2010, celui-ci s'est tout de même largement résorbé du fait du retour à la normale dans la capacité mondiale de production. La progression des stocks constatée en fin d'exercice s'explique majoritairement par la croissance d'activité.

Ainsi, le Groupe devra rester vigilant et très réactif face à des sources d'approvisionnement qui se sont concentrées sur des zones géographiques précises.

Enfin, il est précisé que le développement du Groupe est fondé sur une diversification des activités et des marchés tels que présentés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Document de Référence. Cette diversification ainsi que la performance des programmes engagés à moyen terme ont pour effet de limiter les risques encourus par le Groupe.

Une conséquence immédiate de cette diversification concerne le risque commercial qui est suffisamment dilué pour être considéré comme non significatif.

Un suivi des performances est réalisé trimestriellement grâce à l'établissement en interne de reportings.

Dans le cadre de l'organisation des systèmes d'informations et pour les structures les plus importantes, le système informatique central (AS400) ainsi que le progiciel de gestion intégrée (MOVEX) sont hébergés chez un prestataire reconnu. Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'ensemble des exigences sécuritaires en la matière. Un réseau privé assure la connexion entre notre prestataire et notre entreprise.

Le réseau informatique local (bureautique et développement de projets) est suivi en infogérance par un autre prestataire.

Les postes de travail sont équipés d'anti-virus mis à jour périodiquement, les accès Internet contrôlés nominativement et sécurisés par des pare-feux.

Le Groupe fait appel à des sociétés de gardiennage lorsque les sites le nécessitent pour la protection des biens et a mis en place les outils habituels nécessaires à une bonne protection (alarmes, portes sécurisées...). Dans tous les cas, ces éléments sont couverts par les assurances.

Des informations complémentaires sur les procédures de contrôle interne sont développées dans le Rapport du Président au § 7.1.5 « Procédures de contrôle interne mises en place par la Société » du Document de Référence.

#### 8.1.7.25.5 Les risques de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cependant, du fait d'un contexte économique mondial tendu, ACTIA GROUP procède à une revue régulière afin d'anticiper toute tension et y apporter une réponse rapide le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

Au sein du Groupe ACTIA, le risque de liquidité est concentré sur la maison mère ACTIA Group et ses filiales ACTIA Automotive et ACTIA Sodielec, puisqu'elles représentent 77,9 % de l'endettement global. De plus, la diversification des sources de financement permet de limiter la dépendance vis-à-vis des prêteurs.

En 2011, l'accroissement de l'activité du Groupe ACTIA a nécessité un recours plus important au financement à court terme du poste client (Dailly et Effets Escomptés Non Échus). Malgré le redressement des fonds propres lié au retour en situation bénéficiaire, le Groupe ne respecte pas un covenant sur quatre emprunts. L'analyse détaillée des covenants au 31 décembre 2011 est fournie au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2012. Le retour en situation bénéficiaire et la maîtrise de l'endettement permettent de confirmer qu'aucun risque de liquidité n'est encouru par le Groupe.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée au § 8.1.7.6 « Actifs financiers non courants » et est reprise dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre 2011 :

En k€	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Total des passifs financiers	<128.162>	<27.596>	<2.321>	<158.079>
Total des actifs financiers	114.781	2.666	1.038	<b>118.484</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>&lt;13.381&gt;</b>	<b>&lt;24.930&gt;</b>	<b>&lt;1.284&gt;</b>	<b>&lt;39.595&gt;</b>
Engagements hors bilan	<1.806>			<1.806>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>&lt;15.187&gt;</b>	<b>&lt;24.930&gt;</b>	<b>&lt;1.284&gt;</b>	<b>&lt;41.401&gt;</b>

Au 31 décembre 2010 :

En k€	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Total des passifs financiers	<100 422>	<28 099>	<4 088>	<132 609>
Total des actifs financiers	95 183	1 653	916	97 752
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>&lt;5 239&gt;</b>	<b>&lt;26 446&gt;</b>	<b>&lt;3 172&gt;</b>	<b>&lt;34 858&gt;</b>
Engagements hors bilan	<5 045>			<5 045>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>&lt;10 284&gt;</b>	<b>&lt;26 446&gt;</b>	<b>&lt;3 172&gt;</b>	<b>&lt;39 903&gt;</b>

Dans le Groupe ACTIA, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe ACTIA gèrent de façon autonome leurs besoins futurs de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient principalement de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements importants sont décidés au niveau de la direction du Groupe (bâtiments, outils de production, projets significatifs de R&D) et sont financés la plupart du temps par des emprunts ou des crédits baux souscrits par la filiale. ACTIA AUTOMOTIVE S.A., en tant que société tête de la Branche AUTOMOTIVE, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : outil de production chez CIPI ACTIA par crédit-bail).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales de la Branche AUTOMOTIVE, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie. A ce jour, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA SYSTEMS ESPAÑA SAU, I+ME ACTIA GmbH, ACTIA ITALIA LTA, et ATON SYSTÈMES SA afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe.

Au cours de l'année 2011, ACTIA AUTOMOTIVE S.A a disposé de 3,5 M€ en provenance de ses filiales :

- ATON SYSTÈMES SA pour : 0,9 M€, remboursé au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011;
- ACTIA ITALIA LTA pour : 0,6 M€, remboursé au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011;
- I+ME ACTIA GmbH pour : 2,0 M€.

Au 31 décembre 2011, la somme de 2 M€ est toujours à disposition de ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et pourra être remboursée à sa filiale I+ME ACTIA GmbH dans le courant de l'année 2012.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme de la maison mère et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires dans les filiales.

## 8.1.7.25.6 Les risques de marché

### 8.1.7.25.6.1 Risques de taux

La Société a procédé à l'analyse de son **risque de taux** et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers* (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux Variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	114.781		68.860	59.302	45.922	<59.302>		<35.000>	45.922	<24.302>
De 1 à 2 ans	1.506		2.928	7.460	<1.423>	<7.460>			<1.423>	<7.460>
De 2 à 3 ans	1.160		2.450	5.813	<1.290>	<5.813>			<1.290>	<5.813>
De 3 à 4 ans			2.083	3.795	<2.083>	<3.795>			<2.083>	<3.795>
De 4 à 5 ans			958	2.109	<958>	<2.109>			<958>	<2.109>
> 5 ans	1.038		1.764	557	<727>	<557>			<727>	<557>
<b>Total</b>	<b>118.484</b>	<b>0</b>	<b>79.042</b>	<b>79.037</b>	<b>39.442</b>	<b>&lt;79.037&gt;</b>	<b>0</b>	<b>&lt;35.000&gt;</b>	<b>39.442</b>	<b>&lt;44.037&gt;</b>

\* Le détail des Actifs et Passifs financiers est donné au § 8.1.7.11 des annexes aux comptes consolidés.

Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué sur la répartition du risque global de taux afin d'avoir un coût raisonnable de la dette bancaire.

Dans la majorité des cas, les dettes bancaires sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'Euribor 3 mois. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée au 8.1.7.12 « Dettes financières ».

Afin de mieux répartir son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a mis en place des outils de couverture ramenant la part des dettes bancaires à taux variable à 49 %. Les caractéristiques des SWAP de taux souscrit par la Société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. sont décrites au § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2011	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	<440>	<440>
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	440	440

### 8.1.7.25.6.2 Risques de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe, facture depuis 1999, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2011, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE, ACTIA UK et ACTIA SODIELEC ont souscrit des contrats de couverture du risque de change dont les caractéristiques sont détaillées au § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	76.498	<46.870>	1.806	31.433		31.433
USD	3.458	<4.667>		<1.210>	2.288	1.078
Autres devises	10.689	<4.816>		5.873		5.873
<b>Total</b>	<b>90.644</b>	<b>&lt;56.353&gt;</b>	<b>1.806</b>	<b>36.097</b>	<b>2.288</b>	<b>38.385</b>

La majeure partie des transactions étant réalisées en Euro, le Groupe est peu sensible au risque de change. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar USD, 2<sup>ème</sup> devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR/USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Position nette après couverture en USD	1.078	1.078	1.078	1.078
USD 0,77286	0,7805886	0,7651314	0,7805886	0,7651314
<b>Estimation du risque</b>	<b>+ 8</b>	<b>-8</b>	<b>+ 8</b>	<b>-8</b>

### 8.1.7.25.6.3 Les risques sur actions et autres instruments financiers

Aucun investissement n'est réalisé en actions. Seules quelques actions de ACTIA GROUP S.A. sont en nom propre (cf. § 8.2.3.3.7 « Actions propres »). Aucun instrument financier n'a été mis en place, hormis ceux présentés dans le cadre des couvertures de taux ou les couvertures de change (cf. § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat »).

#### **8.1.7.25.6.4 Les risques sur matières premières**

Le Groupe ACTIA n'a pas d'opération de couverture liée à des approvisionnements de matières premières et énergétiques. En effet, les achats effectués par le Groupe ne se font pas au niveau de la matière brute et ne sont pas directement affectés par les tensions actuelles sur certains marchés.

En matière énergétique, le Groupe n'est qu'un faible consommateur (cf. § 6.7.1.3 « Consommation d'énergie » du Document de Référence) et une hausse du coût dans ce domaine n'impacterait pas de manière significative la structure des coûts.

Les achats du Groupe concernent essentiellement des composants électroniques, marché pour lequel l'année 2010 a été très difficile et suivie d'un exercice 2011 ponctuellement délicat (Japon / Thaïlande). Les conséquences pour le Groupe en 2011 ont été multiples notamment en termes de retard de production en début d'année et d'accroissement des stocks (Cf. § 8.1.7.25.4 « Les risques opérationnels ». Cette situation a été gérée au plus près depuis 2010 par le service des achats de la société ACTIA AUTOMOTIVE.

#### **8.1.7.25.6.5 Politique de financement**

Le savoir-faire du Groupe étant basé sur une politique active en termes d'innovation, les principaux investissements concernent donc la R&D. Cette situation guide donc la politique de financement qui se décompose en deux éléments :

- **Financements à moyen terme :** le Groupe s'appuie sur cet outil pour pérenniser ses développements et construire son avenir. En effet, la majeure partie des financements moyen terme (80 à 85 %) est mise en place sous forme de prêts bancaires d'une durée moyenne de 4 à 5 ans. Ces prêts bancaires financent des projets structurant de R&D, qui représentent en moyenne 30 à 35 % des dépenses de R&D du Groupe (cf. § 3.2 « Investissements » du Document de Référence). Le reste du financement est porté soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Les autres investissements concernent le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité en termes de production pour les produits du Groupe et sont, en règle générale, financés en ou par des crédits baux.
- **Financements court terme :** les lignes de financement court terme sont généralement demandées en renouvellement et les lignes de financement du poste client sont adaptées à l'évolution de l'activité. Ces outils servent à la gestion du BFR.  
Il est précisé qu'environ 75 % des lignes de crédit court terme dont le Groupe dispose, sont des lignes non notifiées et elles sont globalement toutes utilisées au 31 décembre 2011. Les lignes de financement du poste clients (escompte, Dailly) ont permis de répondre à l'évolution de l'activité de 2011.

### 8.1.7.26 Autres informations

➤ **Dividendes proposés avant approbation de l'Assemblée :**

Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2011. L'affectation du résultat 2011 est détaillée au § 6.10.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence.

➤ **Contrats de location simple**

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels de bureau.

Au 31 décembre 2011, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	31/12/2011			
	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Bâtiments	978	1.761	350	<b>3.089</b>
Matériels et véhicules	1.598	1.341	14	<b>2.953</b>
<b>Total</b>	<b>2.576</b>	<b>3.102</b>	<b>364</b>	<b>6.042</b>

Au 31 décembre 2010,

En k€	31/12/2010			
	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Bâtiments	1 238	2 307	187	<b>3 732</b>
Matériels et véhicules	2 434	2 103	0	<b>4 537</b>
<b>Total</b>	<b>3 672</b>	<b>4 410</b>	<b>187</b>	<b>8 269</b>

➤ **Contrats de location financement**

Les contrats de location financement concernent des locations de logiciels, de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2011, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

En k€	31/12/2011			
	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	Total
Logiciel	151	189		<b>340</b>
Bâtiments	594	2.374	343	<b>3.312</b>
Installations techniques	424	622		<b>1.046</b>
<b>Total</b>	<b>1.169</b>	<b>3.186</b>	<b>343</b>	<b>4.698</b>

Au 31 décembre 2010,

En k€	31/12/2010			
	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Logiciel	144	340		<b>485</b>
Bâtiments	608	2 341	970	<b>3 919</b>
Installations techniques	518	712		<b>1 230</b>
<b>Total</b>	<b>1 270</b>	<b>3 393</b>	<b>970</b>	<b>5 634</b>

### 8.1.7.27 Évènements post-clôture

Afin de mieux gérer son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a souscrit en janvier 2012 deux nouveaux SWAP de taux portant tous deux sur une enveloppe de 5 M€ au taux fixe de 1,25 % pour une période de trois ans allant du 5 janvier 2012 au 5 janvier 2015.

Ces deux nouvelles couvertures auront pour effet de diminuer la part des dettes bancaires à taux variable. Si ces couvertures avaient été actives à fin 2011, la part à taux variable se serait élevée à 38 % contre 49 % en réalité (Cf. § 8.1.7.25.6.1 « Risques de taux »).

En février 2012, le Groupe ACTIA a également remplacé le SWAP de taux souscrit en 2007 qui portait sur 20 M€ au taux fixe de 3,95 % jusqu'au 20 décembre 2012 par un nouveau SWAP de taux portant sur 20 M€ au taux fixe de 2,23 % pour une période de quatre ans allant du 13 février 2012 au 13 février 2016. Cette mesure aura un impact positif d'environ 298 k€ sur le résultat de l'année 2012.

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2011.

## **8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « changement d'estimation comptable » relatif à la détermination des coûts des stocks de la filiale Actia Automotive S.A. ;
- la note 8.1.7.12 aux états financiers qui expose la situation de la société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2011.

### **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et l'estimation de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 8.1.7.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- La note 8.1.7.1.5 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la

société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale ;

- La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 8.1.7.1.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous nous sommes assurés que la note 8.1.7.3 aux états financiers fournissaient une information appropriée ;
- La note 8.1.7.1.16 aux états financiers expose les modalités de reconnaissance et d'évaluation des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés ;

L'ensemble de ces estimations repose sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 4 avril 2012

Paris, le 4 avril 2012

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie  
*Associé*

## 8.2 COMPTES SOCIAUX

### 8.2.1 Bilan social

Bilan actif en €	31/12/2011			31/12/2010
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	61.653	39.762	21.892	3.936
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	28.980	28.980		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	297.660	275.033	22.627	34.904
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48.586.328	57.314	48.529.013	48.530.021
Créances rattachées à participations	6.020.627	306.724	5.713.903	8.224.923
Autres titres immobilisés	15.550		15.550	15.550
Prêts	1.029		1.029	1.029
Autres immobilisations financières	4.573		4.573	4.573
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>55.016.401</b>	<b>707.813</b>	<b>54.308.588</b>	<b>56.814.937</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				8.335
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1.872.968		1.872.968	1.693.759
Autres créances	46.705		46.705	161.913
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	162.995	158.301	4.694	4.328
dont actions propres : 162.185				
Disponibilités	50.333	42.863	7.470	96.680
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	37.255		37.255	77.413
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2.170.257</b>	<b>201.164</b>	<b>1.969.093</b>	<b>2.042.427</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>BILAN ACTIF</b>	<b>57.186.657</b>	<b>908.977</b>	<b>56.277.680</b>	<b>58.857.364</b>

<b>Bilan passif</b> en €	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Capital social et individuel (dont versé : 15.074.956)	15.074.956	15.074.956
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17.560.647	17.560.647
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	1.286.491	1.286.491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189.173	189.173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau	6.414.195	6.915.602
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>&lt;351.004&gt;</b>	<b>&lt;501.407&gt;</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>40.174.458</b>	<b>40.525.462</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12.885.049	14.003.603
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0)	930.639	1.120.902
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.655.990	2.379.953
Dettes fiscales et sociales	155.962	268.537
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63.081	63.907
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	412.500	495.000
<b>DETTES</b>	<b>16.103.222</b>	<b>18.331.902</b>
Ecart de conversion passif		
<b>BILAN PASSIF</b>	<b>56.277.680</b>	<b>58.857.364</b>

## 8.2.2 Compte de résultat social

Compte de résultat en €	France	Exportation	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2.719.056		2.719.056	2.703.323
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2.719.056</b>		<b>2.719.056</b>	<b>2.703.323</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			370.021	523.056
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3.089.077</b>	<b>3.226.379</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3.114.469	3.176.358
Impôts, taxes et versements assimilés			30.192	32.692
Salaires et traitements			437.398	582.802
Charges sociales			194.624	189.091
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16.503	16.558
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				49.769
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3.793.187</b>	<b>4.047.270</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>&lt;704.110&gt;</b>	<b>&lt;820.891&gt;</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			574.769	520.759
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			156.309	126.497
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			1.332	666
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>732.410</b>	<b>647.922</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			1.973	1.365
Intérêts et charges assimilées			377.077	327.077
Différences négatives de change			259	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>379.308</b>	<b>328.442</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>353.102</b>	<b>319.480</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>&lt;351.008&gt;</b>	<b>&lt;501.411&gt;</b>

Compte de résultat en €	31/12/2011	31/12/2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14	13
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		139.200
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>14</b>	<b>139.213</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		139.200
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>10</b>	<b>139.210</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3.821.501</b>	<b>4.013.515</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4.172.505</b>	<b>4.514.922</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>&lt;351.004&gt;</b>	<b>&lt;501.407&gt;</b>

### 8.2.3 Notes annexes

#### 8.2.3.1 Faits majeurs de l'exercice

La Société ACTIA GROUP a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2011.

#### 8.2.3.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2011 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

##### 8.2.3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur un ou deux ans.

##### 8.2.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

#### **8.2.3.2.3 Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêté de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

#### **8.2.3.2.4 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

#### **8.2.3.2.5 Engagements de retraite**

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ✓ taux d'actualisation : 4,60 % (4,68 % en 2010),
- ✓ taux d'évolution des salaires : 3 %,
- ✓ âge de la retraite : 67 ans,
- ✓ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (Cadres et non cadres)	5,80 %	2,77 %	2,04 %	0,10 %	0,05 %	0,00 %

- ✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de Mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 45.697 €.

### 8.2.3.3 Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de résultat

Les comptes sont établis au 31 décembre 2011 pour une période de douze mois.

#### 8.2.3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/2010	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2011
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	39.626	22.182	155	61.653
<b>Total</b>	<b>39.626</b>	<b>22.182</b>	<b>155</b>	<b>61.653</b>

et les amortissements :

En €	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	35.691	4.226	155	39.762
<b>Total</b>	<b>35.691</b>	<b>4.226</b>	<b>155</b>	<b>39.762</b>

### 8.2.3.3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/2010	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2011
Terrains	0			0
Constructions	28.980			28.980
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	299.142		1.482	297.660
Immobilisations corporelles en cours	0			0
<b>Total</b>	<b>328.122</b>	<b>0</b>	<b>1.482</b>	<b>326.640</b>

et les amortissements :

En €	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Terrains	0			0
Constructions	28.980			28.980
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	264.237	12.277	1.482	275.033
<b>Total</b>	<b>293.217</b>	<b>12.277</b>	<b>1.482</b>	<b>304.013</b>

### 8.2.3.3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des titres au Bilan				Détenion au 31/12/2011 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/2011	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2011	Résultats nets au 31/12/2011
	31/12/2010		31/12/2011					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>								
<b>Filiales et participations &gt; 10 %</b>								
ACTIA	24.891.882	24.891.882	24.891.882	24.891.882	99,98%	33.282.506	118.136.269	4.159.557
AUTOMOTIVE								
ACTIA SODIELEC	23.225.509	23.225.509	23.225.509	23.225.509	91,51%	29.031.794	36.342.310	950.001
MORS INC	0	0	0	0	100,00%	N.C.	N.C.	N.C.
CYT	33.494	0	33.494	0	15,00%	N.C.	N.C.	N.C.
ARDIA (*)	151.680	151.680	151.680	151.680	53,33%	551.611	3.951.455	204.870
SCI ORATOIRE	199.098	199.098	199.098	199.098	86,00%	4.703	368.880	228.632
SCI POUVOURVILLE	41.161	41.161	41.161	41.161	27,50%	1.082.136	750.686	95.592
<b>Filiales et participations &lt; 10 %</b>								
CIPI ACTIA (*)	10.138	10.138	10.138	10.138	0,20%	194.974	2.643.260	297.933
SCI SODIMOB	7.030	7.030	7.030	7.030	2,00%			
<b>Hors-Groupe</b>								
MPC	2.514	2.514	2.514	2.514	0,02%	N.C.	N.C.	N.C.
CONTINENTALE	47	47	47	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.

En €	Montants des titres au Bilan				Détention au 31/12/2011 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/2011	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2011	Résultats nets au 31/12/2011
	31/12/2010		31/12/2011					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
STEM	22.812	0	22.812	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
CGC	960	960	960	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
<b>Total</b>	<b>48.586.328</b>	<b>48.530.021</b>	<b>48.586.328</b>	<b>48.529.013</b>				
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISES</b>								
1% Construction	15.550	15.550	15.550	15.550				
<b>Total</b>	<b>15.550</b>	<b>15.550</b>	<b>15.550</b>	<b>15.550</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>								
Prêt	1.029	1.029	1.029	1.029				
Créances diverses	4.573	4.573	4.573	4.573				
<b>Total</b>	<b>5.602</b>	<b>5.602</b>	<b>5.602</b>	<b>5.602</b>				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(\*) Filiales étrangères dont les données bilan sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen

#### 8.2.3.3.4 Stocks

Néant.

#### 8.2.3.3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIA GROUP procédait à des achats à sa filiale ACTIA SODIELEC. Au 31 décembre 2011, le montant des avances versées sur commandes est soldé. Il s'élevait à 8.335 € au 31 décembre 2010 du fait du décalage dans le temps des livraisons et paiements, selon les règles édictées par le contrat.

#### 8.2.3.3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs Brutes	Valeurs Nettes	Échéances < 1 an	Échéances > 1 an
Créances rattachées à des participations	6.020.627	5.713.903	2.701.490	3.012.413
Clients, comptes rattachés	1.872.968	1.872.968	1.872.968	
Comptes courants rattachés à des participations				
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	83.960	83.960	83.960	
<b>Total</b>	<b>7.977.556</b>	<b>7.670.832</b>	<b>4.658.418</b>	<b>3.012.413</b>

### 8.2.3.3.7 Actions propres

Depuis la fusion avec MORS S.A. en 2000, le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 27 mai 2011 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2011, ACTIA GROUP a racheté 61.996 actions propres.

ACTIA GROUP a également transféré :

- en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Le 20 septembre 2010, à l'issue d'une période d'attribution de deux ans, 60.000 actions propres ont été transférées à titre gratuit à Christian DESMOULINS, Président du Directoire.

Au 31 décembre 2011, ACTIA GROUP détient désormais au titre des programmes de rachat, 1.929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 9.033 €, soit un prix moyen de 4,68 €.

Hors programmes de rachat, ACTIA GROUP détient également 1.400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153.152 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur les actions propres (1.929 actions du programme de rachat et 1.400 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2011, une provision de 157.492 € pour un cours de 1,41 €.

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2011 :

Origine de la détention	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision au 31/12/2011	Valeur Nette au 31/12/2011
Fusion avec MORS S.A. en 2000	1.400	153.152 €	151.178 €	1.974 €
Programmes de rachat d'actions propres	1.929	9.033 €	6.313 €	2.720 €
<b>Total</b>	<b>3.329</b>	<b>162.185 €</b>	<b>157.492 €</b>	<b>4.694 €</b>

### 8.2.3.3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2011, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société. Au 31 décembre 2011, le Capital Social s'élève donc à 15.074.955,75 €. Il est constitué de 20.099.941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 €. La prime d'émission s'élève désormais à 14.693.643,96 €.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/2010 avant affectation	Affectation du résultat 2010			Augmentation de capital social	Solde au 31/12/2011 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
			Versés aux actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15.074.956					15.074.956
Prime d'émission	14.693.644					14.693.644
Prime de fusion	2.867.003					2.867.003
Réserves légales	1.286.491					1.286.491
Réserves indisponibles	189.173					189.173
Report à nouveau	6.915.602	<501.407>				6.414.195
Résultat exercice 2010	<501.407>	501.407				0
Résultat exercice 2011						<351.004>
<b>Total</b>	<b>40.525.462</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40.174.458</b>

Au 31 décembre 2011, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 4.694 €.

### 8.2.3.3.9 Provisions pour charges

Néant.

### 8.2.3.3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	31/12/2011			Total
	<31/12/12	>01/01/13 <31/12/16	>01/01/17	
Emprunts & dettes établis. Crédit	8.172.203	4.712.846		<b>12.885.049</b>
<i>Dont</i>				
<i>Emprunts MLT</i>	3.652.259	4.712.846		<b>8.365.105</b>
<i>Billet très. et concours bancaires CT</i>	4.498.167			<b>4.498.167</b>
<i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	21.777			<b>21.777</b>
Emprunts & dettes financières diverses	228.600	702.039		<b>930.639</b>
Av. et acomptes reçus sur commandes				<b>0</b>
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1.655.990			<b>1.655.990</b>
Dettes fiscales & sociales	155.962			<b>155.962</b>
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	145.581	330.000		<b>475.581</b>
<b>Total</b>	<b>10.358.336</b>	<b>5.744.886</b>	<b>0</b>	<b>16.103.222</b>

Certains emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants. Ces covenants s'appliquent à des prêts pour un montant de 3.160.149 €, soit 37,8 % de l'endettement à moyen et long terme. Ils doivent être contrôlés annuellement, à chaque fin de période, sur la base des comptes consolidés du Groupe ACTIA.

Au 31 décembre 2011, le **détail des emprunts à moyen et long terme et des covenants** est le suivant :

En €	Montant initial	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/2011	Covenant			Voir Note
					Ratios à fin 2011 (calculés sur la base des comptes consolidés)	Respect (*)/(**)		
						A fin 2010	A fin 2011	
Caisse d'Epargne	750.000	2010	5 ans	569.489	-			
Caisse d'Epargne	700.000	2011	5 ans	667.302	-			
Banque Courtois	1.000.000	2007	5 ans	100.000	-			
Banque Courtois	1.000.000	2009	5 ans	562.983	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	NR	R	8.2.3.3.10.1
					Dettes Nettes / EBE < 5	R	R	
Banque Courtois	750.000	2010	5 ans	584.424	Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	R	
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	-	R	
Banque Courtois	400.000	2011	5 ans	375.512	Coût Endettement Financier / EBE < 30%	-	R	
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	-	R	
					Coût Endettement Financier / EBE < 30%	-	R	
BPO	1.000.000	2008	4 ans	158.292	-			
BPO	500.000	2009	5 ans	273.219	-			
BPO	1.000.000	2010	5 ans	726.351	-			
BPO	1.000.000	2011	5 ans	953.384	-			
LCL	1.000.000	2007	5 ans	200.000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 2,5	R	R	
Société Générale	2.000.000	2007	5 ans	300.000	-			
Société Générale	1.000.000	2010	4 ans	750.000	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	NR	R	8.2.3.3.10.2
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	NR	NR	
BESV	1.800.000	2007	5 ans	240.000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,25	R	R	
Banque Palatine	1.000.000	2009	4 ans	447.230	Dettes Nettes (>1an) / Fonds Propres < 1,12	R	R	
Banque Palatine	1.000.000	2010	4 ans	635.901	-			
Natixis	1.000.000	2010	5 ans	800.000	-			
CIC Sud-Ouest	38.000	2010	6 ans	21.017	-			
<b>Total</b>				<b>8.365.105</b>				

(\*) R = Respecté - (\*\*) NR = Non Respecté

En 2011, l'accroissement de l'activité du Groupe ACTIA a eu deux impacts sur le ratio « Dettes Nettes / Fonds Propres » :

- Une nette amélioration des fonds propres grâce au bénéfice consolidé réalisé,
- Un besoin de financement à court terme de l'activité avec un plus grand recours au Dailly.

Ce dernier élément a conduit au non respect d'un covenant sur un emprunt au 31 décembre 2011 (Cf. § 8.2.3.3.10.2 « Covenant sur emprunt de 750 k€ »), contre deux emprunts au 31 décembre 2010.

#### 8.2.3.3.10.1 Covenants sur emprunt de 563 k€

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de trois covenants. Au 31 décembre 2010, un des trois ratios financiers n'était pas respecté. De ce fait, la part long terme de la dette, qui s'élevait à 562.983 € avait été reclassée en emprunt à moins d'un an. Un waiver a été obtenu au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 pour une durée d'un an. Au 31 décembre 2011, ces trois ratios financiers sont respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève désormais à 362.018 €, est de nouveau classée en emprunt à plus d'un an.

Compte tenu des perspectives d'activité, la société n'anticipe aucune rupture de covenant dans les prochaines années.

#### 8.2.3.3.10.2 Covenants sur emprunt de 750 k€

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2010 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers n'étaient pas respectés. De ce fait, la part long terme de la dette, qui s'élevait à 750.000 €, avait été reclassée en emprunt à moins d'un an. Un waiver a été obtenu au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 pour une durée d'un an. Au 31 décembre 2011, un des deux ratios n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève désormais à 550.000 €, est donc toujours classée en emprunt à moins d'un an. Une demande de waiver sera adressée à l'établissement financier lorsque les comptes annuels auront été publiés.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera à nouveau respectés à compter de 2012.

#### 8.2.3.3.11 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE, détenue à 27,5 %, à ACTIA GROUP S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990.000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

#### 8.2.3.3.12 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les **transferts de charges** concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA GROUP S.A. pour le compte de ses filiales :

➤ Déplacements, missions et frais divers :	36.445 €
➤ Assurances (y compris courtage) :	280.022 €
➤ Location matériel informatique :	34.937 €
➤ Entretien, réparations	18.618 €

#### 8.2.3.3.13 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

➤ Les dividendes reçus des filiales :	348.782 €
➤ Les intérêts sur comptes courants des filiales :	225.987 €
➤ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales :	156.309 €

Les **charges financières** sont principalement constituées :

- Des intérêts sur billets de trésorerie : 39.767 €
- Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit : 245.341 €
- Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs : 73.751 €

#### 8.2.3.3.14 Résultat Exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel significatif n'est à signaler au titre de la période 2011.

#### 8.2.3.3.15 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2011 est calculé sur la base d'un résultat social de <351.004> € divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/2011	31/12/2010
Résultat social	<351.004>	<501.407>
Actions émises au 1 <sup>er</sup> janvier	20.099.941	20.099.941
Actions nouvelles émises	0	0
Actions propres jusqu'au 20 septembre 2010	0	<63.329>
Actions propres à compter du 21 septembre 2010	<3.329>	<3.329>
<b>Résultat par action</b>	<b>&lt;0,0175&gt;</b>	<b>&lt;0,0250&gt;</b>

#### 8.2.3.3.16 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 12.673.461 € au 31 décembre 2011, contre 11.115.476 € au 31 décembre 2010.

Les garanties délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non bancaires s'élèvent à 200.686.500 € et se décomposent de la façon suivante :

- Garantie clients <sup>(1)</sup> : 200.000.000 €
- Garantie sur paiement de loyers : 286.500 €
- Garantie sur avance remboursable 400.000 €

<sup>(1)</sup> Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA GROUP a donné en garantie de prêts bancaires :

- 275.000 titres de sa filiale ACTIA SODIELEC ;
- 15.710 titres de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE ;

Et en garantie de crédit-bail :

- 1.650 titres de sa filiale SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE ;
- 860 titres de sa filiale SCI ORATOIRE.

## 8.2.3.4 Autres informations

### 8.2.3.4.1 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à :

- des honoraires de commissariat aux comptes : 59.000 €
- des frais de gestion bancaires : 3.811 €.

### 8.2.3.4.2 Dividendes

L'affectation du résultat 2011 est détaillée au § 6.10.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence. Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2011.

### 8.2.3.4.3 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2011, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 5.325.817 €.

### 8.2.3.4.4 Effectifs en fin d'année

	2011	2010
Cadres et agents de maîtrise	5	4
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

En 2011, le nombre d'heures de DIF acquises par les salariés s'élève à 100 heures.

### 8.2.3.4.5 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/2011 En €	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
<b>Bilan ACTIF</b>			
Créances rattachées à des participations		6.020.627	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306.724>	
Créances clients et comptes rattachés		1.013.426	
Autres créances			
<b>Bilan PASSIF</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609.953	1.844.490	599
<b>Compte de résultat</b>			
Charges d'exploitation	1.545.196	863.370	12.890
Charges financières		13.142	
Charges exceptionnelles			
Produits d'exploitation	76.202	2.235.746	
Produits financiers		731.078	
Produits exceptionnels			

Les charges d'exploitation avec la société mère correspondent des facturations de prestations de service.

### 8.2.3.4.6 Risques et politique de couverture

#### ➤ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières de ACTIA GROUP SA au 31 décembre 2011 :

En €	2011			2010		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	1.391.448	6.973.657	<b>8.365.105</b>	1.930.617	8.206.619	<b>10.137.236</b>
Billets / Concours bancaires CT	0	4.498.167	<b>4.498.167</b>	0	3.844.715	<b>3.844.715</b>
<b>Total en valeur</b>	<b>1.391.448</b>	<b>11.471.824</b>	<b>12.863.272</b>	<b>1.930.617</b>	<b>12.051.334</b>	<b>13.981.951</b>
Total en %	11%	89%	<b>100%</b>	14%	86%	<b>100%</b>

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture ; au 31 décembre 2011, elle s'élève à 115 k€ dont 70 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (121 k€ au 31 décembre 2010 dont 82 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

Cependant, des couvertures de taux sont mises en place au niveau de la principale filiale ACTIA AUTOMOTIVE, avec une analyse du risque de taux au niveau du Groupe, qui ramène celui-ci, en consolidé, à 49 %.

#### ➤ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2011, ACTIA GROUP S.A. possède 3.329 actions propres. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse s'élève donc à 3 k€.

➤ **Risque de change :**

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

**8.2.3.4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction**

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A. n'est rémunéré par celle-ci.

**8.2.3.4.8 Évènements post clôture**

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2011.

**8.2.3.4.9 Société consolidante**

S.A. **LP<sub>2</sub>C** au capital de € 6.751.560

Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

## **8.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8.2.3.3.10 de l'annexe qui expose la situation de la société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2011.

### **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 8.2.3.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse-Labège, le 4 avril 2012

Paris, le 4 avril 2012

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie  
*Associé*

## 8.3 INFORMATIONS FINANCIÈRES DIVERSES

### 8.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2011 dans les comptes de la Société ACTIA GROUP S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

En k€	KPMG				Éric SEYVOS			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>								
Émetteur : ACTIA GROUP S.A.	86	85	20,9%	20,7%	56	40	100,0%	100,0%
Filiales intégrées globalement	324	310	78,8%	75,9%	0	0	0,0%	0,0%
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes :</b>								
Émetteur : ACTIA GROUP S.A.	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Filiales intégrées globalement	1	14	0,2%	3,4%	0	0	0,0%	0,0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>411</b>	<b>380</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>56</b>	<b>41</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement :</b>								
Juridique, fiscal, social	50	19	100,0%	100,0%	0	0	0,0%	0,0%
Autres	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>19</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>462</b>	<b>428</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>56</b>	<b>41</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés** pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

**Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes** ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

**Les autres prestations** de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou par Éric SEYVOS et son Cabinet aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux Comptes, réalisés à l'étranger.

### 8.3.2 Politique de distribution des dividendes

Exercice	Dividende par action €	Dividende global distribué €
2005	0,00	0,00
2006	0,00	0,00
2007	0,05	992.997,05 €
2008	0,05	992.997,05 €
2009	0,00	0,00 €
2010	0,00	0,00 €

Après une période de soutien du Groupe, notamment liée aux besoins d'investissements en R&D pour le diagnostic électronique et à l'émergence du chronotachygraphe digital, le Groupe a mis en place une politique de distribution de dividendes depuis l'exercice comptable 2007, conformément à sa politique sur les Capitaux Propres, telle que décrite au § 8.1.7.13. « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés et en rapport avec ses résultats consolidés. Cette politique a marqué une pause sur les exercices 2009 à 2011 en raison de la conjoncture économique ; elle sera reprise dès que les résultats auront rattrapé le niveau initialement budgété de fonds propres et que l'endettement du Groupe le permettra.

Il est également précisé que cette politique s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution défini en fonction des besoins en investissements autorisés et des contraintes légales.

### 8.3.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de contentieux ou litiges (prud'hommes, clients, fournisseurs, ...). Ces litiges sont provisionnés conformément aux principes comptables en vigueur.

Comme évoqué dans le Document de Référence 2010, notre filiale ACTIA MULLER avait été mise en cause par l'inspection du travail, au cours des deux accidents mortels survenus sur son banc expert pour les poids lourds. Après avoir démontré que ces accidents étaient liés à une transgression des règles et à une erreur humaine, une modification de la réglementation a imposé une sécurisation supplémentaire de ces équipements. Notre filiale a donc conçu un nouveau kit de sécurité qui a été commercialisé au cours de l'exercice 2011 et dont le déploiement se poursuivra en 2012.

A ce jour, il n'y a aucune poursuite judiciaire sur ce dossier.

Pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'y a aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont il serait menacé) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Concernant les litiges en cours à la clôture de l'exercice 2011, ils font l'objet de provision au cas par cas, selon le degré de risque ou de durée de la procédure (cf. détail donné dans les notes annexes

aux comptes consolidés § 8.1.7.15 « Provisions »). Cependant, aucun de ces litiges ne représente un risque significatif pour le Groupe.

#### **8.3.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture du 31 décembre 2011 concernant la situation financière ou commerciale du Groupe.

### 9.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2011, les actions d'ACTIA GROUP étaient classées – et le sont toujours – en Compartiment C du marché NYSE EURONEXT à Paris, correspondant aux capitalisations inférieures à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 (cf. § 8.1.7.13 « Capitaux Propres »).

#### 9.1.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15.074.955,75 euros, divisé en 20.099.941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification et ce jusqu'à la date de signature de ce document.

#### 9.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

#### 9.1.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué au § 8.2.3.3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

#### 9.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

#### 9.1.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

### 9.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

### 9.1.7 Historique du Capital Social

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
1993		50 F	113.645.832 F	142.727.000 F	2.854.540
Juin 1994	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F	10 F	(113.645.832) F	28.545.400 F	2.854.540
Juillet 1994	Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription	10 F	129.917.897 F	92.772.550 F	9.277.255
Janvier 1995	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	6.696 F	92.775.340 F	9.277.534
Août 1997	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	2.400 F	92.776.340 F	9.277.634
Juin 1998	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F	4 F	(129.926.993) F	37.110.536 F	9.277.634
Février 1999	Émission de Bons de Souscription d'Actions au profit de ELECTROPAR	4 F	1 F	37.110.536 F	9.277.634
Mai 2000	Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	0,5 F	-	4.638.817 F	9.277.634
Mai 2000	Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC	0,5 F	31.737.488 F	77.341.042 F	154.682.084
Mai 2000	Regroupement d'actions et réduction de capital	5 F	-	77.341.040 F	15.468.208
Mai 2000	Conversion du capital en euros	0,75 €	-	11.601.156 €	15.468.208
Octobre 2000	Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5 <sup>ème</sup> tranche)	0,75 €	327.168 €	11.792.856 €	15.723.808
Décembre 2000	Augmentation du capital en numéraire	0,75 €	9.148.160 €	12.864.906 €	17.153.208
Octobre 2004	Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA	0,75 €	4.875.000 €	14.271.156 €	19.028.208
Avril 2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3.606.685 €	14.879.024 €	19.838.699
Mars 2006	Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action	0,75 €	79.466 €	14.894.956 €	19.859.941
Septembre 2008	Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock options	0,75 €	280.800 €	15.074.956 €	20.099.941

### **9.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions**

Cf. § 8.2.3.3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

## **9.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS**

### **9.2.1 Objet social**

#### **Article 3 des statuts**

« La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;
- La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

### **9.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 6.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Rapport de gestion.

#### **9.2.2.1 Conseil de Surveillance**

##### **Article 22 des statuts**

« Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns

et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

### 9.2.2.2 Directoire

#### **Article 16 des statuts**

« Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de Surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la Société,
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,

- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
  - ✓ La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
  - ✓ La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
  - ✓ Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
  - ✓ L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
  - ✓ La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
  - ✓ La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. »

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de trois membres, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque branche, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement, maillon essentiel à la pérennité du Groupe, de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- ✓ direction générale de la principale filiale du Groupe,
- ✓ relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- ✓ remontée de l'information,
- ✓ négociation des contrats déterminants,
- ✓ décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- ✓ contrôle des objectifs qu'il fixe.

### 9.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

#### Article 10 des statuts

« La possession d'une action ordinaire emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les Assemblées Générales.

Les Actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action ordinaire donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation.

Le cas échéant et sous réserve de prescriptions impératives, il sera fait masse entre toutes les actions ordinaires indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions ordinaires reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

#### ***Droit de vote :***

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- A toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- Aux actions nominatives ordinaires attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ordinaire convertie au porteur ou transférée en propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :

- ✓ Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
- ✓ Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
  - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,

- qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

Les principaux actionnaires de ACTIA GROUP S.A. ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors des droits de vote double, dont tout actionnaire peut bénéficier (cf. ci-dessus).

### **Article 12 des statuts**

« Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de Capital, de fusion ou autre opération sociale pouvant entraîner l'existence de "rompus", les propriétaires de titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente de titres nécessaires. »

#### **9.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires**

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

#### **9.2.5 Assemblées Générales**

##### **Résumé des articles 29 et suivants des statuts**

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt, pour les actions au porteur, d'un certificat de l'intermédiaire habilité.

Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'actions. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par son conjoint ou par un autre Actionnaire.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

#### **9.2.6 Éléments de changement de contrôle**

A la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur ne pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 6.11.3 « Pacte d'Actionnaires ».

## 9.2.7 Franchissement de seuil

### Article 7 des statuts

« La Société peut émettre des valeurs mobilières donnant accès à son capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. L'émission de ces valeurs mobilières est autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'émission d'obligations est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans les conditions fixées par la loi, la Société peut aussi émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société qu'elle contrôle ou qui la contrôle. Les Actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des valeurs mobilières donnant accès au capital, selon les modalités prévues en cas d'augmentation de capital immédiate par émission d'actions de numéraire. A dater de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Société doit prendre les dispositions nécessaires au maintien des droits des titulaires de ces valeurs mobilières, dans les cas et dans les conditions prévues par la loi.

Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit de personnes associées ou non.

La Société peut créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Les actions de préférence sans droit de vote ne peuvent représenter plus de la moitié du Capital Social. Les actions de préférence peuvent être rachetées ou converties en actions ordinaires ou en actions de préférence d'une autre catégorie, dans les conditions fixées par la loi. En cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire détermine les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence.

Sauf dispositions contraires du contrat d'émission ou de la loi, les titres de capital et toutes autres valeurs mobilières pouvant être émis par la Société revêtent la forme nominative ou au porteur au choix de leur titulaire. Ils ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

A la demande du porteur de titre de capital, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »

## **9.2.8 Conditions de modification du capital**

### **Article 41 des statuts**

« Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

### **Article 42 des statuts**

« L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »

## 10 CONTRATS IMPORTANTS

En dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires qui sont détaillés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Rapport de gestion, dans la limite des autorisations données par nos clients en termes de communication aux tiers (accords ou clauses de confidentialité), le Groupe n'a signé aucun contrat important au cours des deux années précédant immédiatement la publication du présent Document de Référence.

## **11 INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS**

Sans objet.

### 12.1 INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

#### 12.1.1 Communication Financière

- ✓ chiffre d'affaire consolidé 2010,
- ✓ résultats consolidés annuels 2010,
- ✓ mise à disposition du Document de Référence 2010,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> trimestre 2011,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011,
- ✓ mise à disposition du Rapport Financier semestriel 2011,
- ✓ résultats consolidés semestriels 2011,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011,
- ✓ calendrier financier 2012,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé 2011.

#### 12.1.2 Information permanente

##### 12.1.2.1 Assemblées Générales

- ✓ avis de mise à disposition des documents de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011,
- ✓ documents de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011,
- ✓ procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2011.

##### 12.1.2.2 Droit de vote et contrat de liquidité

- ✓ droits de vote au 28 février 2011,
- ✓ droits de vote au 31 mars 2011,
- ✓ droits de vote au 20 mai 2011,
- ✓ droits de vote au 31 janvier 2012,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 1<sup>er</sup> semestre 2011,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 2<sup>ème</sup> semestre 2011.

#### 12.1.3 Actualités

- ✓ ACTIA obtient la certification AS/EN 9110 et confirme ainsi son engagement qualité dans le secteur aéronautique : 15 avril 2011,

- ✓ Le Document de Référence 2010 d'ACTIA GROUP est en ligne : 18 avril 2011,
- ✓ Grâce à l'implication de l'ensemble des équipes sur place, ACTIA maintient l'activité de ses sites en Tunisie : 17 mai 2011,
- ✓ Le constructeur TATA choisit ACTIA pour le contrôle électrique sur chaîne de la NANO : 1er juin 2011,
- ✓ ACTIA obtient la certification OAE pour «Opérateur Économique Agréé» ou AEO (Authorized economic operator) : 15 juin 2011,
- ✓ EUROMASTER ESPAÑA homologue le petit dernier de la gamme Multi-Diag pour son réseau de franchisés : 30 juin 2011,
- ✓ ACTIA équipe le 2.000<sup>ème</sup> véhicule avec la solution de téléchargement EasyTach : 11 juillet 2011,
- ✓ Le Groupe ACTIA rejoint les industriels de l'association Space : 22 août 2011,
- ✓ VEOLIA TRANSDEV choisit l'Éco-Conduite ACTIA : 5 septembre 2011,
- ✓ Interview réalisée par le journaliste Didier TESTOT sur la WebTv : 15 septembre 2011,
- ✓ 15 000 D-BOX2 vendues en Europe en 1 an : 20 septembre 2011,
- ✓ Cette rentrée est marquée par deux événements forts : IBC 2011 et les 23<sup>èmes</sup> Rencontres nationales du transport public : 14 octobre 2011,
- ✓ Interview par OBJECTIF NEWS sur la situation économique et la stratégie du Groupe réalisée le 9 novembre 2011 : 21 novembre 2011,
- ✓ Lancement réussi pour les 250 Bluecar équipées par ACTIA : 6 décembre 2011,
- ✓ ACTIA MULLER récompensé par le Prix Spécial du Jury sur Pneu Expo 2012 pour son offre de services totalement inédite : 8 février 2012,
- ✓ Première en France sur un réseau urbain : la TV en direct testée dans un bus du réseau TISSÉO à Toulouse : 14 février 2012.

## 12.2 INFORMATIONS MISES À DISPOSITION

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 25, Chemin de Pouvoirville – BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site Internet : <http://www.actiagroup.com>.

### Pour nous contacter



### ACTIA GROUP

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au Capital de 15.074. 955, 75 €  
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

25, Chemin de Pouvoirville  
B.P.74215  
31432 TOULOUSE Cedex 4  
Tél. : 05.61.17.61.98

Par email : [contact@actiagroup.com](mailto:contact@actiagroup.com)

Informations Actionnaires :

Catherine MALLET : [catherine.mallet@actia.fr](mailto:catherine.mallet@actia.fr)

### Notre site Internet :

[www.actiagroup.com](http://www.actiagroup.com)

## **13 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Les informations concernant ce chapitre sont communiquées dans le chapitre § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

## 14 TABLES DE CORRESPONDANCE

### 14.1 TABLE DE CORRESPONDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 et à l'article 212-13 alinéa 1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et afin de faciliter la lecture du Document de Référence, le tableau ci-dessous renvoie à l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers N° 2005-11 du 13.12.2005 et aux pages du Document de Référence correspondantes.

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
<b>1.</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>		
1.1.	Responsable du Document de Référence	1.1	6
1.2.	Attestation du Responsable	1.2	6
<b>2.</b>	<b>CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>		
2.1.	Nom et adresse des Commissaires aux Comptes	2.1	8
		2.2	8
2.2.	Démissions, écarts et non-redésignation des Commissaires aux Comptes	N.A.	-
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>		
3.1.	Informations financières de la période	5	15
3.2.	Informations intermédiaires	-	-
<b>4.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	8.1.7.25	195
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>		
5.1.	Historique et évolution de la Société	3.1	9
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	3.1.1	9
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	3.1.2	9
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	3.1.3	9
5.1.4.	Siège Social et forme juridique	3.1.4	9
5.1.5.	Évènements importants	3.1.5	10
5.2.	Investissements	3.2	11
5.2.1.	Investissements réalisés	3.2.1	11
		3.2.2	11
		8.1.7.3	159
		8.1.7.4	165
5.2.2.	Investissements en-cours	3.2.1	11
		3.2.2	11
5.2.3.	Engagements d'investissements	3.2.3	12
<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
6.1.	Principales activités	6.3	26
6.1.1.	Nature des activités et produits	6.3	26
6.1.2.	Nouveaux produits	6.3	26
6.2.	Principaux marchés	6.3	26
6.3.	Événements exceptionnels	6.3	26
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats	-	-
6.5.	Position concurrentielle	0	46
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	4.1	13
7.1.	Description du Groupe	4.1	13
		4.3	14
7.2.	Liste des filiales et pourcentages de capital	8.1.7.2	158
<b>8.</b>	<b>PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>		

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	3.2.1	11
		3.2.3	12
		6.8.1	73
8.2.	Influence de l'utilisation de ces immobilisations sur l'environnement	6.7.2	70
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>			
9.1.	Situation financière	8.1.2	141
		8.1.3	143
		8.1.4	143
		8.1.5	144
		8.1.6	145
		8.2.1	207
		8.2.2	209
		8.2.3	210
		6.2	22
		6.3	26
9.2.	Résultat opérationnel		
9.2.1.	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	0	47
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires net	6.3	26
		8.1.7.17	186
9.2.3.	Stratégie influant les opérations	6.3	26
		0	48
		6.9	75
<b>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>			
10.1.	Capitaux à court et moyen terme	8.1.2	141
		0	175
		8.1.7.12	176
		8.1.7.13	181
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	8.1.5	145
		8.1.7.12	176
10.3.	Conditions d'emprunt et structure du financement	8.1.7.25.5	198
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	8.1.7.12	176
10.5.	Sources de financement attendues	NA	-
<b>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>		6.5	50
<b>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>			
12.1.	Principales tendances	0	48
12.2.	Incertitudes sur les tendances	0	48
<b>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>		N.A.	-
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	6.11.2	83
		6.13	87
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	6.11.3	84
		6.11.4	85
		6.13.4	102
<b>15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES</b>			
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	6.14	103
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages provisionnés	6.14	103
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>			
16.1.	Période et date d'expiration des mandats	6.13.2	87
16.2.	Contrats de services	6.15	109
16.3.	Comité d'audit et comité de rémunération	7.1.1	122
16.4.	Conformité du gouvernement d'entreprise	7.1.1	122
<b>17. SALARIÉS</b>			
17.1.	Répartition des effectifs	6.6.1.1	53

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
17.2.	Participations et stock options	6.12.2 6.12.3	86 86
		6.14.1	103
17.3.	Accord de participation au capital	6.6.5	65
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>		
18.1.	Actionnariat hors organe d'administration, direction et surveillance	6.11.1.2	80
18.2.	Droit de vote simple ou double des principaux Actionnaires	6.11.1.2	80
18.3.	Contrôle et détention	6.11.2	83
18.4.	Accord en vue d'un changement de contrôle	N.A.	-
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS</b>	6.15	109
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>		
20.1.	Information financière historique	8.1	138
20.2.	Information financière pro forma	N.A.	-
20.3.	États financiers sociaux	8.2	207
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1.	Attestation sur les informations financières historiques	8.1.8 8.2.4	205 223
20.4.2.	Autres informations vérifiées par les Commissaires aux Comptes	N.A.	-
20.4.3.	Informations financières non vérifiées par les Commissaires aux Comptes	-	-
20.5.	Date des dernières informations financières	-	-
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	-	-
20.7.	Politique de distribution des dividendes	8.3.2	226
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	8.3.3	226
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	8.3.4	227
<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
21.1.	Capital Social	9.1	228
21.1.1.	Capital Social souscrit	9.1.1	228
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	9.1.2	228
21.1.3.	Actions auto-détenues	9.1.3	228
21.1.4.	Valeurs mobilières converties	9.1.4	228
21.1.5.	Conditions d'acquisition	9.1.5	228
21.1.6.	Options ou accords	9.1.6	229
21.1.7.	Historique du Capital Social	9.1.7	229
21.2.	Acte constitutif et statuts	9.2	230
21.2.1.	Objet social	9.2.1	230
21.2.2.	Règlement organes d'administration, direction et surveillance	9.2.2	230
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	9.2.3	233
21.2.4.	Actions pour modifier les droits des Actionnaires	9.2.4	234
21.2.5.	Convocations et admissions aux Assemblées Générales	9.2.5	234
21.2.6.	Disposition entravant un changement de contrôle	9.2.6	234
21.2.7.	Déclaration de franchissement de seuil	9.2.7	235
21.2.8.	Conditions de modifications de capital	9.2.8	236
<b>22.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	10	238
<b>23.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>		
23.1.	Déclaration d'expert	11	239
23.2.	Autres déclarations	11	239
<b>24.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	12	240
<b>25.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	13	243

## 14.2 TABLE DE CORRESPONDANCE DU RAPPORT FINANCIER

Informations du Rapport Financier	Document de Référence	
	§	Pages
<b>1. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE</b>	6	18
<b>2. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2011</b>	8.1	138
2.1. Bilan Consolidé	8.1.2	141
2.2. Compte de Résultat Consolidé	8.1.3	143
2.3. Notes Annexes aux Comptes Consolidés	8.1.6	145
2.4. Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	8.1.5	145
2.5. Tableau de variation des Capitaux Propres	8.1.4	143
2.6. Rapport des Commissaires aux Comptes	8.1.8	205
<b>3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011</b>	8.2	207
3.1. Bilan	8.2.1	207
3.2. Compte de Résultat	8.2.2	209
3.3. Notes Annexes aux Comptes Sociaux	8.2.3	210
3.4. Rapport Général et Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	8.2.4	223
<b>4. ORDRE DU JOUR &amp; RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MAI 2012</b>	6.1	18
4.1. Ordre du Jour	6.1.1	18
4.2. Résolutions	6.1.2	18

## 14.3 INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2010 ET 2009

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les informations financières sélectionnées ;

Sont contenus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 avril 2011 et dans le Document de Référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 23 juillet 2010 sous le numéro R.10-061.